



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

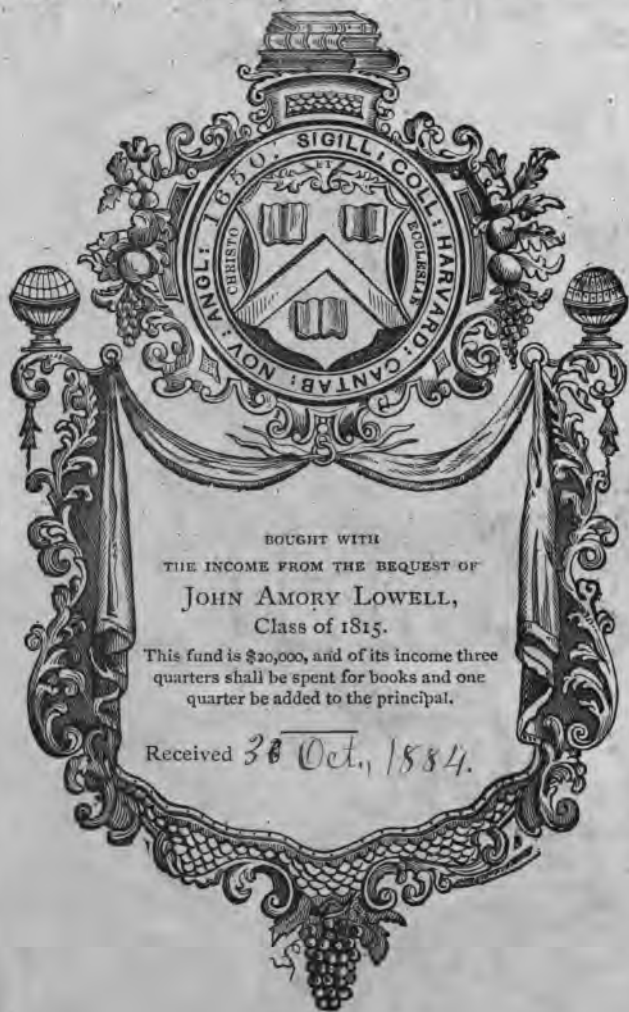
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

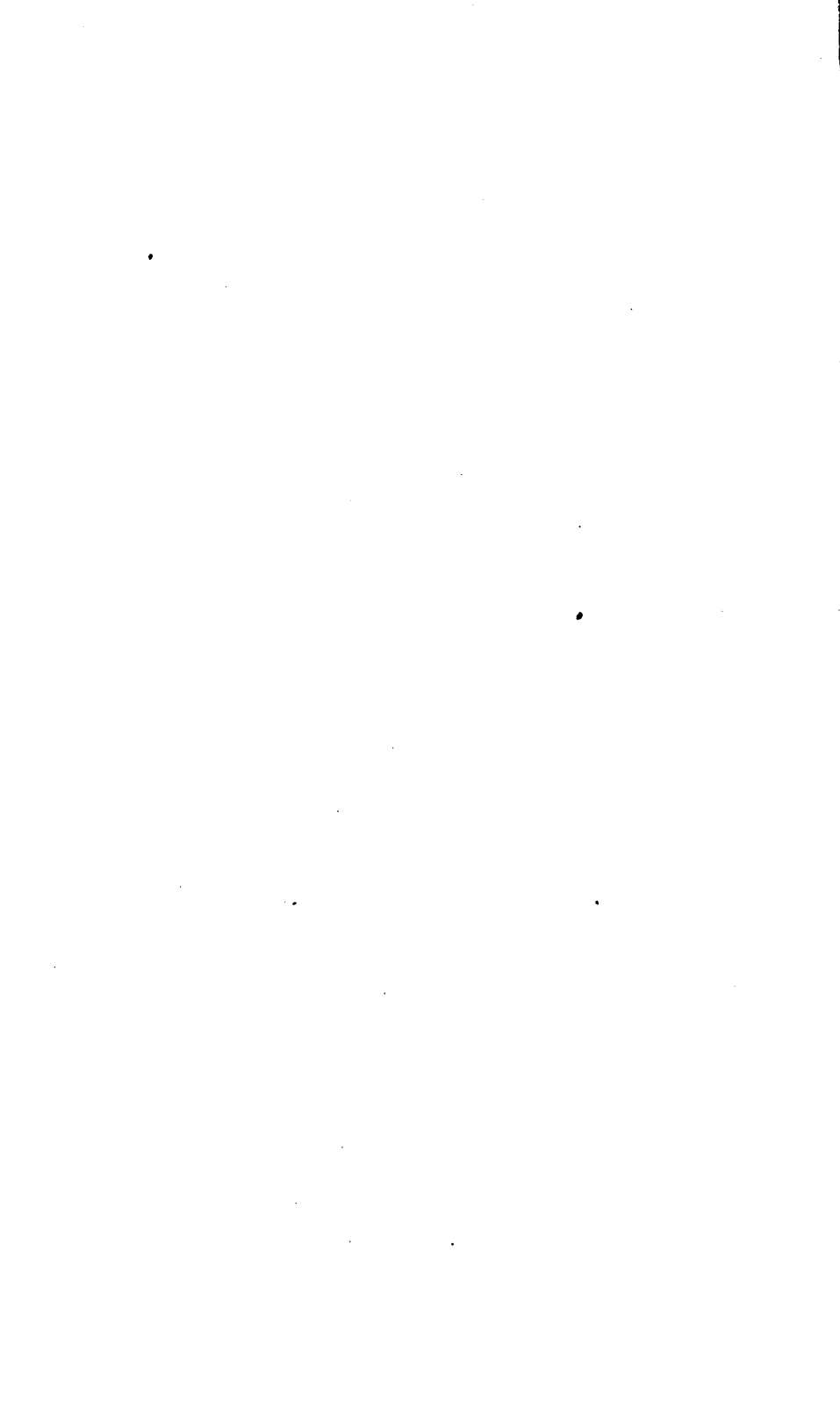
À propos du service Google Recherche de Livres

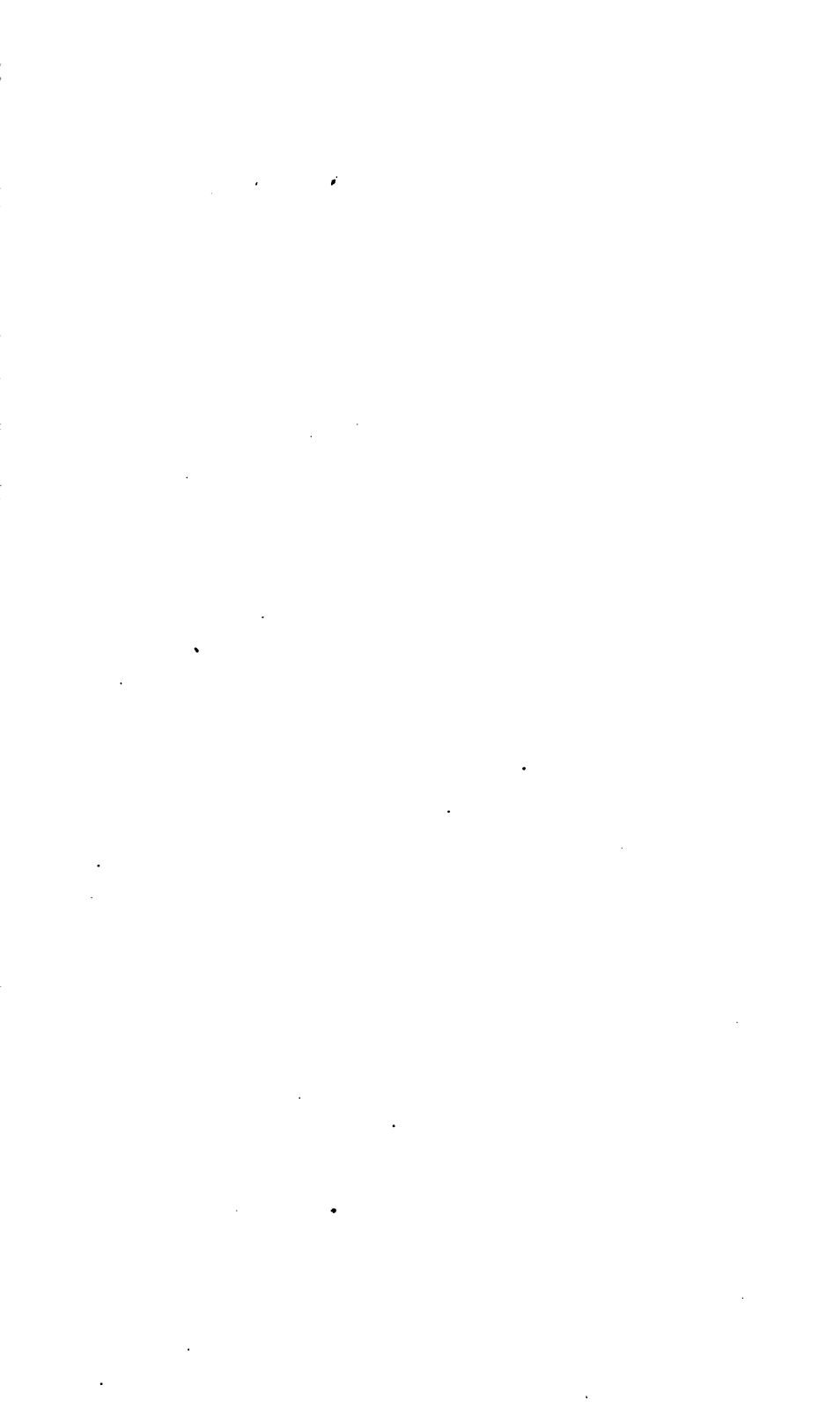
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Fr 28.1.3

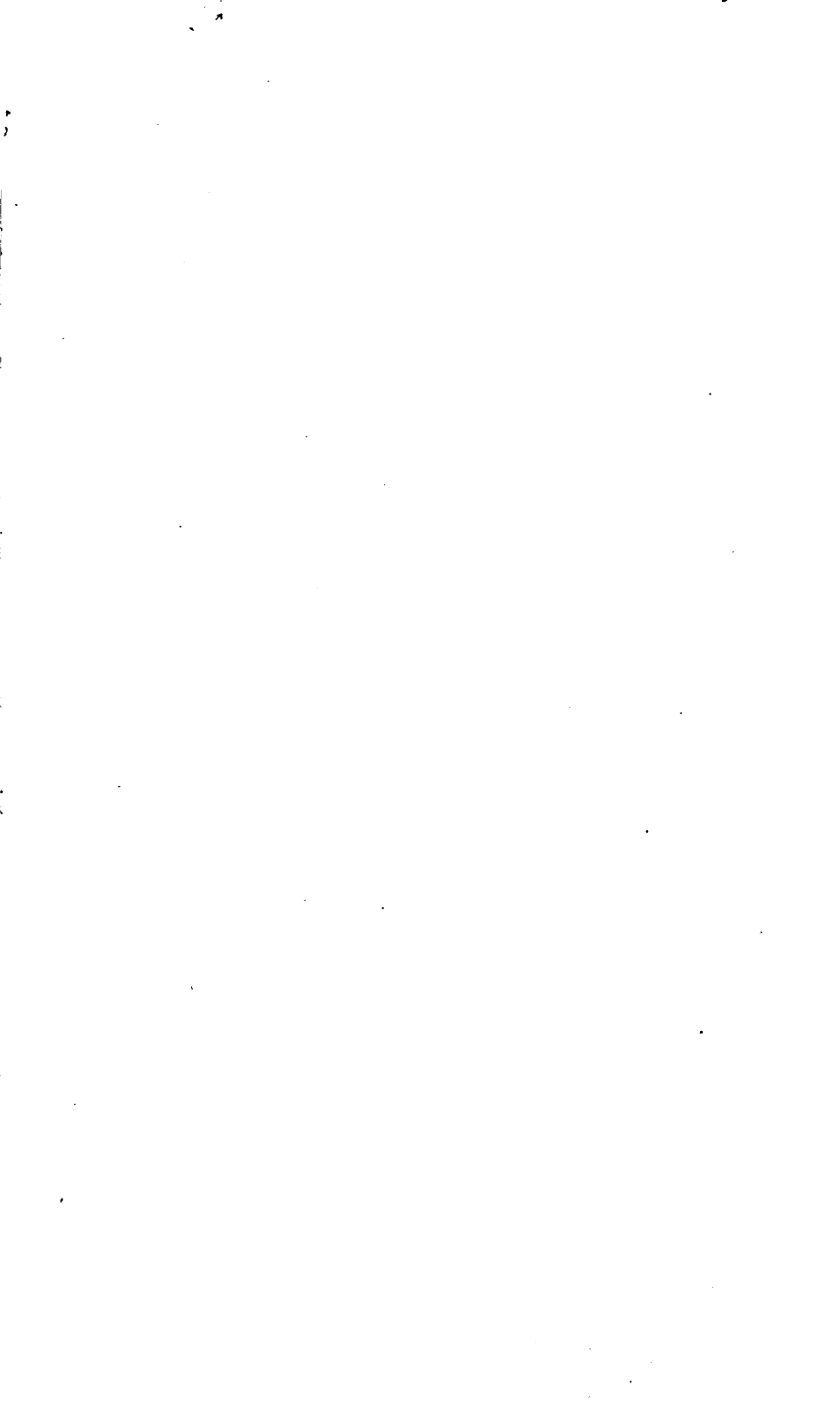














BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS



Ce BULLETIN a été tiré à 400 exemplaires in-8° vergé.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
DES
BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE
L'HISTOIRE DE BRETAGNE



TROISIÈME ANNÉE.
(1879-1880)



NANTES
SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS
ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

—
M. DCCC. LXXX

Fr 28.1.3

~~6532.14~~

OCT 20 1901

Lowell Land.



BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

ÉLECTIONS DU 25 JUIN 1879

Président. Arthur DE LA BORDERIE, à Vitré (Ille-et-Vilaine);

Vice-Présidents. Général Emile MELLINET, place Launay, 8, à Nantes;

Henri LEMEIGNEN, avocat, rue Bonne-Louise, 7, à Nantes;

Secrétaire. René BLANCHARD, place Pirmil, à Nantes;

Secrétaire-Adjoint. Jules RIALAN, place Delorme, à Nantes;

Trésorier. Alex. PERTHUIS-LAURANT, aux Fôlies-Chaillou, à Nantes;

Bibliothécaire-archiviste. S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, rue Deshoulières, 1, à Nantes,

Délégués :

J. GAULTIER DU MOTTAY, conseiller général, à Plérin (Côtes du Nord).

Louis DE KERJÉGU, député, à Saint-Goazec (Finistère).

Hippolyte DE LA GRIMAUDIÈRE, rue Louis-Philippe, 13, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

René KERVILER, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

Vincent AUDREN DE KERDREL, sénateur, à Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).







LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
DES BIBLIOPHILES BRETONS
ET. DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE



I

Membres fondateurs.

- M. Émile ALIZON,
Notaire à Nantes. — 24 mai 1877*.
- M. Léon ALLIOT,
Négociant à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Vincent AUDREN DE KERDREL,
Sénateur, à Saint-Uhel (Morbihan). — 5 septembre 1877.
- S. A. R. M^{se} le duc d'AUMALE,
De l'Académie française, président d'honneur des
Bibliophiles français, à Paris. — 5 avril 1878.

* Date de l'admission.

- M. Ernest AVRIL DE LA VERGNÉE,
Avocat à La Rochelle. — 12 juillet 1877.
- M. Adrien DE LA BARBÉE,
Chef de division à la préfecture de la Loire-Inférieure.
— 24 mai 1877.
- M. Anatole DE BARTHÉLEMY,
Membre du Comité des travaux historiques et de la
Société des Antiquaires de France, à Paris. — 5 avril
1878.
- MM. BARTHÈS ET LOWELL,
Libraires à Londres. — 14 janvier 1878.
- M. Simon BAUGÉ,
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Paul-Émile BERTHAULT,
Avocat à Nantes, ancien bâtonnier, ancien adjoint au
maire de Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Louis BERTHET,
Avoué à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Paul DE LA BIGNE-VILLENEUVE,
Rédacteur du *Journal de Rennes*. — 31 octobre 1877.
- M. Gustave BLANCHARD,
Percepteur à Nozay (Loire-Inférieure). — 5 avril 1878.
- M. René BLANCHARD,
Pharmacien à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. l'abbé Auguste BLATIER,
Vicaire à Notre-Dame-de-Bon-Port, à Nantes. —
31 octobre 1877.
- M. Frédéric DE BOISDAVID,
A Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Eugène BOISMEN,
Architecte diocésain à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Félix DU BOIS SAINT-SÉVERIN,
A Quimper. — 5 avril 1878.
- M. Édouard BONAMY,
Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877. —
Décédé le 29 octobre 1877.

- M. Eugène BONAMY,
Docteur en médecine à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Louis BONNIGAL,
Notaire à Vertou. — 31 octobre 1877.
- M. Gustave BORD fils,
A Saint-Nazaire. — 14 janvier 1878.
- M. Arthur DE LA BORDERIE,
Membre du Comité des Travaux historiques, à Vitré,
directeur de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. —
12 juillet 1877.
- M. Auguste BOSSIS,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Eugène BOUCHINOT,
Négociant à Rennes. — 12 juillet 1877.
- M. Victor BOULANGER-LESUR,
A Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Stanislas BOULAY,
Notaire à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Ernest DE BRÉHIER,
A Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.
- M. le comte Fernand DU BREIL DE PONTBRIAND,
Au château de la Haye-Besnou, par Châteaubriant. —
5 avril 1878.
- M. le marquis Charles DE LA BRETESCHE,
Au château du Couboureau, par Torfou (Maine-et-Loire).
— 5 avril 1878.
- M. François BRIAU,
Directeur des Chemins nantais. — 12 juillet 1877.
- M. Charles BRILLAUD-LAUJARDIÈRE,
Avocat à Nantes. — 14 janvier 1878.
- S. E. M^{gr} le cardinal Godefroy BROSSAYS SAINT-MARC,
Archevêque de Rennes. — 31 octobre 1877. —
Décédé le 26 février 1878.
- M. Léon BRUNEAU,
Architecte à Nantes. — 31 octobre 1877.

- M. Émile BURGAUD,
Avoué à La Rochelle. — 12 juillet 1877.
- M. Arthur CAILLARD,
Courtier maritime à Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Anatole CANIVET,
Ingénieur-directeur des Tramways, à Doulon-Nantes.
— 12 juillet 1877.
- M. Félix CAVALIN,
Notaire à Couëron (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.
- M. Edouard DE CAZENOVE DE PRADINES,
Ancien député à l'Assemblée nationale, à Nantes. —
5 avril 1878.
- M. Alexandre CÉLIER,
Avocat au Mans. — 5 avril 1878.
- M. le comte Fernand DE CHABOT,
A Paris. — 5 avril 1878.
- M. Honoré CHAMPION,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.
- M. Alfred DE CHASTEIGNER,
Au château de Beaulieu (Vendée). — 5 avril 1878.
- M. l'abbé Louis-Marie CHAUFFIER,
Prosecrétaire de l'évêché de Vannes. — 14 janvier 1878.
- M. Anatole CLAUDIN,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.
- M. Amédée CLERC,
A Nantes. — 24 mai 1877. —
Décédé le 12 juillet 1879.
- M. Léon CONOR-GRENIER,
Libraire-éditeur à Saint-Brieuc. — 31 octobre 1877.
- M. l'abbé Henri CORDÉ,
Professeur au collège Saint-Stanislas, à Nantes. — 14
janvier 1878.
- M. Ludovic CORMERAIS,
Ancien vice-président du Conseil de préfecture, à Angers.
— 5 avril 1878.

- M. Louis DE CORNULIER,
Au château de la Lande (Vendée). — 12 juillet 1877.
- M. Henri COUDERC DE SAINT-CHAMAND,
Trésorier-payeur général à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Alphonse COUËSPÉL,
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Joseph DELAVILLE LE ROULX,
Archiviste-paléographe, au château de la Roche, par
Monts (Indre-et-Loire). — 14 janvier 1878.
- M. Magloire DORANGE,
Avocat à Rennes. — 5 septembre 1877.
- M. Jean-Baptiste DUMOULIN,
Libraire-éditeur à Paris. — 12 juillet 1877.
- M. Camille DUPUY,
Avocat général à la Cour d'Aix. — 12 juillet 1877.
- M^{sr} Henri DE L'ESPINAY,
Protonotaire apostolique, à Nantes. — 5 avril 1878. —
Décédé le 20 avril 1878.
- M. Étienne ÉTIENNEZ,
Membre du Conseil municipal à Nantes. — 12 juillet
1877.
- M. Paul EUDEL,
A Paris. — 24 mai 1877.
- M. Benjamin FILLON,
Numismatiste et antiquaire à la Court, Saint-Cyr-en-
Talmondais (Vendée). — 24 mai 1877.
- M. Gustave FITAU,
Armateur à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Auguste DE FOUCAUD,
A Rennes. — 5 avril 1878.
- M. Joseph FOULON-MÉNARD,
Docteur en médecine à Nantes. — 5 avril 1878. —
Décédé le 16 octobre 1879.

- M. Édouard FRAIN,
Conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Vitré. —
5 septembre 1877.
- M. Jules DE FRANCE,
Architecte-voyer à Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Stanislas GAHIER,
Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Alexandre GALIBOURG,
Avocat à Saint-Nazaire. — 12 juillet 1877.
- M. Auguste GARNIER,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Jules GAULTIER,
Ingénieur des télégraphes à La Rochelle. — 14 janvier
1878.
- M. Joachim GAULTIER DU MOTTAY,
Membre du Conseil général des Côtes-du-Nord, à Plérin
(Côtes-du-Nord). — 5 septembre 1877.
- M. Victor GIRARD,
Photographe à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Émile GOSSELIN,
Négociant à Rennes. — 12 juillet 1877.
- M. Olivier DE GOURCUFF,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Eugène DE LA GOURNERIE,
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Louis GOUSSET,
Inspecteur d'académie à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. le vicomte Alfred - Jules - Henri DE GOUYON DE
BEAUCORPS,
A Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. le marquis Anatole DE GRANGES DE SURGÈRES,
Au château de la Garenne, Eeckeren (Belgique). —
24 mai 1877.
- M. l'abbé Pierre GRÉGOIRE,
Vicaire à Saint-Félix de Nantes. — 14 janvier 1878.

- M. Émile GRIMAUD,
Imprimeur à Nantes, secrétaire de la *Revue de Bretagne
et de Vendée*. — 24 mai 1877.
- M. Hippolyte DE LA GRIMAUDIÈRE,
Au château de la Hamonaie, par Châteaubourg (Ille-et-
Vilaine). — 12 juillet 1877.
- M. Cyrille DES GROTTES,
A Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. l'abbé GUILLOTIN DE CORSON,
Chanoine honoraire, château de la Noë, en Bain (Ille-
et-Vilaine). — 14 janvier 1878.
- M. Eugène GUYET,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Stéphane HALGAN,
Sénateur, membre du Conseil général de la Vendée, à
Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Ernest HEMERY,
Vérificateur des domaines, à Douai. — 5 avril 1878.
- M. Louis HENRY DE VILLENEUVE,
Au Parc de la Salle-Verte, par Quintin (Côtes-du-Nord).
— 14 janvier 1878.
- M. Christian HÖST,
A Copenhague (Danemark). — 31 octobre 1877.
- M. Furcy HOUBERT,
A Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Henri HUE,
Au château de la Franceule, par Janzé (Ille-et-Vilaine).
— 14 janvier 1878.
- M. Pitre DE L'ISLE DU DRÉNEUF,
A la Ferrière, par la Haie-Fouacière (Loire-Infé-
rieure). — 31 octobre 1877.
- M. le baron Armand D'IZARN,
A Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Ernest JAMIER,
Avocat à Nantes. — 5 avril 1878.

- M. Arthur DES JAMONIÈRES,
A Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Louis JEFFREDO,
Receveur des domaines à Savenay. — 5 septembre 1877.
- M. Paul JEFFREDO,
Notaire à Blain (Loire-Inférieure). — 5 septembre 1877.
- M. Joseph JOSSE,
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Frédéric JOÛON DES LONGRAIS,
Archiviste-paléographe à Rennes. — 5 septembre 1877.
- M. Anatole JOYAU,
Substitut à Vitré. — 31 octobre 1877.
- M. le comte Henri DE KERGARIOU,
Sénateur, au château de Bonaban (Ille-et-Vilaine). —
5 avril 1878. — *Décédé* le 9 octobre 1878.
- M. Louis DE KERJÉGU,
Député du Finistère, à Saint-Goazec. — 5 septembre
1877. — *Décédé* le 14 avril 1880.
- M. René KERVILER,
Ingénieur des Ponts et Chaussées à Saint-Nazaire. —
24 mai 1877.
- M. Alfred LALLIÉ,
Ancien député, à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Henry LALOY,
Docteur en médecine, membre de la Société de l'histoire
de France, à la Villette, Paris. — 5 avril 1878.
- M. le comte Paul-Henri LANJUINAIS,
Membre de la Société des Bibliophiles français, au châ-
teau de Kerguehennec (Morbihan). — 14 janvier 1878.
- M. Léon LE LARDIC DE LA GANRY,
A la Pouparderie (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.
- M. le baron Gustave DE LAREINTY,
Sénateur, au château de Chassenon par Blain (Loire-Infé-
rieure). — 14 janvier 1878.

- M. Jules DE LAREINTY,
Au château de Chassenon (Loire-Inf.). — 14 janvier 1878.
- M. Auguste LAURANT,
Aux Folies-Chaillou, à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Jules DE LA LAURENCIE,
Vice-président de la Société archéologique, membre du
Conseil municipal, à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Ernest DU LAURENS DE LA BARRE,
Au manoir du Bois de la Roche, en Comana (Finis-
tère). — 14 janvier 1878.
- M. Charles LE COUR,
Armateur, membre du Conseil général, à Nantes. —
5 septembre 1877.
- M. Alfred LE LIÈVRE DE LA MORINIÈRE,
Receveur principal des postes à Montauban. — 31
octobre 1877.
- M. Henri LEMEIGNEN,
Avocat à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Laurent LE MERCIER DE MORIÈRE,
Élève pensionnaire de l'École des Chartes, à Rennes. —
14 janvier 1878.
- M. le prince DE LÉON,
Député du Morbihan, au château de Josselin. — 5 avril
1878.
- M. Raoul LE QUEN D'ENTREMEUSE,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Victor LIBAROS,
Libraire-éditeur à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Louis LINYER,
Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Charles-Louis LIVET,
Homme de lettres à Paris. — 31 octobre 1877.
- M. Édouard LOROIS,
Propriétaire à Nantes. — 14 janvier 1878.

- M. Alphonse LOTZ-BRISSONNEAU,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Édouard LUZIERRE,
Notaire à Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Charles MAGOUE DE LA MAGOUE,
Juge d'instruction à Châteaubriant. — 14 janvier 1878.
- M. Jacques MAISONNEUVE,
A Paris. — 5 avril 1878.
- M. Victor MARIE-BAUDRY,
Avocat à Cholet. — 31 octobre 1877.
- M. Benjamin MARTINEAU,
Avoué à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Paul MARTINEAU,
Avoué à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Alphonse MAURICET,
Docteur en médecine, président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes. — 14 janvier 1878.
- M. le général Émile MELLINET,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Anthime MENARD,
Avocat à Nantes, ancien bâtonnier. — 24 mai 1877.
- M. René MENARD,
Architecte à Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Léon MÉNARD-BRIAUDEAU,
A Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Constant MERLAND,
Ancien président de la Société académique de Nantes. —
24 mai 1877.
- M. Julien MERLAND,
Juge-suppléant au Tribunal civil de Nantes. — 24 mai
1877.
- M. Stanislas MICHEL DE MONTHUCHON,
Au château de Monthuchon près Coutances (Manche).
— 5 avril 1878.

- M. Pierre DU MINEHY,
Agent de change à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. René MOLLAT,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Hippolyte DE MONCUIT DE BOISCUILLÉ,
Au château de la Grationnaie, en Malansac (Morbihan).
— 14 janvier 1878.
- M. Édouard MONNIER fils,
A Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Claude DE MONTI DE REZÉ,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. A.-L. MOREL DES BOULLETS,
Libraire-éditeur à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Paul NAU,
Architecte à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Stéphane DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO,
Archiviste-historiographe de la ville de Nantes. — 12
juillet 1877.
- M. Robert OHEIX,
Avocat à Savenay. — 5 septembre 1877.
- M. Eugène ORIEUX,
Agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure. — 5 sep-
tembre 1877.
- M. le comte Élie DE PALYS,
A Rennes. — 12 juillet 1877.
- M. Georges PANNETON,
A la Hallée, Chantenay-sur-Loire (Loire-Inférieure). —
31 octobre 1877.
- M. Raoul PAPIN DE LA CLERGERIE,
A Chantenay-sur-Loire (Loire-Inf.). — 12 juillet 1877.
- M. Fortuné PARENTEAU,
Conservateur du Musée départemental d'archéologie, à
Nantes. — 5 avril 1878.
- M. l'abbé Paul PARIS-JALLOBERT,
Vicaire à Notre-Dame de Vitré. — 5 avril 1878.

- M. Charles PELLERIN DE LA VERGNE,
Au château de Bel-Air (Loire-Inf.). — 14 janvier 1878.
- M. Pierre-Alexandre PERTHUIS,
Juge au Tribunal de Commerce, aux Folies-Chaillou, à
Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Pierre PICHELIN,
Avocat à Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. le baron Jérôme PICHON,
Président de la Société des Bibliophiles français à Paris.
24 mai 1877.
- M. Jules DE LA PILORGERIE,
A Châteaubriant. — 31 octobre 1877.
- M. l'abbé Jean-Louis PLAINE,
Prêtre de l'Oratoire, à Rennes. — 31 octobre 1877.
- M. Joseph PLIHON,
Libraire-éditeur à Rennes. — 14 janvier 1878.
- M. Louis PRÉVEL,
Architecte à Nantes. — 5 septembre 1877.
- M. Barthélemy PROUZAT,
A Nantes. — 24 mai 1877. —
Décédé le 11 avril 1878.
- M. Jules RIALAN,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Octave DE ROCHEBRUNE,
Au château de Terre-Neuve (Vendée). — 24 mai 1877.
- M. Raoul DE ROCHEBRUNE,
A Nantes. — 5 avril 1878.
- M. le duc DE ROHAN,
Au château de Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.
- M. Sigismond ROPARTZ,
Avocat, ancien bâtonnier à Rennes. — 24 mai 1877. —
Décédé le 18 avril 1878.
- M. le baron James DE ROTHSCHILD,
A Paris. — 14 janvier 1878.

- M. Pierre ROUQUETTE,
Libraire-éditeur à Paris. — 12 juillet 1877.
- M. Joseph ROUSSE,
Membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, à
Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Francis ROUSSELOT,
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Donatien ROY,
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Marcel ROY,
Courtier d'assurances maritimes à Nantes. — 5 avril
1878.
- M. le comte DE SAINT-JEAN,
A Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. René DE SAINT-PERN,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Léopold SAVÉ,
Pharmacien à Ancenis. — 31 octobre 1877.
- M. Édouard SAY,
A Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Charles SIMON,
Courtier d'assurances à Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Émile SIMON fils,
A Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Pierre-Félix SOLEIL,
Directeur de la succursale de la Banque de France, à
Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). — 14 janvier 1878.
- M. Léon TECHENER,
Editeur et libraire de la Société des Bibliophiles français
à Paris. — 14 janvier 1878.
- M. Jean TEMPLÉ,
Généalogiste à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Hippolyte THIBAUD-NICOLLIÈRE,
Avocat, ancien bâtonnier, à Nantes. — 14 janvier 1878.

- M. Henri DE TONQUÉDEC,
A Morlaix. — 14 janvier 1878.
- M. le baron Gabriel DE LA TOUR DU PIN CHAMBLY,
Conseiller général de la Vendée, à Nantes. — 14 janvier
1878.
- M. le duc Louis DE LA TRÉMOILLE,
A Paris. — 24 mai 1877.
- M. Hermann TROSS,
A Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine). — 12 juillet
1877.
- M. Octave UZANNE,
Homme de lettres à Paris. — 14 janvier 1878.
- M. Hippolyte VATAR,
Imprimeur à Rennes. — 31 octobre 1877.
- M. Léon VERDIER,
Libraire à Rennes. — 31 octobre 1877.
- M. l'abbé Fernand VERGER,
Vicaire à la cathédrale de Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Victor Vier,
Libraire à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. le baron Louis DE LA VILLE DE FÉROLLES DES DORIDES,
A Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. le vicomte Christian DE VILLEBOIS-MAREUIL,
Au château de la Guénaudière (Mayenne). — 5 avril 1878.
- M. le marquis Ernest DE VILLOUTREYS,
Au château du Plessis-Villoutreys (Maine-et-Loire). —
24 mai 1877.
- M. le baron de WISMES,
Président de la Société archéologique, à Nantes. —
12 juillet 1877.
- La BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE BORDEAUX.
— 14 janvier 1878.
- La BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE MORLAIX.
— 14 janvier 1878.

La BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE NANTES.

— 14 janvier 1878.

La BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE RENNES.

— 5 avril 1878.

La BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VITRÉ.

— 5 avril 1878.

Le CERCLE LOUIS XVI,

A Nantes. — 14 janvier 1878.

La SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

A Nantes. — 31 octobre 1877.

La SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS,

A Nantes. — 31 octobre 1877.

II

Membres titulaires.

M. Georges BACQUA,

A Nantes. — 19 mai 1880.

M. Hippolyte DE BARMON,

Avocat à Nantes. — 19 mai 1880.

M. Georges BASTARD,

A Nantes. — 26 juillet 1878.

M. Arthur DU BOIS DE LA VILLE-RABEL,

Secrétaire de la Société archéologique, à Saint-Brieuc.
— 25 juin 1879.

M. Waldeck DE LA BORDERIE,

A Vitré. — 19 mai 1880.

M. le comte DE MALESTROIT DE BRUC,

Au château de la Noë, en Vallet (Loire-Inférieure). —
27 janvier 1879.

- M. Édouard CAILLÉ,
Avocat à Nantes. — 26 juillet 1878.
- M. Antonio CARRÉ,
A Nantes. — 30 octobre 1879.
- M. Théodore CARRÉ,
A Nantes. — 30 octobre 1879.
- M. Paul CHARDIN,
A Paris. — 26 juillet 1878.
- M. Adolphe CHARIL DES MAZURES,
Sous-inspecteur des forêts à Rennes. — 5 avril 1879.
- M. Théophile CINQUALBRE,
Arbitre de commerce, à Nantes. — 19 mai 1880.
- M. Gabriel CLERC,
Conseiller de Préfecture, à Niort. — 30 octobre 1879.
- M. Frédéric COCAR,
Avoué près la Cour d'appel à Rennes. — 5 avril 1879.
- M. DARTIGE DU FOURNET,
Inspecteur de l'Enregistrement, à Rennes. — 19 mai
1880.
- M. Émile DESLANDES-VINAY,
Au Bas-Bel-Air, près Versailles. — 6 novembre 1878.
- La comtesse Élizabéth ESTERHAZY DE GALENTA,
A Paris. — 19 mai 1880.
- M. le comte Régis DE L'ESTOURBEILLON,
A Nantes. — 19 mai 1880.
- M. Auguste FONTAINE,
Libraire-éditeur à Paris. — 6 novembre 1878.
- M. le vicomte Zénobe FROTIER DE BAGNEUX,
A Pouzauges. — 24 janvier 1880.
- Le P. GAHIER,
Supérieur des Eudistes, à Rennes (Ille-et-Vilaine). —
19 mai 1880.
- M. Pitre DE LA GANRY,
Architecte à Nantes. — 25 juin 1879.

- M. Arthur GARNIER,
A Nantes. — 27 janvier 1879.
- M. Marcel GÉNUIT,
Docteur en médecine à Nantes. — 19 mai 1880.
- M. le marquis DE GODDES DE VARENNES,
A Paris. — 6 novembre 1878.
- M. le comte DE GOMBERT,
Chef de la 6^e division des chemins de fer de l'Ouest, à
Rennes. — 25 juin 1879.
- M. le marquis DE GOULAINÉ,
A Paris. — 19 mai 1880.
Décédé le 17 juin 1880.
- M. le marquis DE GOUELLO,
Ancien député du Morbihan, au château de Kerlévéan,
près Sarzeau (Morbihan). — 19 mai 1880.
- M. le comte Fernand DE LA GUÈRE,
Au château du Bois-de-la-Musse, en Chantenay, près
Nantes. — 27 janvier 1879.
- M. l'abbé Jean GUIHARD,
A Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine). — 24 janvier
1880.
- M. Gustave GUILLEMET,
A Nantes. — 27 janvier 1879.
- M. Ludovic GUITTON,
Notaire à Nantes. — 27 janvier 1879.
- M. Eugène HALLÉGUEN,
Docteur en médecine à Châteaulin (Finistère). — 26
juillet 1878.
Décédé en mai 1879.
- M. Gabriel HOCART,
A Versailles. — 6 novembre 1878.
- M. Léon JAMIN,
Ancien élève de l'Ecole centrale, à Nantes. — 5 avril
1879.
- M. Adolphe Josso,
A Nantes. — 26 juillet 1878.

- M. Charles DE KERANFLEC'H-KERNEZNE,
Au château du Quélenec, près Mûr-de-Bretagne (Côtes-
du-Nord). — 19 mai 1880.
- M. le vicomte DE KERMAINGANT,
A Paris. — 27 janvier 1879.
- M. Joseph DE KERSAUSON DE PENNENDREF,
Licencié en droit, au château de Kerdavy, en Herbignac
(Loire-Inférieure). — 19 mai 1880.
- M. le comte Gabriel DE LAMBILLY,
Conseiller général du Morbihan, au château de Lambilly,
près Ploërmel. — 27 janvier 1879.
- M. Victor DE LAPRADE,
De l'Académie française, à Lyon. — 19 mai 1880.
- M. Jean-Marie LE FLOCH,
Juge de paix, à Plouay (Morbihan). — 6 novembre 1878.
- M. le comte LE GONIDEC DE TRAISSAN,
Député d'Ille-et-Vilaine, à Rennes. — 6 novembre 1878.
- M. l'abbé R. LE MÉE,
Recteur de Saint-Carné, près Dinan. — 6 novembre
1878.
- M. Julien LEMOR,
Secrétaire particulier de M. le Préfet de la Loire-Infé-
rieure, à Nantes. — 19 mai 1880.
- M. Alcide LEROUX,
Avocat à Nantes. — 5 avril 1879.
- M. Prosper LEROUX,
A Nozay (Loire-Inférieure). — 6 novembre 1878.
- M. J. MARTY,
Docteur en médecine, médecin aide-major à Rennes. —
27 janvier 1879.
- M. Léon MAUPILLÉ,
Conservateur de la Bibliothèque, à Fougères. — 25 juin
1879.
- M. Charles MICHEL,
Docteur en droit, assureur maritime, à Saint-Malo. —
19 mai 1880.

- M. le comte Charles DE LA MONNERAYE,
Sénateur, au château du Cleyo, près Malestroit (Morbihan). — 6 novembre 1878.
- M. Francis MONNIER,
Receveur des Domaines à Blain (Loire-Inférieure). — 5 avril 1879.
- M. le comte de MONTAIGU,
Au château de la Bretesche, en Missillac (Loire-Inférieure). — 6 novembre 1878.
- M. le comte Alexandre DE MONTI DE REZÉ,
Au château de la Bretonnière, en Saint-Étienne-de-Mont-Luc (Loire-Inférieure). — 25 juin 1879.
- M. Francis MOREAU,
Inspecteur principal de la voirie municipale, à Nantes.
— 27 janvier 1879.
Décédé le 16 janvier 1880.
- MM. Damascène MORGAND et Charles FATOUT,
Libraires-éditeurs à Paris. — 27 janvier 1879.
- M. Auguste DE LA MOTTE DU PORTAL,
Au château du Haut-Bois, par Rennes (Ille-et-Vilaine).
— 24 janvier 1880.
- M. Th. MOYOT,
Notaire à Ploudalmézeau (Finistère). — 27 janvier 1879.
- M. François-Charles OBERTHUR,
Imprimeur à Rennes. — 19 mai 1880.
- M. Gustave PAWLOWSKI,
A Paris. — 26 juillet 1878.
- M. l'abbé Michel PERRICHON,
Curé-doyen de Loudéac. — 30 octobre 1879.
- M. Louis PETIT,
Trésorier de la Société archéologique, à Nantes. — 19 mai 1880.
- M. Barthélemy POCQUET,
Docteur en droit, rédacteur du *Journal de Rennes*, à Rennes. — 27 janvier 1879.
- M. le baron Henry DE POMMEREUL,
Au château de Marigny, près Fougères. — 30 octobre 1879.

- M. le comte Jules DU PONTAVICE DE HEUSSEY,
Capitaine d'artillerie à Rennes. — 24 janvier 1880.
- M. Paul DU PONTAVICE DU VAUGARNY,
Au château du Teilleul, par Saint-Erblon (Ille-et-Vilaine).
— 24 janvier 1880.
- M. le vicomte Hippolyte DE POULPIQUET DU HALGOUET,
Au château de Trégranteur, par Josselin. — 27 janvier
1879.
- M. Maurice DE POULPIQUET DU HALGOUET,
Capitaine d'artillerie, à Paris. — 24 janvier 1880.
- M. Raymond POUVREAU,
A Aigrefeuille (Loire-Inférieure). — 30 octobre 1879.
- M. Ludovic PRUD'HOMME,
Imprimeur à Saint-Brieuc. — 6 novembre 1878.
- M. A. QUANTIN,
Imprimeur-éditeur à Paris. — 30 octobre 1879.
- M. Francis RÉGARÉ,
A Nantes. — 19 mai 1880.
- M. Edouard RUPIN,
A Vitré. — 19 mai 1880.
- M. le comte Raymond DE SAINT-GILLES,
Au château du Fretay, près Fougères. — 24 janvier 1880.
- M. LÉON DE LA SICOTIÈRE,
Sénateur, à Alençon. — 26 juillet 1878.
- M. TEMPIER,
Archiviste des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc. — 25 juin
1879.
- M. le vicomte Th. DE LA VILLEMARQUÉ,
Membre de l'Institut, au château de Keransker, près
Quimperlé. — 6 novembre 1878.
- M. Félix VINCENT,
Négociant, juge au Tribunal de Commerce, à Nantes.
— 27 janvier 1879.
- La BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE SAINT-BRIEUC.
— 27 janvier 1879.
-



EXTRAITS
DES
PROCÈS-VERBAUX



SÉANCE DU 25 JUIN 1879.

Présidence de M. le général MELLINET, vice-président.

PRÉSENTS : MM. de la Barbée, R. Blanchard, Boismen, Bossis, J. de France, Arthur Garnier, Émile Grimaud, P. de l'Isle, Josso, Lallié, Laurant, Lemeignen, A. Leroux, Claude de Monti de Rezé, Merland fils, Moreau, Morel, de la Nicollière-Teijeiro, Perthuis-Laurant et Rialan.

Admissions. — Sept membres sont admis ; le nombre des sociétaires se trouve être ainsi de 247.

Dons. — De nombreux ouvrages, au nombre de vingt, sont offerts par différents membres, et déposés sur le bureau.

Élections. — Aux termes de l'article V des statuts de la Société, les membres du bureau n'étaient élus que pour deux ans ; avant de procéder au vote, cet article est modifié en ce sens que désormais la durée des fonctions des dignitaires sera de trois années.

Le scrutin secret donne les résultats suivants :
Président : MM. Arthur de la Borderie. — *Vice-Présidents* : le général E. Mellinet ; Henri Lemeignen. — *Secrétaire* : René Blanchard. — *Secrétaire-Adjoint* : Jules Rialan. — *Trésorier* : Alexandre Perthuis-Laurant. — *Bibliothécaire-Archiviste* : Stéphane de la Nicollière-Teijeiro.

Délégués : J. Gaultier du Mottay (Côtes-du-Nord) ; Louis de Kerjégu (Finistère) ; Hippolyte de la Grimaudière (Ille-et-Vilaine) ; René Kerviler (Loire-Inférieure) ; Vincent Audren de Kerdrel (Morbihan).

D'unanimes remerciements sont votés à M. le marquis de Granges de Surgères, secrétaire sortant, qui a donné tout son dévouement aux affaires de la Société pendant les deux années qui viennent de s'écouler. L'éloignement de M. de Granges de Surgères ne lui permet plus d'accepter les fonctions de secrétaire ; mais les regrets de tous l'accompagnent dans sa retraite.

Publications. — Sont maintenant sous presse :
1° *La Conquête de la Bretagne par Charlemagne sur le roi Aquin* ;

2° Le second fascicule du tome II des *Mélanges* ;

3° La deuxième année du *Bulletin* qui doit paraître incessamment.

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1879.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, président.

Présents : MM. de la Barbée, R. Blanchard, Boismen, Bossis, abbé Cordé, J. Gaultier, de Gourcuff, Émile Grimaud, F. de la Guère, d'Izarn, Josso, Lemeignen, Le Quen d'Entremeuse, Alcide Leroux, Moreau, de la Nicollière-Teijeiro, Alex. Perthuis, Prevel, Rialan et Rousse.

Admissions. — La Société admet sept nouveaux membres ; ce qui porte à 252 le nombre des sociétaires.

Publications. — Sont déposés sur le bureau plusieurs exemplaires du *Bulletin de la Société* (2^e année) et du volume intitulé : *Documents sur l'histoire de la Révolution en Bretagne : la Commission Brutus Magnier à Rennes*, par M. H. de la Grimaudière. Ces deux publications, complètement terminées, seront distribuées dans le courant de novembre.

En janvier paraîtra *La Conquête de la Bretagne par Charlemagne sur le roi Aquin*, éditée par M. Jotun des Longrais.

Quant au recueil de documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, dont M. Anatole de Barthélemy a publié un premier fascicule, il devait d'abord prendre place dans le tome II des *Mélanges des Bibliophiles Bretons* ; mais, par suite des nouvelles recherches de M. de Barthélemy, ce recueil a pris assez d'extension pour former à lui seul un

volume, et la Société décide qu'il sera publié à part, sous le titre de *Choix de documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne*.

Communications. — M. de la Borderie entretient la réunion de l'histoire de l'imprimerie à Nantes dans la première moitié du XVI^e siècle. Il énumère chronologiquement volumes et plaquettes et jusqu'aux moindres circulaires, complétant ainsi les publications de Toussaint Gautier et de Dom Plaine. Voici la liste de ces ouvrages :

1501. — *Missel* imprimé par Guillaume Larchier ; n'est connu que par une citation de Travers. (*Hist. des évêques de Nantes*, II, 255).

1509 ou 1510. — *Statuts* de Mathurin de Pledran, évêque de Dol, imprimés par Guillaume Turquetil, rue des Carmes ; petit in-4^o, orné de deux gravures sur bois. Cette impression, signalée à tort comme étant de 1507, se trouve à la Bibliothèque de Rennes.

1516. — *Ordonnance* du Parlement de Bretagne sur les procédures, imprimée par Antoine et Michau Papolin, imprimeurs à Nantes, et se vend chez lesdits Papolin : deux simples feuilles in-8^o.

1517. — *Heures* imprimées par Jean Baudouin ; ouvrage cité par Travers (*Hist. des évêques de Nantes*, II, 198), mais qui n'a pas été retrouvé.

1518. — *Instruction des Curés*, Jean Baudouin imprimeur. Ce livre n'est connu que par un passage de Travers (*Concilia Provinciæ Turonensis*).

Août 1532. — *Ordonnance* du roi sur les procédures, datée de Vannes, également imprimée à Nantes chez les Papolin ; in-4^o gothique.

1532. — *Coûtume de Bretagne*, publiée par les

frères Papolin ; ouvrage gothique de 336 feuillets in-8°, dont il subsiste plusieurs exemplaires, parmi lesquels un à la Bibliothèque de Rennes ; c'est par erreur qu'on a cité ce livre comme étant de 1527.

1541. — *Ordonnance* relative à la gabelle, de l'imprimerie d'Antoine et Michel Papolin.

M. de la Borderie traite incidemment la question relative aux Papolin, à savoir s'ils ont été réellement imprimeurs, bien qu'ils ne s'intitulent que libraires ; par des raisons péremptoires, il conclut à leur double qualité.

Là s'arrête la liste des livres nantais antérieurs à 1550 ; il faut ensuite aller jusqu'à 1578 pour trouver une ordonnance, et jusqu'à 1585 pour rencontrer un ouvrage. M. de la Borderie ne peut croire qu'on ait été si longtemps sans imprimer dans notre ville ; aussi fait-il appel à la bonne volonté des membres pour lui signaler toutes les impressions bretonnes des XVI^e et XVII^e siècles qui seraient en leur possession, afin de préparer la continuation de *l'Histoire de l'Imprimerie en Bretagne*, dont la première partie (XV^e siècle) a été publiée l'année dernière par la Société des Bibliophiles Bretons.

Exhibitions. — Inventaire du Trésor des Chartres de Bretagne, manuscrit du XVII^e siècle. — Œuvres poétiques inédites de Bonnet de la Verdière, né à Nantes, en 1727. — *Les Regrets d'Ollenix du Mont-Sacré* (Nicolas de Montreux), volume rarissime imprimé à Nantes en 1591, in-4°. — Un traité de logique intitulé *Introductiones in terminos*, Rennes, XVI^e siècle, in-4° gothique, avec une curieuse marque typographique. — Le *Demosterion* de Roch Le Baillif,

Rennes, 1578 (volume très rare); — médaille en argent, grand module, avec toutes les armoiries des ducs de Lorraine; — médaille en bronze, grand module, frappée à l'effigie de La Moricière, et lettre autographe de La Moricière.

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS.



SÉANCE DU 24 JANVIER 1880.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, président.

Présents : MM. Émile Grimaud, Josse, Lorois, des Dorides, Le Quen d'Entremeuse, Prevel, Constant Merland, de la Nicollière-Teijeiro, général Melinet, Lemeignen, Théodore Carré, d'Izarn et R. Blanchard.

Admissions. — Les nouveaux admis sont au nombre de sept, portant ainsi le total des sociétaires à 258.

Publications. — Sont déposés sur le bureau plusieurs exemplaires de la *Conquête de la Bretagne par Charlemagne sur le roi Aquin*, éditée par M. F. Jotun des Longrais, volume de près de 400 pages, avec carte et fac-similé.

Reste en cours de publication, pour être remis vers le milieu de l'année, le second fascicule des *Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne*, publiés par M. Anatole de Barthélemy.

D'après la décision de la Société, le poème sur le

Combat des Trente doit être la publication suivante.

Communications. — M. Émile Grimaud donne lecture d'un rapport sur un volume inédit, renfermant les œuvres poétiques de Bonnet de la Verdière, poète nantais du XVIII^e siècle. D'après le rapporteur, on ne doit pas trop regretter la perte de sept autres volumes manuscrits, laissés, dit-on, par le même écrivain.

M. de la Borderie lit une étude sur la supercherie littéraire qui a rendu célèbre le poète croisicais Desforges-Maillard, et par une série de citations des contemporains : Destouches, Fontenelle, Piron et Voltaire lui-même, il réfute l'assertion tardive de ce dernier, qui a prétendu, après avoir précédemment dit le contraire, que Desforges n'était qu'un mauvais poète, et qu'il avait dû sa célébrité et les louanges données à ses vers, uniquement à ce qu'ils étaient signés de Mademoiselle de Malcrais, pseudonyme de Desforges.

Exhibitions. — Les grandes Cronicques de Bretagne, par Alain Bouchard, édition de 1531, in-f^o oblong, superbe exemplaire ayant appartenu au cardinal Brossays Saint-Marc, et faisant à présent partie de la bibliothèque du Séminaire de Rennes. — Arrêté des généraux royalistes, du 2 mars 1795 ; placard de l'imprimerie vendéenne de Maulévrier. — Série de 12 dessins originaux de M. Th. Busnel, dont les sujets sont tirés du poème des *Bretons* de Brizeux ; — 12 gravures et dessins, provenant de la collection de M. Anthime Menard et se rapportant à la Bretagne : ascension du premier ballon lancé à Nantes le 14 juin 1784 (3 gravures) ; vues anciennes

de la Fosse et de la place Graslin ; hôtel de ville de Rennes et statue de Louis XIV, même ville (2 grav.) ; danse macabre de l'église de Josselin (aquarelle) ; portraits de Billette et de dom Verguet, députés à l'Assemblée nationale de 1789. — Enfin, l'*Oraison funèbre du grand Condé*, par Bossuet ; splendide publication in-folio, tirée à petit nombre, et dont MM. Morgand et Fatout ont bien voulu faire hommage à la Société.

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS.



SÉANCE DU 19 MAI 1880.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, président.

La *Société des Bibliophiles Bretons* a tenu séance, le 19 mai, dans l'une des salles de la Bibliothèque publique de Rennes, sous la présidence de M. Arthur de la Borderie, président.

M. Lemeignen, vice-président, a rappelé l'origine de la Société. Née à Nantes, elle a toujours voulu, elle veut toujours être complètement et essentiellement *bretonne* ; c'est ce que le Bureau a entendu très expressément marquer en convoquant la présente séance à Rennes, capitale de la Bretagne. Cette pensée a été comprise : la preuve en est dans les nombreuses adhésions venues à la Société des divers points de la province et particulièrement de Rennes ;

la preuve en est dans l'empressement qu'on a mis à se rendre à cette séance, et dont le Bureau tient à remercier les membres présents.

En répondant à M. Lemeignen au nom des Bibliophiles d'Ille-et-Vilaine, M. de la Borderie l'a assuré des sentiments de cordiale confraternité qu'il rencontrera à Rennes, et a souhaité la bienvenue aux Sociétaires de la Loire-Inférieure, du Morbihan et des Côtes-du-Nord présents à la séance.

Présents : MM. Lemeignen, Perthuis-Laurant, H. de la Grimaudière, abbé Perrichon, Émile Grimaud, Lallié, Morel, Le Floc'h, Vier, Hue, Pocquet, Jotun des Longrais, abbé Le Mée, comte de Palys, comte Le Gonidec de Traissan, Dorange, Cocar, de la Motte du Portal, Verdier, Bouchinot, Vétault, de Monthuchon, de Foucaud, abbé Plaine, de la Bigne-Ville-neuve, Charil des Mazures, baron d'Izarn, Tross, D^r Marty.

Admission de nouveaux membres. — La Société a admis, au scrutin secret, vingt nouveaux membres, ce qui porte le chiffre total des sociétaires à 278.

Ouvrages offerts à la Société. — Par M. A. de la Borderie, un volume in-8°, qu'il vient de publier sous ce titre : *Correspondance historique des Bénédictins Bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'histoire de Bretagne* (Paris, Champion, 1880). — Par M. J. Plihon : *Archives du Bibliophile breton ; notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne*, par A. de la Borderie (Rennes, J. Plihon, éditeur, 1880).

Règlement de la Société. — Après une discussion à

laquelle plusieurs membres ont pris part, l'assemblée a décidé :

1° Que le nombre des membres de la Société est limité à 350 ;

2° Que, quand ce nombre sera atteint, le fils ou le gendre d'un sociétaire décédé qui voudra succéder à celui-ci, sera proposé pour l'admission, de préférence à tout autre candidat ;

3° Que dès maintenant le fils ou le gendre d'un sociétaire décédé qui succèdera à celui-ci, sera dispensé du droit d'entrée stipulé par l'article 6 des Statuts ;

4° Que, même au-dessus du chiffre de 350, les personnes auxquelles le Bureau reconnaîtra la qualité de *bienfaiteur de la Société*, seront admises comme sociétaires.

Publications. — L'impression des *Documents inédits sur la Ligue en Bretagne*, publiés par M. A. de Barthélemy, sera terminée en juin. La Société devait imprimer ensuite le poème du *Combat des Trente*, édité par M. Pawlowski ; mais le Bureau de la Société n'a pu encore, malgré ses instances, obtenir le manuscrit de M. Pawlowski. Dans ces circonstances, — si ce manuscrit ne vient pas à temps pour être imprimé après les *Documents sur la Ligue*, — la Société a décidé qu'elle publiera les *Œuvres nouvelles et choisies* de Des Forges Maillard ; éditeurs MM. Arthur de la Borderie et René Kerviler.

Les morceaux dont sera composé ce volume, *entièrement distincts de ceux qui forment les diverses éditions de ce poète* [1735, 1750, 1759], et l'extrait qu'on en a fait récemment (chez Quantin), sont pour la plu-

part des lettres et des pièces en prose, qui montrent le talent de Des Forges sous un jour nouveau et très piquant.

La Société vote des remerciements à M. le Maire de Rennes et à M. le Bibliothécaire pour la gracieuse hospitalité qu'elle leur doit.

Exhibitions. — 1° Le Livre de Marguerite de Bretagne, dame de Goulaine, ms. original, avec reliure ancienne (à M. le marquis de Goulaine) ; — 2° une glose du *Corpus juris*, ms. du XIV^e siècle sur vélin, avec enluminures (à M. Bouchinot) ; — 3° *Missel de Rennes*, in-folio, gothique, imprimé à Rennes en 1557 par Pierre Le Bret et Guillaume Cheveau, seul exemplaire connu (à M. le baron de Wismes) ; — 4° un volume formé de 50 quittances sur parchemin, avec sceaux, délivrées en 1311 au receveur de la châellenie de Vitré (à M. A. de la Borderie) ; — 5° deux albums remplis de dessins bretons, types, costumes, monuments et paysages, de M. Th. Busnel (à M. A. de la Borderie) ; — 6° un exempl. des *Lunettes des Princes*, de J. Meschinot, édit. du XV^e siècle (à M. Léon Verdier) ; — 7° un exempl. de l'*Economie spirituelle et temporelle de la vie et maison, noblesse et religion des Nobles et Grands du monde*, ouvrage peu connu d'Antoine Mallet, dominicain, né à Rennes en 1593, mort en 1663 (à M. Plihon) ; — 8° médaille à l'effigie du *dauphin François III, duc de Bretagne*, couronné à Rennes le 14 déc. 1532; jetons des *États de Bretagne*; des *Maires de Rennes*; sceau des *Marchands de Rennes* (à M. Alex. Perthuis).

M. Vétault, bibliothécaire de la ville de Rennes, a bien voulu mettre ensuite sous les yeux de la

Société les principaux incunables de la Bibliothèque publique et plusieurs autres volumes précieux, imprimés ou manuscrits, faisant partie du dépôt qu'il dirige avec tant d'habileté ; — entre autres, une dizaine d'éditions de la Coutume de Bretagne, imprimées en gothique, de 1480 à 1540.

Après la séance, les membres de la Société ont visité l'Exposition artistique et archéologique, où ils ont examiné, entre autres, avec un vif intérêt, la vitrine remplie de belles chartes et d'autographes curieux, tirés des Archives départementales, d'incunables, d'impressions sur vélin, et de superbes manuscrits, provenant, en grande partie, de la Bibliothèque de Rennes.

Le lendemain matin, 20 mai, la plupart des Bibliophiles Bretons qui avaient assisté à la séance de la veille, sont allés ensemble visiter les vastes ateliers typographiques et le curieux hôtel de M. Oberthur, où ils ont été reçus avec la plus gracieuse courtoisie.

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS.





RAPPORT

*Sur les Œuvres de J.-B.-O. Bonnet de la Verdière,
lu par M. Emile Grimaud, dans la séance du
24 janvier 1880.*

Messieurs,

LE volume dont, à notre dernière séance, vous m'avez chargé de vous rendre compte, est un manuscrit petit in-8°, intitulé : *Les Œuvres diverses de J.-B.-O. Bonnet de la Verdière, né à Nantes le 13^o octobre 1727. Ecrites par lui-même, MDCCLI.*

Je l'ai soigneusement examiné, avec le désir d'y découvrir quelques perles cachées, qu'il m'eût été très agréable de faire passer sous vos yeux. Hélas ! il faut le reconnaître, ce n'est point là un écrin inconnu, mais tout simplement un amas de cailloux, qui ne mérite guère d'attirer le regard.

Bonnet de la Verdière ne doute de rien : il aborde tous les genres, — avec une égale infériorité. Triolet, cantaille, conte, ode, (flanquée d'un plantureux discours préliminaire en prose), églogue, ode anacréontique, épître, quatrains, sixains, cantate, poème en trois épîtres, et, enfin, pour couronner le monument,

une tragédie de *Cléopâtre*, — en cinq actes, cela va sans dire, — telle est la table des matières de ce livre, qui montre que, fidèle au précepte de Boileau, Bonnet, dont la lyre, ou la guitare, avait toutes les cordes,

« Passait du grave au doux, du plaisant au sévère. »

Et d'abord,

Aimez-vous le *galant* ? C'est par là qu'il débute.

Triolet à une jeune demoiselle, en 1743 (l'auteur avait alors seize ans).

- « Pourquoi rougir d'un doux baiser
- « Que j'ay cueilly sur votre bouche ?
- « Vous n'avez pu le refuser ;
- « Pourquoi rougir d'un doux baiser ?
- « Vos yeux semblent m'autoriser ;
- « Mais votre raison m'effarouche.
- « Pourquoi rougir d'un doux baiser
- « Que j'ay cueilly sur votre bouche ? »

Voulez-vous du solennel et du pompeux ? Ecoutez le début de l'*Ode sur les préliminaires de la paix, signés pendant le siège de Maëstricht, l'an 1748*.

- « Quelle Divinité m'inspire
- « Les heureux transports que je sens ?
- « Dans cet agréable délire
- « Quel charme vient ravir mes sens ?
- « Par un nuage qui s'entr'ouvre,
- « Le Ciel à mes yeux se découvre !
- « Les palais des Dieux sont ouverts !
- « C'est Pallas : je la vois descendre.
- « Mortels, la Sagesse va rendre
- « Le Siècle d'or à l'univers. »

On se tromperait grandement, si l'on croyait que Pallas seule paraîtra dans cette pièce lyrique. Le poète vous l'a dit : *Les palais des Dieux sont ouverts* ; excellente occasion pour en passer en revue, un à un, les habitants. Aussi défilent-ils tous à la queue leu leu : Plutus, Neptune, Mars, Bellone, l'Amour, Bacchus et son *thyrses divin* ; puis viennent les Sylvains ; puis les nymphes, les satyres, la blonde Aurore, Diane et ses chiens *pleins d'audace, les fraîches et blanches naïades*, et les hyades, et Thétis et Pomone. C'est une interminable procession des divinités de la fable, que Bonnet de la Verdière connaît toutes intimement et sur le bout du doigt ; car il leur a consacré une étude minutieuse, qui fait suite à ses *Œuvres rimées*, et qu'il a intitulée : *Abrégé de la Mythologie expliquée par l'histoire, suivant la meilleure opinion*.

En fait d'opinion, celle qu'il avait de ses facultés poétiques n'était point petite, je vous assure : il parle, à tous bouts de strophes, de sa *verve*, de son *délire*, de son *génie*. C'est peut-être un peu trop s'occuper des absents. Néanmoins, il veut bien baisser pavillon devant un autre favori des Muses, qu'il nomme à la fin de l'ode dont nous avons cité le début :

- « Mais c'en est trop : de notre verve
- « Modérons les feux indiscrets ;
- « C'est assez de chanter Minerve,
- « Cupidon, Bacchus et Cérés.
- « Laissons la trompette à Pindare ;
- « Et n'allons point, nouvel Icare,
- « Tenter un chemin périlleux.
- « Cessez, enfin ; il faut vous taire.
- « Muse, il n'appartient qu'à Voltaire
- « De célébrer nos demi-dieux. »

Je nourrissais l'espoir de trouver dans l'*Antropomanie*, où Bonnet a la prétention de peindre les vices et les folies de son temps, quelque portrait passablement touché, que j'aurais pu détacher de sa galerie ; mais il a beau dire à M. Bertrand, auquel il dédie ce long poème :

« Loin du tumulte, en mes champs retiré,
« Au sein des biens qu'en la ville on désire,
« Par ma Pallas de rechef inspiré,
« Mon cher ami, je voudrais à ton gré,
« En vrai Socrate aujourd'hui te décrire,
« Dans quels travers s'est toujours égaré
« Le genre humain, l'homme, enfin, qui s'admire ; »

il ne parvient pas à faire, une seule fois, œuvre de satirique supportable ; pareil, en cela, à un chasseur qui s'élancerait dans la campagne, en vous promettant de rentrer au gîte, le carnier plein, et dont le fusil ferait toujours long feu ou raterait toujours les perdrix et les lièvres.

Bonnet de la Verdière est un chasseur, mais un chasseur qui ne manque jamais... de revenir bredouille.

Enfin, après avoir, avec une conscience digne d'un meilleur sort, absorbé tous les gros morceaux de ce livre (jusques et non compris, je le confesse, la tragédie en cinq actes), je me suis rabattu sur les pièces minuscules, les quatrains et les sixains, qui, eux, recélaient peut-être quelques légers grains de sel. Mais j'ai eu le regret de constater que, petites comme grandes, toutes ces compositions se valent, que toutes rentrent invariablement dans le genre ennuyeux. Raté ! toujours raté ! Exemple :

QUATRAIN, EN 1749.

- « Vous vous croyez savant, pécore,
- « Et le sot de vous est jaloux ;
- « Mais je hais moins le sot encore
- « Que l'homme savant tel que vous. »

Voici peut-être ce qu'il y a de plus spirituel :

- « Harpagon, doré comme un prince,
- « Voit noble et bourgeois le plus mince,
- « S'humanise avec ses égaux ;
- « *L'or s'allie à tous les métaux.* »

C'est, ou peu s'en faut, la seule pointe ou le seul semblant de pointe que renferment les poésies de Bonnet de la Verdrière ; ce qui ne veut point dire qu'il fût un sot, comme celui du quatrain ci-dessus. Il avait, j'aime à le croire, de l'esprit... en prose, de l'instruction et maintes autres qualités et agréments ; et ce qui le laisserait croire, c'est qu'il était en fort bons termes avec le Nantais Séraphique Bertrand, le traducteur des *Odes* d'Horace, et le Croisicais Desforges-Maillard, auquel il a offert quelques-unes de ses pièces, et qu'il allait visiter de temps en temps ; mais il n'en reste pas moins établi que Bonnet ne fut qu'un rimailleur à la douzaine, et que, si la copie, qu'il s'était donné la peine de faire lui-même, de ses *Œuvres diverses*, n'était pas parvenue jusqu'à nous, il n'y aurait nullement lieu d'en prendre le deuil.

Je ne pense pas, Messieurs, avoir été trop sévère dans cette appréciation et, à ma place, pas un de vous, sans doute, ne se fût, plus que moi coiffé... de ce Bonnet.

— Nous avons terminé cette petite étude, quand

on nous a signalé une note sur Bonnet de la Verdière, publiée par M. Dugast-Matifeux, dans la *Correspondance littéraire inédite de Louis Racine avec René Chevaye, de Nantes (1858)*.

Cette note donne les prénoms du poète : *Jean-Baptiste-Olivier* ; mais elle se trompe un peu sur la date de sa naissance, qu'elle place au 5 octobre 1726, au lieu du 13 octobre 1727, comme le dit notre volume.

Bonnet de la Verdière fut auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne, en 1754, et il mourut à Paris, à l'hospice Saint-Sulpice, en 1792. On s'imaginerait peut-être que c'est le cheval Pégase, si coutumier du fait, dit-on, qui l'avait conduit en ce triste lieu ; mais non : « il s'était ruiné, par suite de nombreux procès qu'il aurait toujours perdus. Il a laissé huit volumes in-8° manuscrits de poésies, *heureusement inédites*, — notez bien que c'est M. Dugast-Matifeux qui parle, — et qui, après avoir été longtemps possédés par l'ancien notaire Boulard, surnommé *la Providence des bouquinistes*, appartenaient, en 1834, à M. Favorot. »

En ce qui me concerne, je ne promettrais aucune récompense honnête à qui trouverait les sept autres produits de cette veine intarissable.





ÉTAT DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ont été distribués aux Sociétaires :

En 1877-1878.

Œuvres françaises d'Olivier Maillard (sermons et poésies, notes et introduction), par M. Arthur de la Borderie. In-4°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. — Première année. In-8°.

En 1878-1879.

L'Imprimerie en Bretagne au XV^e siècle, par la Société des Bibliophiles bretons, avec le fac-similé de la plus ancienne impression bretonne. In-4°.

Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques.
T. I^{er}. Grand in-8°.

Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, par M. Anatole de Barthélemy, 1^{er} fascicule. Grand in-8°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. Deuxième année. In-8°.

En 1879-1880.

Documents sur l'histoire de la Révolution en Bretagne. — *La Commission Brutus Magnier à Rennes*, par M. Hippolyte de la Grimaudière. In-4°.

Le Roman d'Aquin ou la Conquête de la Bretagne par le Roy Charlemaigne, chanson de geste du XII^e siècle, publiée par M. F. Jotun des Longrais. In-4°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. — Troisième année. In-8°.

Sous presse.

Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, par M. Anatole de Barthélemy, 2^e fascicule.

En préparation.

Poème du Combat des Trente.

Les grandes Cronicques de Bretagne, par Alain Bouchard.

Anthologie des poètes bretons.

Archives de Bretagne.

L'entrée de la reine Claude à Nantes en 1518.

*Cœuvres nouvelles et choisies de Des Forges-Mail-
lard.*





LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Du 24 mai 1879 au 24 mai 1880

PAR MM. D. MORGAND ET CH. FATOUT.

1. *Les dessinateurs d'illustrations au XVIII^e siècle*, par le baron Roger Portalis, 1^{re} et 2^e partie. — 2 vol. in-8^o, xxxii-788 pp. 1877.
2. *Charles-Etienne Gaucher, graveur*, notice et catalogue, par le baron Roger Portalis et Henri Draibel. In-8^o, 150 pp. 1879.
3. *Essai sur la décoration extérieure des livres*, par MM. Marius Michel, relieurs-doreurs. In-8^o, 16 pp. 1878.
4. *L'instrument de Molière*, traduction du traité *De Clysteribus*, par Regnier de Graaf (1668), avec des notes et une notice sur l'auteur, orné d'un portrait et de nombreux bois. In-8^o, 1878.
5. *Pierre Gringoire et les comédiens italiens*, par Emile Picot. Grand in-8^o, 30 pp. 1878.
6. *Noël de Jehan Chaperon, dit « le lassé de repos »*, publiés d'après l'exemplaire unique de la bibliothèque de Wolfenbützel, par Emile Picot. In-12, 62 pp. 1878.
7. *Notice sur Jehan Chaponneau, docteur de l'Eglise réformée, metteur en scène du mystère des actes des Apôtres, joué à Bourges en 1536*, par Émile Picot. In-12, 21 pp. 1879.

8. *Catalogue des livres manuscrits et imprimés, anciens et modernes, composant la collection de feu M. E. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix en Provence.* In-8°, xvi-716 pp. 1879, orné d'un portrait.

9. *Répertoire de la librairie Morgand et Fatout.* In-8°, xiii-384 pp. 1878.

10. *Bulletin de la librairie Morgand et Fatout*, T. 1^{er}. — (N^{os} 1 à 4562). In-8°, xi-880 pp. 1876 à 1878, orné de nombreux fac-similé.

11. *Oraison funèbre du grand Condé*, par Bossuet. In-f^o, 52 pp. et 4 pl. 1879.

Tous ces ouvrages édités à Paris, par MM. Morgand et Fatout.

PAR M. MOREL.

12. *Nantes ancien et le pays nantais*, par M. Dugast-Matifeux. (L'un des 25 exemplaires sur papier de Hollande). In-4°, 600 pp. Nantes, Morel. 1879.

13. *Etudes sur quelques ouvrages rares et peu connus (XVII^e siècle), écrits par des Bretons ou imprimés en Bretagne*, par S. Ropartz, suivies d'une Bibliothèque de jurisprudence bretonne, par le comte Corbière, ancien ministre. In-8°, 288 pp. Nantes, Morel. 1879.

14. *Poèmes bretons du moyen âge, publiés et traduits d'après l'incunable unique de la Bibliothèque nationale, avec un glossaire-index*, par le v^{te} Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut. In-8°, 288 pp. Paris, Didier ; Nantes, Morel. 1879.

PAR M. ÉMILE GRIMAUD.

15. *La Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne*, par le v^{te} E. Sioc'han de Kersabiec. In-8°, xxi-360 pp. Nantes. 1867.

16. *La vie et les œuvres de Jean-Marie Robert de Lamennais (1780-1860), d'après sa correspondance*, par S. Ropartz. In-8°, xi-490 pp. Paris, Lecoffre.

17. *Vingt lettres-missives, originales et inédites, du chartrier de Thouars* (1282-1635), éditées par P. Marchegay. In-8°, 37 pp. Les Roches-Baritaud. 1879.

18. *Une Voix de Bretagne*, poésies, par l'abbé Max. Nicol. In-18 Jésus, VIII-212 pp. Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud. 1879.

PAR M. VIER.

19. *Les Noyades ou Carrier au Tribunal révolutionnaire*, par Mehée de la Touche. Réimpression textuelle de l'édition originale. In-8°, 15 pp. Nantes, Vier. 1879.

20. *La Terreur à Nantes et dans la Loire-Inférieure en 1793*. Adresses des citoyens nantais à la Convention nationale, relatives aux crimes de Carrier et aux massacres de Machecoul. Réimpression. In-8°, 14 et 6 pp. Nantes, Vier. 1879.

PAR M. ALFRED LALLIÉ.

21. *Une commission d'enquête et de propagande en l'an II de la République*, par Alfred Lallié. In-8°, 30 pp. Paris, Champion. 1879.

PAR M. CONSTANT MERLAND.

22. *Philippe Chabot, amiral de France*, par C. Merland. In-8°, 72 pp. (Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes*, 1879).

23. *Catherine de Parthenay*, par C. Merland. In-8°, 78 pp. (Extrait des *Annales de la Société Académique de Nantes*, 1875).

PAR M. PLIHON.

24. *Archives du Bibliophile breton. — Notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne*, par A. de la Borderie. In-12, T. 1^{er}, 179 pp. Rennes, Plihon. 1880.

PAR M. ARTHUR DE LA BORDERIE.

25. *Correspondance historique des Bénédictins bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'histoire de Bretagne*, par A. de la Borderie. In-8°, XLII-286 pp. Paris, Champion. 1880.

26. *Les Propos rustiques de Noël du Fail*, texte original de 1547, interpolations et variantes de 1548, 1549, 1573, avec introduction, éclaircissements et index, par A. de la Borderie. In-12, 8-LIV-297 pp. Paris, Lemerre. 1878.

27. *Les Paroisses de Vitré, leurs origines et leur organisation ancienne*, par A. de la Borderie. In-8°, 62 pp. Paris, Champion. 1877.

PAR M. LE BARON JAMES DE ROTHSCHILD.

28. *Le Mistère du Viel Testament*, publié pour la Société des anciens textes français, avec introduction, notes et glossaire, par le baron James de Rothschild. In-8°, xcii-379 pp. Paris, Didot. 1878.

29. *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles, morales, facétieuses, historiques*, réunies et annotées par MM. A. de Montaiglon et James de Rothschild, T. XI, XII, XIII. In-8°, viii-415, 423 et 432 pp. Paris, Daffis. 1876-78.

PAR M. DELAVILLE LE ROULX.

30. *Notice sur les chartes originales relatives à la Touraine, antérieures à l'an mil*, par J. Delaville Le Roulx. In-8°, 47 pp. Tours, Rouillé-Ladevèze. 1879.

31. *Revue historique et archéologique du Maine*, années 1876-1879. 6 vol. in-8°.



NÉCROLOGIE

M. LE DOCTEUR FOULON.

M. Joseph Foulon, docteur en médecine, né à Mauron (Morbihan), était âgé de soixante-onze ans quand il est mort à Nantes, le 16 octobre 1879.

La presse locale et les sociétés savantes dont il faisait partie ont rendu hommage, lors de son décès, à cet esprit élevé et original. A Paris, dans les années qui suivirent 1830, il avait beaucoup fréquenté ce groupe devenu si célèbre, qui comptait dans ses rangs Ozanam, Montalembert et Lacordaire. Fixé à Nantes, il se lia avec tout ce que notre ville possédait alors d'esprits distingués.

Ardent, plein d'initiative, il fut l'un des fondateurs de la Société archéologique de Nantes ; il contribua puissamment, par sa propagande et son exemple, à réveiller parmi nous l'intelligence de l'ancien art

national, le goût des productions artistiques du moyen âge, de la Renaissance et du XVII^e siècle, si longtemps délaissées et si injustement dédaignées.

Il fut aussi l'un des fondateurs de notre Société, qui a eu l'honneur de recueillir son dernier écrit, *la Tradition de Merlin dans la forêt de Brocéliande*, qui ouvre notre volume de *Mélanges*, imprimé en 1878.

Le docteur Foulon avait précédemment publié, à diverses époques, les travaux suivants : *Lettres à la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Nantes* (1842) ; — *Notice sur Alexis Transon, charcutier, philosophe et antiquaire* (1848), étude humoristique publiée dans les *Annales de la Société académique de Nantes* et rééditée en 1876 ; — *Moulins primitifs* (1868) ; — *Télégraphie gallo-romaine* (1869), ces deux articles dans le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes* ; — *Les Fonctions de l'État* (1871) ; etc.

M. MOREAU.

Né à Nantes le 2 juillet 1841, M. François Moreau est mort dans la même ville le 16 janvier 1880.

Il avait fait son instruction à l'École professionnelle de sa ville natale. Reçu agent-voyer cantonal en 1862, il a dressé, en cette qualité, un certain nombre de projets de chemins vicinaux dans les circonscriptions de Savenay, Guémené et Clisson, contribuant ainsi à la création du grand réseau vicinal de la Loire-Inférieure. A Nantes, où il avait été élevé à la 1^{re} classe de son grade, il a coopéré à l'établissement du boulevard de ceinture.

Il quitta le service vicinal en 1877, pour prendre l'inspection de la voirie de la ville de Nantes.

Il avait réuni une curieuse collection d'anciens plans de Nantes, et se proposait d'en faire une publication qui n'eût pas manqué d'être intéressante.

M. LOUIS DE KERJÉGU.

M. Louis Monjaret de Kerjégu, conseiller général, député du Finistère (depuis 1876), et officier de la Légion d'honneur, naquit à Moncontour (Côtes-du-Nord) ; il est mort à Brest, le 14 avril dernier, à l'âge de soixante-huit ans.

Entré dans nos rangs dès l'origine de notre Société, il fut choisi comme délégué par les bibliophiles du Finistère.

Le progrès agricole de la Bretagne a été le but, la passion de toute sa vie. De 1843 à 1858, il avait pris une large part aux travaux de l'*Association Bretonne* ; en 1873, il fut un des premiers et des plus actifs à la ressusciter. Directeur de la classe d'Agriculture de cette Association, il s'en est, jusqu'à sa mort, occupé avec le plus grand zèle. Il mit le même zèle, l'an dernier, à défendre, avec une haute compétence, les intérêts agricoles à la Chambre des Députés, dans la discussion du tarif des douanes.

Homme distingué, il laisse dans notre pays de vifs regrets ; sa mort est pour la Bretagne une perte des plus sensibles.

M. LE MARQUIS DE GOULAINÉ.

M. le marquis de Goulainé n'a fait que passer parmi nous. Admis dans notre Société le 19 mai

1880, il est mort le 17 juin suivant à son château de la Grange, commune de Saint-Étienne-de-Corcoué (Loire-Inférieure). Il avait fait partie du Conseil municipal de Nantes, du Conseil général du département, et il était maire de la commune de Saint-Étienne quand la mort est venue le frapper.

Les sympathies de cet homme de bien nous étaient acquises ; avant même d'entrer dans notre Société, il avait bien voulu nous fournir, avec une parfaite bonne grâce, les éléments d'une curieuse publication (*Le Livre de Marguerite de Bretagne*) parue dans le tome I^{er} de nos *Mélanges*. — Nous ne pouvons trop déplorer de l'avoir possédé si peu de temps.

M. HENRI LALOY.

Notre confrère, M. Henri Laloy, mort à Paris le 19 juin 1880, à l'âge de 65 ans, était d'origine normande.

Il s'est constamment occupé d'études historiques et bibliographiques. Il était l'un des plus anciens membres de la *Société de l'histoire de France*, et faisait aussi partie de la *Société des Bibliophiles Normands*, à laquelle il avait rendu de nombreux services pour ses publications.

Il était docteur en médecine et chevalier de la Légion d'honneur.

M. AMÉDÉE CLERC.

M. Amédée Clerc s'était empressé d'adhérer au projet de fondation de notre Société, et il fut des premiers à vouloir en faire partie. On ne s'en éton-

nera pas, lorsqu'on saura que M. Clerc était un amateur passionné des livres, et qu'il recherchait sans cesse les belles éditions. Il s'était surtout occupé de collectionner tout ce qui a paru de Béranger. Sa très curieuse bibliothèque est restée entre les mains de son fils, M. Gabriel Clerc, qui a tenu à lui succéder parmi nous.

M. Clerc (René-Amédée) est décédé à Nantes, le 12 juillet 1879.





DOCUMENTS INÉDITS

I

RÈGLEMENT POUR LES VIVRES DES TROUPES ¹

(1557)

*Estat des vivres qu'il convient pour l'advitaillement
de cent hommes pour ung mois.*

Premierement

Biscuits, quatorze pippes à c. s.

Vin et biere, à raison de deux pintes, mesure de Paris, pour chacun homme par jour, sept tonneaux et demi. *En marge est escrit de la main du duc d'Estampes* : Trente cinq liures le vin de Brest. Il s'en trouve peu.

Chair de beuf pour quinze jours, à raison d'un barril pour lesdits cent hommes par jour, quinze barrils qui contiendront chacun trente six pieces de chair. *En marge, de la mesme main* : Environ xv. s. le barril.

¹ Bibliothèque Nationale, Ms. fr. 22310, f. 111. — Ce n° 22310 est une partie du n° III de la Collection des Blancs-Manteaux. La pièce que nous publions est copiée dans ce volume de la main de dom Lobineau.

Lard durant huit jours, à raison de demie liure pour homme par jour, quatre cent liures. *En marge* : A xv. den. la liure.

Morue, durant huit jours, à raison de trente trois pour cent hommes par jour, cclxiv. *En marge* : Le cent pourra couster environ vi. liures.

Beurre durant lesdits huyt iours, à raison d'un quart de liure pour homme par jour, cc liures. *En marge* : xv. den. la liure.

Chandelle, à raison de deux liures pour cent hommes, par jour, lxii. liures. *En marge* : xv. den. la liure.

Boys à brusler, cent douzaines. *En marge* : xii. liu. vi. s.

Vinaigre, demie barique. *En marge* : La barique x liu.

Sel, demie barique. *En marge* : La barique xl. s.

Fustailles à mettre eaue douce, sept tonneaux et demy.

Seize panners, seize bidons, seize plats de boys, et seix lanternes.

Faut pour passer cent cheuaux huyt nauires du port de quatre vingt tonneaux, l'un portant l'autre, en chacun desquels on mettra douze chevaux, qui font xcvi. cheuaux. Les quatre qui sont daudentage se pourront mettre et departir aux plus commodes nauires, chacun desquels nauires pourra ¹ passer, oultre lesdits cheuaux, vingt hommes de guerre et plus.

Et pour conduire chacun desd. nauires faut vingt cinq hommes mariniers oultre lesd. gens de guerre.

¹ F. III, v.

*Aduitaillement pour les dits cent cheuaux pour
ung moys.*

Foing, à raison d'une demie charetée pour chacun cheual par moys, cinquante chartées. *En marge* : cinquante soulds la chartée.

Auoine, à rison de demye pippe pour cheual par moys, l. pippes. *En marge* : Cent s. la pipe.

Fustailles pour mettre les eaues pour lesdits cheuaux, ce que les gens de guerre y en voudront ou pourront mettre.

Faut des ponts de boys pour embarquer lesdits cheuaux, toilles pour faire mangeoueres, et sangles pour les embarquer et guinder dedans les nauires.

Et au dos est escrit : Cope de l'estat envoyé au Roy pour les victuailles qu'il est besoing auoir pour mil hommes durant ung mois pour le passaige en Escosse, le xiv. septembre 1557.

*(Copie du tems de la date, Archives
de Penthiere).*

II

UNION DE L'ABBAYE DE GENESTON

A LA CONGRÉGATION DES CHANOINES RÉGULIERS DE FRANCE

(1656-1657)

La pièce que nous publions offre un certain intérêt en ce sens qu'elle apporte une rectification importante au *Gallia Christiana*. D'après cet ouvrage en effet, l'abbaye de Geneston, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, n'aurait plus eu de moines en 1656, et les abbés commendataires seraient restés jusqu'à la Révolution à la tête d'un monastère sans religieux¹. Ce fait est assez fréquent, et Pornic, la seule autre abbaye du même ordre dans le diocèse de Nantes, se trouvait dans le même cas². Le document qui suit nous montre, au contraire, Geneston habité en 1657 par un prieur et deux anciens chanoines, auxquels vinrent s'adjoindre en cette année quatre religieux de la Réforme Génovéfaine. Cette occupation de Geneston ne fut pas seulement momentanée, car notre relation est postérieure à 1670, et ses termes prouvent la prospérité de la maison au moment de la rédaction.

Nous savons, d'autre part, qu'en 1779 l'abbaye était occupée par un prieur claustral nommé Rué et par d'autres religieux.

La pièce publiée forme un chapitre d'une *Histoire des chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin de la Congrégation de France*, manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (5 gros volumes in-f^o, cotés H 18). Cette histoire s'étend de 1618 à 1670, et la partie relative à Geneston occupe les p. 509-517 du t. IV.

R. BLANCHARD.

¹ « Nullo anno 1656 Genestonii superstites fuisse canonicos Sammarthani memorant. Abbates tamen vacuas et pauperculas ædes usque ad exitum postremi sæculi administravere. » (Hauréau : *Gallia Christiana*, t. XIV, col. 856.)

² *Gallia Christ.*, XIV, 858.

L'abbaye de Geneston, au diocèse de Nantes, sera toujours redevable du bien que la Réforme y a produit à M. l'abbé de Pontchâteau, dont la vertu et les mérites sont aussi considérables que sa naissance l'a rendu illustre. Comme sa haute piété lui faisait rechercher toutes les occasions de faire le bien, il tâcha surtout de le procurer dans les lieux de sa dépendance. C'est pourquoi étant abbé de Geneston, et voyant que les religieux n'y gardaient plus de règle et y vivaient assez grossièrement, il prit résolution d'y établir les religieux de la Congrégation, pour y faire revivre les pratiques de la religion et le culte divin. Il vint donc plusieurs fois à Sainte-Geneviève en solliciter le Révérend Père Général. Mais comme le revenu était fort modique, et que le tiers ne pouvait suffire pour entretenir une communauté, on témoigna d'abord de la difficulté de s'engager en cette affaire, où il n'y avait pas grand avantage pour la Congrégation, à laquelle il se présentait plusieurs autres maisons plus considérables. Néanmoins on se laissa vaincre à la fin par ses instances et ses bonnes intentions, qui allaient à nous gratifier en tout ce qu'il pourrait. Voyant d'ailleurs que le bénéfice simple de Saint-Symphorien ⁴ dépendant de cette maison, étant entre nos mains, on le pourrait faire réunir à la mense conventuelle, ces considérations firent qu'on passa un concordat avec lui pour l'introduction des religieux de la Congrégation en son abbaye.

On disposa ensuite ce qui était nécessaire pour cet

⁴ Commune de Saint-Lumine-de-Coutais, canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Loire-Inférieure).

établissement, de sorte que le Père Logerot, qui était destiné pour en être supérieur, partit de Paris au mois de décembre 1656 avec le Père Cramoisy, qui prirent en passant à Beaugency le Frère Le Vert, pour s'aller mettre en possession de cette abbaye. Comme ils furent arrivés à Angers, le Père Logerot, qui avait été chargé d'une lettre de M. l'abbé à M. l'évêque de Nantes, par laquelle il lui demandait son consentement, l'alla trouver en un château qu'il avait en Touraine. Ce prélat n'était pas trop porté pour les religieux ; il le reçut assez froidement, et ayant lu la lettre et le traité, il dit que M. l'abbé était un jeune homme qui ne savait pas ce qu'il faisait, qu'il en voulait donner avis à M. le Chevalier qui était son tuteur, et qu'il revînt dans quinze jours quérir la réponse.

Le Père Logerot ne laissa pas aussitôt de donner avis à M. l'abbé de la manière qu'il avait été reçu par ce prélat, et des discours qu'il lui avait tenus, quoiqu'il n'eût pas sujet d'en être satisfait ; néanmoins, comme il est fort modeste et fort sage, il lui récrivit une lettre dans des termes pleins de civilité et de bonne estime de la Congrégation, lui faisant instance de nous recevoir dans son diocèse, l'assurant que nous y rendrions de bons services. Le Père Logerot ayant reçu cette lettre à Angers, où il l'attendait, l'alla aussitôt porter à M. de Nantes ; lequel après l'avoir lue, en demeura si satisfait, qu'il accorda son consentement pour nous établir à Geneston, ordonnant sur le champ à son secrétaire de dresser cette affaire avec le Père, et lui donner ses expéditions.

Etant de retour à Angers, voyant tous les obstacles

qui avaient retardé l'exécution des ordres qui lui avaient été donnés, levés, il partit dès le lendemain avec les Pères Cramoisy et Houpin et Frère Le Vert, et se rendirent le même jour à Nantes. Ils y trouvèrent l'ancien prieur de l'abbaye avec l'agent de M. l'abbé, qui les y attendaient pour leur rendre tous les témoignages d'amitié possibles, les assurant qu'ils seraient les bienvenus et qu'ils étaient souhaités depuis longtemps en ce lieu. Les deux autres anciens étant venus le lendemain à Nantes, on passa un concordat par lequel on régla leurs pensions et leurs autres prétentions. Ensuite ils allèrent de compagnie à Geneston, le samedi 26 janvier de cette année 1657, où ces bons religieux leur firent tout le bon accueil qui leur fut possible, et le lendemain dimanche, ils les mirent en possession de l'église, de la sacristie et des lieux réguliers, en présence de toute la paroisse, qui en témoigna une joie tout extraordinaire, espérant de profiter beaucoup des fruits de cette nouvelle Réforme pour leur salut. Ils ne furent pas en effet trompés dans leurs espérances, car, dès le jour même, le Père Cramoisy monta en chaire après vêpres et leur fit une instruction très utile, dont ils furent fort touchés. Ces bonnes gens, qui étaient fort ignorants des choses de la religion, faisaient paraître une grande avidité de la parole de Dieu, qu'il continua à leur distribuer les fêtes et dimanches et durant le carême, dont M. l'abbé reçut une grande satisfaction.

La charité de ces bons anciens fut telle à leur égard, qu'ils les nourrirent pendant quinze jours, et eussent continué encore plus longtemps, si les nôtres n'eussent appréhendé de leur être à charge. Le Père

prieur les pria donc de leur permettre de se retirer dans le lieu qu'ils leur avaient destiné, et qu'ils avaient fait accommoder et meubler le mieux qu'il leur fût possible des 100 pistolles que M. l'abbé leur avait fait donner en entrant pour les frais de leur établissement.

Il leur avait cédé la ferme de toute l'abbaye, qui se montait environ à 2000[#] pour leur subsistance ; mais comme le Père Logerot reconnut par le bail, que le fermier avait encore une année à jouir, et qu'il n'avait pas de quoi faire subsister la communauté, il fit connaître fort ingénument ses besoins à M. l'abbé, qui prit en très bonne part ce qu'il lui demanda, les vint voir durant l'été avec un docteur de Sorbonne, et fut si satisfait de la bonne éducation qu'ils donnaient au public, et du fruit qu'ils faisaient dans la paroisse, qu'il leur donna à recevoir toute l'année qui lui était due par son fermier et les arrérages. Il fit un partage des biens le plus avantageux qui se pût pour nos Pères, et leur témoigna tant d'amour et de bonté qu'ils en étaient confus.

Il leur fit mettre le coffre où étaient les papiers entre leurs mains, dans lequel le Père prieur trouva beaucoup de baux à vie qui étaient expirés, dont il fit revenir les biens, et augmenta si notablement le revenu par sa bonne économie, que de 2000[#] il le fit monter à 5000[#]. Bien plus, comme M. l'abbé avait tout crédit chez M. le Chancelier, il leur fit obtenir des lettres patentes pour abattre du bois jusqu'à la somme de 12.000[#], laquelle ayant été touchée par le Père Lefebvre¹, qui tint quelque temps la place de

¹ Le Père Lefebvre était prieur à Saint-Euverte d'Orléans,

supérieur en cette maison. Il en a bâti deux corps de logis fort beaux et fort commodes, qui rendent cette maison une très agréable solitude.

III

CONTE INÉDIT DE DES FORGES MAILLARD

Inédit n'est pas tout à fait exact. Ce conte a été publié dans le *Mercure de France* ; mais Des Forges Maillard ne l'a recueilli dans aucune édition de ses *Œuvres* ; et le *Mercure* n'ayant pas de tables générales, il est là vraiment perdu — avec bien d'autres choses.

Il convient d'autant mieux de le retirer de ces limbes, qu'il relate une anecdote essentiellement nantaise et bibliographique. Il nous montre les beaux esprits du temps, ou soi-disant tels, s'assemblant chez un imprimeur de Nantes pour lire les journaux et discuter le mérite des productions littéraires. Les moins compétents sont nécessairement les plus sévères. Ils prennent pour cible le *Mercure*, contre lequel leurs critiques sont plaisantes : chacun d'eux veut le réformer en vue de son intérêt personnel et même professionnel.

Le *Mercure de France*, au siècle dernier, jouait un rôle analogue à celui de notre *Revue des Deux-Mondes*. Des Forges y brillait alors (1730-1734) sous le galant pseudonyme de *M^{lle} de Malcrais*, qui trompait tout le monde et lui valait les hommages passionnés de tous les poètes, sans en excepter Voltaire.

Pour venger le *Mercure*, qui lui rendait tant de services, *M^{lle} de Malcrais* composa ce conte, que le *Mercure* même publia.

quand en 1661, il fut exilé à Geneston pour cause de Jansénisme. (Bibl. Sainte-Geneviève, H 18, t. V, chap. 10.

Les Critiques du Mercure

PAR M^{lle} DE MALCRAIS DE LA VIGNE, du Croisic, en Bretagne.

Non loin des bords charmans où la Loire écumeuse
S'enfle et s'énorgueillit de porter des vaisseaux,
S'élève une ville fameuse
Par les biens que chez elle ont amenés les eaux.

Là — comme on nous en fait l'histoire —
Chez certain imprimeur aux sourcils rechignez,
Fier de quelques écus à la hâte gagnez,
S'assemble un plaisant consistoire.
Médecins damoiseaux, avocats bien peignez,
Auprès des ignorans s'en faisant fort à croire,
A vingt-cinq ou trente ans docteurs *interlignez*,
Tiennent dans sa boutique un nombreux auditoire.

Là l'on passe par le tamis

Auteur moderne, auteur antique ;
Tout à leur sentiment sans appel est soumis ;
Sur l'étiquette on juge, on déclare hérétique
Poète, prosateur ; et leur caprice inique
Veut régler à son gré, sans connoître le marc,

La balance de la critique.

Un jour, sur *le Mercure* ils exerçoient leur arc.

— Parlez-moi (s'écrioit un bâtard d'Hippocrate,
S'adressant au seigneur Purgon) :

Ce livre à votre avis contient-il rien de bon ?

Y trouvez-vous rien qui vous flatte ?

— Qui ? moi ? Vous vous moquez (lui répond l'autre) :

Mais surtout ce qui me chagrine, [non !

Me fait monter la bile, en un mot m'assassine,
C'est que, dans l'article des MORTS,
On n'y met point la maladie,
Qui du dernier hoquet leur causa les efforts.
Si l'auteur avoit du génie,
Il feroit un détail dont la douce harmonie
Surpasseroit la mélodie
Du cygne chantant ses abois ;
Il nous diroit combien de fois
Le malade a passé par la phlébotomie,
Combien il eut d'accès et de redoublemens,
Combien il prit de lavemens !
Oh ! *le Mercure* alors, grâce à ces agrémens,
Se soutiendrait malgré l'envie.

— Pour moi (dit Cujaton, qui se tait au Palais,
Mais grand parleur en compagnie),
Le Mercure, à mon sens, auroit beaucoup d'attraits
Si, dans l'article des ARRÊTS,
On déployoit les plaidoiries.
Il faudroit commencer d'abord par les exploits,
Les petites écorcheries ;
Sommatious viendroient gentiment trois à trois ;
Puis, marchant à grands pas, de vieux papiers char-
Par ordre paroîtroient vastes productions, [gées,
Incidens supposez, fines inductions ;
Ainsi ces pièces arrangées
Du *Mercury* feroient un livre recherché. —

En ces mots ces Messieurs expliquoient leurs pensées.
Un poëte, en un coin caché,
Moitié plaisant, moitié fâché,
Répondit aussitôt à leurs billevesées :

— Allez vous purger le cerveau,
Avorton de la médecine !
Et vous, avocats sans doctrine,
Allez moucher, tousser et cracher au barreau !
 Vos beaux discours, tenez, je les compare
A ceux d'une bigote ignare
 Qui, présente au sermon du Roi,
Blâme, approuve, examine, et croit en sa cervelle
 — Brouillant et le dogme et la foi —
 Que ce docte sermon fut fait exprès pour elle !

IV

UN AUTOGRAPHE DE BRIZEUX

La *Revue de Bretagne et de Vendée* fit son apparition au mois de janvier 1857, et, dans sa livraison de novembre, elle avait l'honneur de publier une pièce de vers de l'auteur de *Marie*, intitulée : *L'Élégie de la Bretagne*, qui mérite d'être rangée parmi ses plus belles productions. « C'est, a dit M. Saint-René Taillandier, le cri suprême du barde. » Brizeux mourait, en effet, six mois après, le 3 mai 1858.

M. Arthur de la Borderie, le fondateur et directeur du nouveau recueil, avait présenté cette pièce à ses lecteurs avec une émotion qu'aucun Breton, qu'aucun lettré n'aura de peine à comprendre. « En imprimant, disait-il, les vers qu'on va lire, nous croirions faillir au devoir, si nous manquions d'exprimer notre reconnaissance au poète éminent qui a bien voulu en gratifier notre Revue. C'est une consécration pour notre œuvre d'avoir été jugée digne de porter, avant tout autre, à l'oreille et au cœur de la Bretagne ce cri de haute poésie et d'ardent patriotisme. La France l'admira comme nous, mais elle ne le répètera qu'après nous. Et vraiment c'est bien justice, car l'inspiration du poète est ici, plus que jamais, toute bretonne... »

On ne l'a pas oublié, cette *Élégie* s'ouvre par quatre vers d'une solennité magistrale :

Silencieux menhirs, fantômes de la lande,
Avec crainte et respect dans l'ombre je vous vois !
Sur nous descend la nuit, la solitude est grande,
Parlons, ô noirs granits, des choses d'autrefois.

Talleyrand conseillait, paraît-il, de se défier du premier mouvement, parce que c'est le bon. Aux poètes on pourrait dire, ce nous semble : « Tenez-vous en à votre première idée : c'est souvent la meilleure. » Nous allons en administrer une preuve.

Ayant appris qu'à la *Revue* on se disposait à faire imprimer et à lui offrir un tirage à part de sa pièce, Brizeux écrivit à M. de la Borderie une lettre, jusqu'à présent inédite, que nous avons la bonne fortune de posséder, son destinataire s'en étant gracieusement dessaisi en notre faveur. La voici :

M. de la Borderie, rue de l'Évêché, 2, à Nantes.

Monsieur,

A cette *Élégie de la Bretagne* il manquait certainement un prologue : — Vous avez bien voulu l'écrire et d'un tel style que la main est par vous forcée aux durs esprits qui repoussent l'Idéal.

Pour vous seconder un peu, j'ai essayé une première strophe qu'on voudra bien ajouter au tirage à part que me promet votre courtoisie.

Quant aux choses vraiment trop flatteuses dont vous entourez l'insertion de mon envoi, je ne sais en vérité qu'y répondre. Mais j'admettrai volontiers l'éloge donné à mon amour pour notre pays ; c'est cet amour, quand toutes les voix se taisaient encore, qui m'a fait poète... poète, si je puis prendre ce nom, *sed non ego credulus illis*. — Toutefois je

m'évertue dans ce champ où, dût-il succomber, se dresse encore le Génie de la Bretagne : heureux et fier, Monsieur, d'y avoir rencontré un frère d'armes tel que vous.

Avec de nouveaux remerciements, daignez agréer, Monsieur, l'hommage de mes sentiments tout dévoués.

A. BRIZEUX.

Rue du Commerce, 14, Lorient (Morbihan).

Ce que vous dites en faveur du dragon *rouge*¹, (de la teinte sanglante et d'incendiaire que lui donne cette épithète), me paraît si décisif, que je renonce à toute correction.

J'attends avec impatience les feuilles à part.

Monsieur, vous voulez bien encore me parler de l'Académie. Or ce coin du monde vous est assez connu pour admettre que les titres littéraires y valent peu de chose. On peut même s'en passer, si l'on est rompu aux manèges dont nous, gens *d'humeur rustique et fière*, sommes, grâce au ciel, incapables. Aussi écrivais-je à un ami que je me résignais à siéger au sein de la Nature. Cependant l'appui de la *Revue de Bretagne* m'est si honorable que je dois l'admettre ; j'aurai ainsi la voix de mes compatriotes, et cela peut suffire.

¹ Parlant du chemin de fer, le poète avait dit :

« Voici le dragon *blanc* annoncé par Merlin. »

M. de la Borderie avait cru devoir faire imprimer : « dragon *rouge* ».

Sur un feuillet séparé, le poète avait écrit la strophe annoncée au début de sa lettre. Nous la transcrivons :

Une plaintive voix a monté sur la grève ;
On dirait le soupir d'un peuple agonisant :
Bientôt, mœurs du pays, ne serez-vous qu'un rêve ?
De quel espoir s'armer contre le mal présent ?
Silencieux menhirs, fantômes de la lande, etc...

M. de la Borderie jugea — et quel homme de goût l'en blâmerait ? — que cette adjonction n'était pas heureuse, qu'elle allait gâter le magnifique début de l'*Élégie* ; et il prit sur lui de n'en tenir aucun compte. La strophe demeura donc oubliée, depuis lors, dans le pli de la lettre, comme un papillon, d'une beauté médiocre, au fond du tiroir d'un entomologiste.

Décidément, l'idée première valait mieux. Brizeux lui-même fut sans doute de cet avis ; car, dans l'édition de ses œuvres complètes, publiée en 1861 chez Michel Lévy, il n'y a pas trace du quatrain que nous venons de révéler à nos confrères les Bibliophiles bretons.

ÉMILE GRIMAUD.





STATUTS DE LA SOCIÉTÉ
DES
BIBLIOPHILES BRETONS
ET
DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE



ARTICLE I.

LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE est instituée pour entretenir et propager le goût des livres, sauver de la destruction, réunir, publier, traduire et réimprimer les volumes, pièces, manuscrits et documents quelconques inédits ou rares, pouvant intéresser l'histoire et la littérature de l'ancienne province de Bretagne.

ARTICLE II.

Le siège de la Société est à Nantes, à la Bibliothèque publique, salle de la Commission de surveillance.

ARTICLE III.

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres, être admis à la majorité au scrutin secret, et déclarer adhérer aux présents statuts.

ARTICLE IV.

La Société se réunit une fois par mois. Les membres sont convoqués par lettre individuelle.

ARTICLE V.

La Société est administrée par un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint, d'un trésorier et d'un bibliothécaire-archiviste, lesquels sont élus pour deux ans dans une assemblée générale qui a lieu dans la première quinzaine de juin. Les membres du bureau sont indéfiniment rééligibles. En outre, chaque groupe d'associés appartenant à l'un des cinq départements de la Bretagne désigne un délégué représentant la Société dans son département et chargé de correspondre avec le bureau dont il fait partie de droit.

ARTICLE VI.

Chaque Sociétaire paie d'avance et dans le courant du mois de juin de chaque année une somme

de vingt francs *. Indépendamment de cette cotisation, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de quinze francs. — Les *membres fondateurs* sont dispensés de ce droit**.

ARTICLE VII.

Le produit des cotisations, des dons volontaires et de la vente des volumes publiés, est affecté à la publication d'ouvrages, à l'achat de pièces intéressantes et au paiement de toutes les dépenses régulièrement votées par la Société.

ARTICLE VIII.

Le choix des ouvrages à éditer est fait par la Société. La surveillance de la publication, des notes, préfaces et commentaires qui y seraient joints, appartient à un comité composé du bureau, de l'auteur de la publication, et d'autres membres de la Société appelés par le bureau, s'il le juge nécessaire.

ARTICLE IX.

Il est tiré de chaque ouvrage publié par la Société un nombre d'exemplaires égal à celui des sociétaires et en plus deux cents exemplaires qui sont mis dans le commerce. Chaque membre a droit à un exemplaire, et l'auteur d'une publication reçoit en plus 10 exemplaires sur papier ordinaire. — Les membres

* Conformément à l'usage admis dans la plupart des sociétés, la cotisation annuelle peut être remplacée par une somme de *deux cents francs*, une fois donnée.

** Les deux cents premiers Sociétaires inscrits ont seuls droit au titre de *membre fondateur*. (Décision prise en assemblée générale, le 14 janvier 1878).

nouvellement admis n'ont droit à la continuation d'un ouvrage en cours de publication qu'autant qu'il en reste des exemplaires disponibles et moyennant un prix fixé par le bureau, pour la partie publiée avant leur entrée dans la Société.

ARTICLE X.

Les exemplaires des membres de la Société devront toujours être tirés d'un format ou sur un papier spécial, se distinguant notablement du reste de l'édition destinée au public. Ces exemplaires seront numérotés et porteront le nom des membres auxquels ils devront appartenir. La mise en vente en est formellement interdite.

ARTICLE XI.

Une bibliothèque sera formée tant avec les publications de la Société qu'avec les livres ou manuscrits provenant d'achats ou de dons volontaires. Aucune pièce ne pourra sortir du local choisi pour la bibliothèque.

ARTICLE XII.

Toute modification aux présents Statuts ne pourra avoir lieu qu'en assemblée générale, convoquée spécialement pour ce sujet, et à la majorité des deux tiers des membres présents.

Arrêté à Nantes, en assemblée générale, le 24 mai 1877.



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

VOTÉES PAR LA SOCIÉTÉ *

I.

La durée des pouvoirs du Bureau est portée à trois ans.

II.

Le nombre des membres de la Société est limité à 350.

III.

Le fils ou le gendre d'un sociétaire décédé qui voudra succéder à celui-ci, sera proposé pour l'admission de préférence à tout autre candidat, et sera dispensé du droit d'entrée mentionné en l'article 6 des Statuts.

IV.

Au-dessus du chiffre de 350, les personnes auxquelles le Bureau reconnaîtra la qualité de *bienfaiteurs de la Société*, seront admises comme sociétaires.

Pour copie conforme :

Le Président de la Société,

ARTHUR DE LA BORDERIE.

* Le premier article de ces *Dispositions réglementaires* a été voté par la Société le 25 juin 1879, les trois autres le 19 mai 1880.



TABLE

	Pages
Bureau élu le 25 juin 1879.....	7
Liste des membres de la Société :	
Membres fondateurs.....	9
Membres titulaires.....	23
Extraits des procès-verbaux. — <i>Séance du 25 juin</i> <i>1879</i>	29
— <i>Séance du 30 octobre 1879</i>	31
— <i>Séance du 24 janvier 1880</i>	34
— <i>Séance du 19 mai 1880</i>	36
Rapport de M. Émile Grimaud sur les <i>Œuvres de</i> <i>Bonnet de la Verdière</i>	41
État des publications de la Société.....	47
Liste des ouvrages offerts à la Société.....	49
Nécrologie.....	53
Documents inédits. — <i>Règlement pour les vivres des</i> <i>troupes (1557)</i>	58
— <i>Union de l'abbaye de Geneston à la Congrégation</i> <i>des Chanoines réguliers de France</i>	61
— <i>Conte inédit de Des Forges Maillard</i>	66
— <i>Un autographe de Brizeux</i>	69
Statuts de la Société des Bibliophiles.....	73



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS



Ce BULLETIN a été tiré à 400 exemplaires in-8° vergé.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
DES
BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE
L'HISTOIRE DE BRETAGNE



QUATRIÈME ANNÉE

(1880-1881)



NANTES
SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS
ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

—
M. DCCC. LXXXI





BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

ÉLECTIONS DU 25 JUIN 1879

Président. Arthur DE LA BORDERIE, à Vitré (Ille-et-Vilaine);

Vice-Présidents. Général Emile MELLINET, place Launay, 8, à Nantes;

Henri LEMEIGNEN, avocat, rue Bonne-Louise, 7, à Nantes;

Secrétaire. René BLANCHARD, place Pirmil, à Nantes;

Secrétaire-Adjoint. Jules RIALAN, place Delorme, à Nantes;

Trésorier. Alex. PERTHUIS-LAURANT, aux Folies-Chaillou, à Nantes;

Bibliothécaire-archiviste. S. DE LA NICOLLIÈRE-TENJEIRO, rue Deshoulières, 1, à Nantes.

Délégués :

J. GAULTIER DU MOTTAY, conseiller général, à Plérin (Côtes du Nord);

Louis DE KERJÉGU, député, à Saint-Goazec (Finistère);

Hippolyte DE LA GRIMAUDIÈRE, rue Louis-Philippe, 13, à Rennes (Ille-et-Vilaine);

René KERVILER, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure);

Vincent AUDREN DE KERDREL, sénateur, à Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).







LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE



I

Membres fondateurs.

- M. Émile ALIZON,
Notaire à Nantes. — 24 mai 1877*.
- M. Léon ALLIOT,
Négociant à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Vincent AUDREN DE KERDREL,
Sénateur, à Saint-Uhel (Morbihan). — 5 septembre 1877.
- S. A. R. M^{sr} le duc d'AUMALE,
De l'Académie française, président d'honneur des
Bibliophiles français, à Paris. — 5 avril 1878.

* Date de l'admission.

- M. Ernest AVRIL DE LA VERGNÉE,**
Avocat à La Rochelle. — 12 juillet 1877.
- M. Adrien DE LA BARBÉE,**
Chef de division à la préfecture de la Loire-Inférieure.
— 24 mai 1877.
- M. Anatole DE BARTHÉLEMY,**
Membre du Comité des travaux historiques et de la
Société des Antiquaires de France, à Paris. — 5 avril
1878.
- MM. BARTHÈS ET LOWELL,**
Libraires à Londres. — 14 janvier 1878.
- M. Simon BAUGÉ,**
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Paul-Émile BERTHAULT,**
Avocat à Nantes, ancien bâtonnier, ancien adjoint au
maire de Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Louis BERTHET,**
Avoué à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Paul DE LA BIGNE VILLENEUVE,**
Rédacteur du *Journal de Rennes*. — 31 octobre 1877.
- M. Gustave BLANCHARD,**
Percepteur à Nozay (Loire-Inférieure). — 5 avril 1878.
- M. René BLANCHARD,**
Pharmacien à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. l'abbé Auguste BLATIER.**
Curé à Saint-Etienne-de-Mont-Luc (Loire-Inférieure). —
31 octobre 1877.
- M. Frédéric DE BOISDAVID,**
A Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Eugène BOISMEN,**
Architecte diocésain à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Félix DU BOIS SAINT-SÉVRIN,**
A Quimper. — 5 avril 1878.

- M. Édouard BONAMY,
Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877. —
Décédé le 29 octobre 1877.
- M Eugène BONAMY,
Docteur en médecine à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Louis BONNIGAL,
Notaire à Vertou. — 31 octobre 1877.
- M. Gustave BORD fils,
A Saint-Nazaire. — 14 janvier 1878.
- M, Arthur DE LA BORDERIE,
Membre du Comité des Travaux historiques, à Vitré,
directeur de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. —
12 juillet 1877.
- M. Auguste BOSSIS,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Eugène BOUCHINOT,
Négociant à Rennes. — 12 juillet 1877.
- M. Victor BOULANGER-LESUR,
A Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Stanislas BOULAY,
Notaire à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Ernest DE BRÉHIER,
A Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.
- M. le comte Fernand DU BREIL DE PONTBRIAND,
Au château de la Haye-Besnon, par Châteaubriant. —
5 avril 1878.
- M. le marquis Charles DE LA BRETESCHE,
Au château du Couboureau, par Torfou (Maine-et-Loire).
— 5 avril 1878.
- M. François BRIAU,
Directeur des Chemins nantais. — 12 juillet 1877.
- M. Charles BRILLAUD-LAUJARDIÈRE,
Avocat à Nantes. — 14 janvier 1878.

- S. E. M^{sr} le cardinal Godefroy BROSSAYS SAINT-MARC,
Archevêque de Rennes. — 31 octobre 1877. —
Décédé le 26 février 1878.
- M. LÉON BRUNEAU,
Architecte à Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Émile BURGAUD,
Avoué à La Rochelle. — 12 juillet 1877.
- M. Arthur CAILLARD,
Courtier maritime à Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Anatole CANIVET,
Ingénieur-directeur des Tramways, à Doulon-Nantes.
— 12 juillet 1877.
- M. Félix CAVALIN,
Notaire à Couéron (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.
- M. Edouard DE CAZENOVE DE PRADINES,
Ancien député à l'Assemblée nationale, à Nantes. —
5 avril 1878.
- M. Alexandre CÉLIER,
Avocat au Mans. — 5 avril 1878.
- M. le comte Fernand DE CHABOT,
A Paris. — 5 avril 1878.
- M. Honoré CHAMPION,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.
- M. Alfred DE CHASTEIGNER,
Au château de Beaulieu (Vendée). — 5 avril 1878.
- M. l'abbé Louis-Marie CHAUFFIER,
Prosecrétaire de l'évêché de Vannes. — 14 janvier 1878.
- M. Anatole CLAUDIN,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.
- M. Amédée CLERC,
A Nantes. — 24 mai 1877. —
Décédé le 12 juillet 1879.
- M. LÉON CONOR-GRENIER,
Libraire-éditeur à Saint-Brieuc. — 31 octobre 1877.

- M. l'abbé Henri CORDÉ,
Professeur au collège Saint-Stanias, à Nantes. — 14
janvier 1878.
- M. Ludovic CORMERAIS,
Ancien vice-président du Conseil de préfecture, à Angers.
— 5 avril 1878.
- M. Louis DE CORNULIER,
Au château de la Lande (Vendée). — 12 juillet 1877.
- M. Henri COUDERC DE SAINT-CHAMANT,
Trésorier-payeur général à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Alphonse COUESPEL,
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Joseph DELAVILLE LE ROULX,
Archiviste-paléographe, au château de la Roche, pa
Monts (Indre-et-Loire). — 14 janvier 1878.
- M. Magloire DORANGE,
Avocat à Rennes. — 5 septembre 1877.
- M. Camille DUPUY,
Ancien magistrat, avocat à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M^s Henri DE L'ESPINAY,
Protonotaire apostolique, à Nantes. — 5 avril 1878. —
Décédé le 20 avril 1878.
- M. Étienne ÉTIENNEZ,
Avoué à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Paul EUDEL,
A Paris. — 24 mai 1877.
- M. Benjamin FILLON,
Numismatiste et antiquaire à la Court, Saint-Cyr-en-
Talmondais (Vendée). — 24 mai 1877.
- M. Gustave FITAU,
Armateur à Nantes. — 14 janvier 1878.

- M. Auguste DE FOUCAUD,
A Rennes. — 5 avril 1878.
- M. Joseph FOULON-MÉNARD,
Docteur en médecine à Nantes. — 5 avril 1878.
Décédé le 16 octobre 1879.
- M. Édouard FRAIN,
Conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Vitré. —
5 septembre 1877.
- M. Jules DE FRANCE,
Architecte-voyer à Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Stanislas GAHIER,
Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Alexandre GALIBOURG,
Avocat à Saint-Nazaire. — 12 juillet 1877.
- M. Auguste GARNIER,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Jules GAULTIER,
Ingénieur des télégraphes à La Rochelle. — 14 janvier
1878.
- M. Joachim GAULTIER DU MOTTAY,
Membre du Conseil général des Côtes-du-Nord, à Plérin
(Côtes-du-Nord). — 5 septembre 1877.
- M. Victor GIRARD,
Photographe à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Olivier DE GOURCUFF,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Eugène DE LA GOURNERIE,
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. le vicomte Alfred-Jules-Henri DE GOUYON DE BEAUCORPS,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

- M. le marquis Anatole DE GRANGES DE SURGÈRES,
Au château de la Garenne, Eeckeren (Belgique). —
24 mai 1877.
- M. l'abbé Pierre GRÉGOIRE,
Vicaire à Saint-Félix de Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Émile GRIMAUD,
Imprimeur à Nantes, secrétaire de la *Revue de Bretagne
et de Vendée*. — 24 mai 1877.
- M. Hippolyte DE LA GRIMAUDIÈRE,
Au château de la Hamonaie, par Châteaubourg (Ille-et-
Vilaine). — 12 juillet 1877.
- M. Cyrille DES GROTTES,
A Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. l'abbé GUILLOTIN DE CORSON,
Chanoine honoraire, au château de la Noë, en Bain
(Ille-et-Vilaine). — 14 janvier 1878.
- M. Eugène GUYET,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Stéphane HALGAN,
Sénateur, membre du Conseil général de la Vendée, à
Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Ernest HEMERY,
Vérificateur des domaines, à Douai. — 5 avril 1878.
- M. Louis HENRY DE VILLENEUVE,
Au Parc de la Salle-Verte, par Quintin (Côtes-du-Nord).
— 14 janvier 1878.
- M. Christian HÖST,
A Copenhague (Danemark). — 31 octobre 1877.
- M. Furcy HOUDET,
A Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Henri HUE,
Au château de la Franceule, par Janzé (Ille-et-Vilaine).
— 14^e janvier 1878.
- M. Pitre DELISLE DU DRÉNEUF,
A la Ferronnière, par la Haie-Fouacière (Loire-Infé-
rieure). — 31 octobre 1877.

- M. le baron Armand d'IZARN,
A Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Ernest JAMIER,
Avocat à Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Arthur DES JAMONIÈRES,
A Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Louis JEFFREDO,
Receveur des domaines à Savenay. — 5 septembre 1877.
- M. Paul JEFFREDO,
Notaire à Blain (Loire-Inférieure). — 5 septembre 1877.
- M. Joseph JOSSE,
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Frédéric JOÛON DES LONGRAIS,
Archiviste-paléographe à Rennes. — 5 septembre 1877.
- M. Anatole JOYAU,
Ancien substitut à Vitré. — 31 octobre 1877.
- M. le comte Henri DE KERGARIOU,
Sénateur, au château de Bonaban (Ille-et-Vilaine). —
5 avril 1878. — *Décédé* le 9 octobre 1878.
- M. Louis DE KERJÉGU,
Député du Finistère, à Saint-Goazec. — 5 septembre
1877. — *Décédé* le 14 avril 1880.
- M. René KERVILER,
Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Saint-Na-
zaire. — 24 mai 1877.
- M. Alfred LALLIÉ,
Ancien député, à Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Henry LALOY,
Docteur en médecine, membre de la Société de l'histoire
de France, à Paris. — 5 avril 1878. — *Décédé* le
19 juin 1880.
- M. le comte Paul-Henri LANJUINAIS,
Membre de la Société des Bibliophiles français, au châ-
teau de Kerguehenec (Morbihan). — 14 janvier 1878.

- M. LÉON LE LARDIC DE LA GANRY,
A la Pouparderie (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.
- M. le baron Gustave DE LAREINTY,
Sénateur, au château de Chassenon par Blain (Loire-Inférieure). — 14 janvier 1878.
- M. Jules DE LAREINTY,
Au château de Chassenon (Loire-Inf.) — 14 janvier 1878.
- M. Auguste LAURANT,
Aux Folies-Chaillou, à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Jules DE LA LAURENCIE,
Président de la Société archéologique, membre du
Conseil municipal, à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Ernest DU LAURENS DE LA BARRE,
Au manoir du Bois de la Roche, en Comana (Finis-
tère). — 14 janvier 1878.
- M. Charles LE COUR,
Armateur, membre du Conseil général, à Nantes. —
5 septembre 1877.
- M. Alfred LE LIÈVRE DE LA MORINIÈRE,
Receveur principal des postes à Montauban. — 31
octobre 1877.
- M. Henri LEMEIGNEN,
Avocat à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Laurent LE MERCIER DE MORIÈRE,
Élève pensionnaire de l'École des Chartes, à Rennes.—
14 janvier 1878.
- M. le prince DE LÉON,
Député du Morbihan, au château de Josselin. — 5 avril
1878.
- M. Raoul LE QUEN D'ENTREMEUSE,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Victor LIBAROS,
Libraire-éditeur à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Louis LINYER,
Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877.

- M. Charles-Louis LIVET,
Homme de lettres à Paris. — 31 octobre 1877.
- M. Édouard LOROIS,
Propriétaire à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Alphonse LOTZ-BRISSONNEAU,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Édouard LUZIERRE,
Notaire à Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Charles MAGOUE DE LA MAGOUEURIE,
Juge d'instruction à Châteaubriant. — 14 janvier 1878.
- M. Jacques MAISONNEUVE,
A Paris. — 5 avril 1878.
- M. Victor MARIE-BAUDRY,
Avocat à Cholet. — 31 octobre 1877.
- M. Benjamin MARTINEAU,
Avoué à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Paul MARTINEAU,
Avoué à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Alphonse MAURICET,
Docteur en médecine, président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes. — 14 janvier 1878.
- M. le général Émile MELLINET,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Anthime MENARD,
Avocat à Nantes, ancien bâtonnier. — 24 mai 1877.
- M. René MENARD,
Architecte à Nantes. — 5 avril 1878.
- M. LÉON MÉNARD-BRIAUDEAU,
A Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Constant MERLAND,
Ancien président de la Société académique de Nantes. —
24 mai 1877.

- M. Julien MERLAND,
Juge-suppléant au Tribunal civil de Nantes. — 24 mai
1877.
- M. Stanislas MICHEL DE MONTHUCHON,
Au château de Monthuchon près Coutances (Manche).
— 5 avril 1878.
- M. Pierre DU MINEHY,
Agent de change à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. René MOLLAT,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Hippolyte DE MONCUI DE BOISCUILLÉ,
Au château de la Gratonnaie, en Malansac (Morbihan).
— 14 janvier 1878.
- M. Édouard MONNIER fils,
A Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Claude DE MONTI DE REZÉ,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. A.-L. MOREL DES BOULLETS,
Libraire-éditeur à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Paul NAU,
Architecte à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Stéphane DE LA NICOLLIÈRE-TEJHEIRO,
Archiviste-historiographe de la ville de Nantes. — 12
juillet 1877.
- M. Robert OHEIX,
Avocat à Savenay. — 5 septembre 1877.
- M. Eugène ORIEUX,
Agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure. — 5 sep-
tembre 1877.
- M. le comte Élie DE PALYS,
A Rennes. — 12 juillet 1877.
- M. Georges PANNETON,
A la Hallée, Chantenay-sur-Loire (Loire-Inférieure). —
31 octobre 1877.

- M. Raoul PAPIN DE LA CLERGERIE,
A Bordeaux. — 12 juillet 1877.
- M. Fortuné PARENTEAU,
Conservateur du Musée départemental d'archéologie, à
Nantes. — 5 avril 1878.
- M. l'abbé Paul PARIS-JALLOBERT,
Vicaire à Notre-Dame de Vitré. — 5 avril 1878.
- M. Charles PELLERIN DE LA VERGNE,
Au château de Bel-Air (Loire-Inf.). — 14 janvier 1878.
- M. Pierre-Alexandre PERTHUIS,
Aux Folies-Chaillou, Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Pierre PICHELIN,
Avocat à Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. le baron Jérôme PICHON,
Président de la Société des Bibliophiles français à Paris.
24 mai 1877.
- M. Jules DE LA PILORGERIE,
A Châteaubriant. — 31 octobre 1877.
- M. l'abbé Jean-Louis PLAINE,
Prêtre de l'Oratoire, à Rennes. — 31 octobre 1877.
- M. Joseph PLIHON,
Libraire-éditeur à Rennes. — 14 janvier 1878.
- M. Louis PRÉVEL,
Architecte à Nantes. — 5 septembre 1877.
- M. Barthélemy PROUZAT,
A Nantes. — 24 mai 1877. —
Décédé le 11 avril 1878.
- M. Jules RIALAN,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Octave DE ROCHEBRUNE,
Au château de Terre-Neuve (Vendée). — 24 mai 1877.
- M. Raoul DE ROCHEBRUNE,
A Nantes. — 5 avril 1878.

- M. le duc DE ROHAN,
Au château de Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.
- M. Sigismond ROPARTZ,
Avocat, ancien bâtonnier à Rennes. — 24 mai 1877.
Décédé le 18 avril 1878.
- M. le baron JAMES DE ROTHSCHILD,
A Paris. — 14 janvier 1878.
- M. Pierre ROUQUETTE.
Libraire-éditeur à Paris. — 12 juillet 1877.
- M. Joseph ROUSSE,
Ancien membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Francis ROUSSELOT,
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Donatien ROY,
A Nantes. — 12 juillet 1877.
- M. Marcel ROY,
Courtier d'assurances maritimes à Nantes. — 5 avril 1878.
- M. le comte DE SAINT-JEAN,
A Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. René DE SAINT-PERN,
A Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Léopold SAVÉ,
Pharmacien à Ancenis. — 31 octobre 1877.
- M. Édouard SAY,
A Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Charles SIMON,
Courtier d'assurances à Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Émile SIMON fils,
A Nantes. — 31 octobre 1877.
- M. Pierre-Félix SOKIL,
Directeur de la succursale de la Banque de France, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). — 14 janvier 1878.

- M. Léon TECHENER,**
Editeur et libraire de la Société des Bibliophiles français
à Paris. — 14 janvier 1878.
- M. Jean TEMPLÉ,**
Généalogiste à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. Hippolyte THIBEAUD-NICOLLIÈRE,**
Avocat, ancien bâtonnier, à Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. Henri DE TONQUÉDEC,**
A Morlaix. — 14 janvier 1878.
- M. le baron Gabriel DE LA TOUR DU PIN CHAMBLY,**
Conseiller général de la Vendée, à Nantes. — 14 janvier
1878.
- M. le duc Louis DE LA TRÉMOILLE,**
A Paris. — 24 mai 1877.
- M. Hermann TROSS,**
A Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine). — 12 juillet
1877.
- M. Octave UZANNE,**
Homme de lettres à Paris. — 14 janvier 1878.
- M. Hippolyte VATAR,**
Imprimeur à Rennes. — 31 octobre 1877.
- M. Léon VERDIER**
Libraire à Rennes. — 31 octobre 1877.
- M. l'abbé Fernand VERGER,**
Vicaire à la cathédrale de Nantes. — 5 avril 1878.
- M. Victor VIER,**
Libraire à Nantes. — 24 mai 1877.
- M. le baron Louis DE LA VILLE DE FÉROLLES DES DORIDES,**
A Nantes. — 14 janvier 1878.
- M. le vicomte Christian DE VILLEBOIS-MAREUIL,**
Au château de la Guénaudière (Mayenne). — 5 avril 1878.
- M. le marquis Ernest DE VILLOUTREYS,**
Au château du Plessis-Villoutreys (Maine-et-Loire). —
24 mai 1877.

- M. le baron DE WISMES,**
Ancien président de la Société archéologique, à Nantes.
— 12 juillet 1877.
- LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE BORDEAUX.**
— 14 janvier 1878.
- LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE MORLAIX.**
— 14 janvier 1878.
- LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE NANTES.**
— 14 janvier 1878.
- LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE RENNES.**
— 5 avril 1878.
- LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VITRÉ.**
— 5 avril 1878.
- LE CERCLE LOUIS XVI.**
A Nantes. — 14 janvier 1878.
- LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,**
A Nantes. — 31 octobre 1877.
- LA SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS,**
A Nantes. — 31 octobre 1877.

II

Membres titulaires.

- M. François AUDRAN,**
Juge de paix à Quimperlé. — 10 septembre 1880.
- M. Georges BACQUA,**
A Nantes. — 19 mai 1880.
- M. Hippolyte DE BARMON,**
Avocat à Nantes. — 19 mai 1880.

- M. Georges BASTARD,**
A Nantes. — 26 juillet 1878.
- M. le vicomte Louis GOUZILLON DE BÉLIZAL,**
Député des Côtes-du-Nord, au château des Granges,
près Moncontour (Côtes-du-Nord). — 10 septembre
1880.
- M^{me} la comtesse Gaston DE BEURGES,**
Au château de la Ville-sur-Saulx, par Saüdrupt (Meuse).
— 19 mai 1880.
- M. Arthur DU BOIS DE LA VILLE-RABEL,**
Secrétaire de la Société archéologique, à Saint-Brieuc,
— 25 juin 1879.
- M. Waldeck DE LA BORDERIE,**
A Vitré. — 19 mai 1880.
- M. Eugène BOUBÉE,**
A Nantes. — 10 septembre 1880.
- M. F. DU BREIL DE PONTBRIAND,**
Au château de Marzan, près la Roche-Bernard (Morbihan). — 10 septembre 1880.
- M. l'abbé HENRI BRIAND,**
Vicaire à Saint-Nicolas de Nantes. — 10 septembre
1880.
- M. le comte DE MALESTROIT DE BRUC,**
Au château de la Noë, en Vallet (Loire-Inférieure). —
27 janvier 1879.
- M. Antonio CARRÉ,**
A Nantes. — 30 octobre 1879.
- M. Théodore CARRÉ,**
A Nantes. — 30 octobre 1879.
- M. Paul CHARDIN,**
A Paris. — 26 juillet 1878.
- M. Adolphe CHARIL DES MAZURES,**
Sous-inspecteur des forêts, à Rennes. — 5 avril 1879.
- M. Emile CHARPENTIER,**
Substitut à Nantes. — 26 juillet 1880.

- M. Edouard CHATELLIER,**
A Nantes. — 26 juillet 1880.
- M. CINQUALBRE,**
Arbitre de commerce, à Nantes. — 19 mai 1880.
- M. le baron Alphonse DE CINTRÉ,**
A Rennes. — 26 juillet 1880.
- M. Gabriel CLERC,**
Conseiller de Préfecture, à Niort. — 30 octobre 1879.
- M. Frédéric COCAR,**
Avoué près la Cour d'appel, à Rennes. — 5 avril 1879.
- M. DARTIGE DU FOURNET,**
Directeur de l'Enregistrement, à Angoulême. — 19 mai 1880.
- M. Émile DESLANDES-VINAY,**
Au Bas-Bel-Air, près Versailles. — 6 novembre 1878.
- M. le comte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON,**
A Nantes. — 19 mai 1880.
- M. Auguste FONTAINE,**
Libraire-éditeur, à Paris. — 6 novembre 1878.
- M. le vicomte Zénobe FROTIER DE BAGNEUX,**
A Pouzauges. — 24 janvier 1880.
- Le P. GAHIER,**
Supérieur des Eudistes, à Rennes. — 19 mai 1880.
- M. Pitre DE LA GANRY,**
Architecte, à Nantes. — 25 juin 1879.
- M. Arthur GARNIER,**
A Nantes. — 27 janvier 1879.
- M. Marcel GENUIT,**
Docteur en médecine, à Nantes. — 19 mai 1880.
- M. le marquis DE GODDES DE VARENNES,**
A Paris. — 6 novembre 1878.

- M. le comte DE GOMBERT,
Chef de la 6^e division des chemins de fer de l'Ouest, à
Rennes. — 25 juin 1879.
- M. le marquis DE GOULAINÉ,
Au château de la Grange, en Rocheservière (Vendée). —
19 mai 1880.
Décédé le 17 juin 1880.
- M. le vicomte Eugène DE GOURCUFF,
Sous-lieutenant au 7^e Cuirassiers, à Versailles. — 26
juillet 1880.
- M. le marquis DE GOUVELLO,
Ancien député du Morbihan, au château de Kerlévéan,
près Sarzeau (Morbihan). — 19 mai 1880.
- M. le comte Fernand DE LA GUÈRE,
Au château du Bois-de-la-Musse, en Chantenay, près
Nantes. — 27 janvier 1879.
- M. l'abbé Jean GUIHARD,
A Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine). — 24 janvier
1880.
- M. Gustave GUILLEMET,
A Nantes. — 27 janvier 1879.
- M. Ludovic GUITTON,
Notaire à Nantes. — 27 janvier 1879.
- M. Eugène HALLÉGUEN,
Docteur-médecin, à Châteaulin. — 26 juillet 1878.
Décédé en mai 1879.
- M. Gabriel HOCART,
A Versailles. — 6 novembre 1878.
- M. Léon Jamin,
Ancien élève de l'École centrale, à Nantes. — 5 avril
1879.
- M. Adolphe Josso,
A Nantes. — 26 juillet 1878.
- M. Charles DE KERANFLEC'H-KERNEZNE,
Au château du Quéennec, près Mûr-de-Bretagne (Côtes-
du-Nord). — 19 mai 1880.

- M. le vicomte DE KERMAINGANT,**
A Paris. — 27 janvier 1879.
- M. Joseph DE KERSAUSON DE PENNENDREF,**
Licencié en droit, au château de Kerdavy, en Herbignac.
(Loire-Inférieure). — 19 mai 1880.
- M. le comte Gabriel DE LAMBILLY,**
Conseiller général du Morbihan, au château de Lambilly,
près Ploërmel. — 27 janvier 1879.
- M. Victor DE LAPRADE,**
De l'Académie française, à Lyon. — 19 mai 1880.
- M. Jean-Marie LE FLOCH,**
Juge de paix, à Plouay (Morbihan). — 6 novembre 1878.
- M. le comte LE GONIDEC DE TRESSAN,**
Député d'Ille-et-Vilaine, à Rennes. — 6 novembre 1878.
- M. Eugène LELONG,**
Archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel d'An-
gers. — 26 juillet 1880.
- M. l'abbé R. LE MÉE,**
Recteur de Saint-Carné, près Dinan. — 6 novembre
1878.
- M. Julien LEMOR,**
A Paris. — 19 mai 1880.
- M. Alcide LEROUX,**
Avocat à Nantes. — 5 avril 1879.
- M. Prosper LEROUX,**
A Nozay (Loire-Inférieure). — 6 novembre 1878.
- M. le vicomte Charles de LORGERIL,**
Au château de Goudemail, près Châtelaudren. — 26
juillet 1880.
- M. Julien MAISONNEUVE,**
A Nantes. — 9 avril 1881.
- M. Léon MAITRE,**
Archiviste de la Loire-Inférieure, à Nantes. — 4 novem-
bre 1880.

- M. J. MARTY,**
Docteur en médecine, médecin aide-major à Rennes. —
27 janvier 1879.
- M. LÉON MAUPILLÉ,**
Conservateur de la Bibliothèque, à Fougères. — 25 juin
1879.
- M. Edouard MEUNIER,**
Capitaine, chef de l'annexe d'Aflou, province d'Oran
(Algérie). — 9 avril 1881.
- M. Charles MICHEL,**
Docteur en droit, assureur maritime, à Saint-Malo. —
19 mai 1880.
- M. le comte Charles DE LA MONNERAYE,**
Sénateur, au château du Cleyo, près Malestroit (Mor-
bihan). — 6 novembre 1878.
- M. Francis MONNIER,**
Receveur des Domaines, à Blain (Loire-Inférieure). —
5 avril 1879.
- M. le comte de MONTAIGU,**
Au château de la Bretesche, en Missillac (Loire-Infé-
rieure). — 6 novembre 1878.
- M. le comte Alexandre DE MONTI DE REZÉ,**
Au château de la Bretonnière, en Saint-Étienne-de-
Mont-Luc (Loire-Inférieure). — 25 juin 1879.
- M. Francis MOREAU,**
Inspecteur principal de la voirie municipale, à Nantes.
— 27 janvier 1879.
Décédé le 16 janvier 1880.
- MM. Damascène MORGAND et Charles FATOUT,**
Libraires-éditeurs, à Paris. — 27 janvier 1879.
- M. Auguste DE LA MOTTE DU PORTAL,**
Au château du Haut-Bois, par Rennes (Ille-et-Vilaine).
— 24 janvier 1880.
- M. Th. MOYOT,**
Notaire à Ploudalmézeau (Finistère). — 27 janvier 1879.

- M. l'abbé Maximilien NICOL,**
Directeur de la *Semaine religieuse*, à Vannes (Morbihan). — 10 septembre 1880.
- M. François-Charles OBERTHUR,**
Imprimeur, à Rennes. — 19 mai 1880.
- M. Gustave PAWLOWSKI,**
A Paris. — 26 juillet 1878.
- M. l'abbé Michel PERRICHON,**
Curé-doyen de Loudéac. — 30 octobre 1879.
- M. Barthélemy POCQUET,**
Docteur en droit, rédacteur du *Journal de Rennes*, à Rennes. — 27 janvier 1879.
- M. le baron Henry DE POMMEREUL,**
Au château de Marigny, près Fougères. — 30 octobre 1879.
- M. Paul DU PONTAVICE DU VAUGARNY,**
Au château du Teilleul, par Saint-Erblon (Ille-et-Vilaine). — 24 janvier 1880.
- M. André DE LA PORTERIE,**
A la Chaussée, près Le Gâvre (Loire-Inf.). — 9 avril 1881.
- M. Pierre DE LA PORTERIE,**
Au Gâvre (Loire-Inférieure). — 9 avril 1881.
- M. le vicomte Hippolyte DE POULPIQUET DU HALGOUET,**
Au château de Trégranteur, par Josselin. — 27 janvier 1879.
- M. Maurice DE POULPIQUET DU HALGOUET,**
Capitaine d'artillerie, à Paris. — 24 janvier 1880.
- M. Raymond POUVREAU,**
A Aigrefeuille (Loire-Inférieure). — 30 octobre 1879.
- M. Ludovic PRUD'HOMME,**
Imprimeur, à Saint-Brieuc. — 6 novembre 1878.
- M. A. QUANTIN,**
Imprimeur-éditeur, à Paris. — 30 octobre 1879.

- M. Francis RÉGARÉ,**
A Nantes. — 19 mai 1880.
- M. Claude-Alphonse ROMIGNON,**
Chef de bataillon au 65^e de ligne, à Ancenis. — 9 avril
1881.
- M. Edouard RUPIN,**
A Vitré. — 19 mai 1880.
- M. le comte Raymond DE SAINT-GILLES,**
Au château du Fretay, près Fougères. — 24 janvier
1880.
- M. LÉON DE LA SICOTIÈRE,**
Sénateur, à Alençon. — 26 juillet 1878.
- M. D. TEMPIER,**
Archiviste des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc. — 25 juin
1879.
- M. Théophile TORTÉLIER,**
Président du Tribunal civil, à Vitré. — 9 avril 1881.
- M. Maurice VERGER,**
A Nantes. — 26 juillet 1880.
- M. Julien DE LA VILLE-BÉRANGER,**
A Nantes. — 4 novembre 1880.
- M. le vicomte Th. DE LA VILLEMARQUÉ,**
Membre de l'Institut, au château de Keransker, près
Quimperlé. — 6 novembre 1878.
- M. Félix VINCENT,**
Négociant, juge au tribunal de Commerce, à Nantes. —
27 janvier 1879.
- LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE SAINT-BRIEUC.**
— 27 janvier 1879.
-



EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX



SÉANCE DU 26 JUILLET 1880.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, président.

Présents : MM. Boismen, R. Blanchard, des Dorides, Genuit, Olivier de Gourcuff, Émile Grimaud, Lemeignen, général Mellinet, Morel, Perthuis-Laurant, Petit, Rialan et Rousse.

Admissions. — Sept nouveaux membres sont admis au scrutin secret.

Dons. — Un certain nombre d'ouvrages sont offerts à la Société, et déposés sur le Bureau. On en trouvera le détail, ainsi que celui des livres présentés aux séances suivantes, dans un article spécial du présent Bulletin.

Publications. — Sont déposés sur le bureau plusieurs exemplaires du *Bulletin de la Société des Bibliophiles Bretons*. (Troisième année.) Ce *Bulletin* sera distribué dans le courant du mois d'août.

Les Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, édités par M. de Barthélemy, touchent à leur fin ; il ne reste plus que les tables à imprimer ; ce volume, qui sera distribué cette année, aura 270 p. environ.

M. Pawlowski ayant écrit qu'il n'était pas en mesure de donner le manuscrit du *Combat des Trente*, il y aura lieu de se conformer à la décision prise à la dernière séance, en vertu de laquelle la Société a résolu de publier les *Œuvres nouvelles et choisies* de Des Forges Maillard.

Les Archives de Bretagne, actuellement en préparation, sont destinées au prochain exercice. Quand le travail préliminaire sera en état, il sera présenté et lu en séance un projet écrit, sur lequel la Société aura à voter.

Communications. — M. de la Borderie lit d'abord quelques passages de la biographie de Des Forges Maillard, qui doit accompagner la publication de ses *Œuvres nouvelles* ; puis diverses pièces qui doivent entrer dans la composition du volume. Les traits piquants et les détails curieux abondent et font bien augurer de cette publication.

Exhibitions. — *Manuel liturgique à l'usage de Rennes*, imprimé à Rouen, vers 1530, pour Michel Angier, libraire à Caen, et pour Jean Macé, libraire à Rennes. Curieux volume gothique, provenant du prieuré de N.-D. de Vitré et faisant maintenant par-

tie de la Bibliothèque municipale de cette ville. On peut y remarquer notamment, un office contenant de curieuses formules pour la séquestration des lépreux, des renseignements sur leur mobilier et leurs funérailles, ainsi que les prières du prône en français ; on y fait des vœux pour la France et pour la Bretagne ; cette dernière particularité semble prouver que le volume est antérieur à l'union des deux États, c'est-à-dire à 1532. — *Généalogie manuscrite*, sur parchemin, de la famille anglaise *Knowles*, qui s'est alliée avec diverses familles nantaises ; c'est un long rouleau, illustré de 66 blasons, très finement coloriés, et portant la date de 1693. Cette curieuse pièce appartient à la famille Rivière-Désheros.



SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1880.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, président.

La séance se tient à Quintin (Côtes-du-Nord), dans une salle de l'Hôtel de Ville, à l'occasion du Congrès de l'Association Bretonne.

Présents : MM. Audren de Kerdrel, Gaultier du Mottay, H. de la Grimaudière, Anthime Menard, Claudin, Th. de la Villemarqué, E. du Laurens de la Barre, abbé Guillotin de Corson, Robert Oheix, Pocquet, Le Cour, de l'Estourbeillon, Charles de

Lorgeril fils, Louis Henry de Villeneuve, abbé Le Mée.

M. le Président appelle à siéger près de lui au bureau : M. Audren de Kerdrel, délégué du Morbihan, M. Gaultier du Mottay, délégué des Côtes-du-Nord, et M. H. de la Grimaudière, délégué de l'Ille-et-Vilaine. Il prie ce dernier de vouloir bien remplir es fonctions de secrétaire.

Admissions.— Elles sont au nombre de six.

Publications. — La seconde et dernière partie du *Choix de documents inédits sur la Ligue en Bretagne*, de M. A. de Barthélemy, sera en état d'être distribuée aux Sociétaires dans le courant de novembre. L'impression des *Œuvres nouvelles* de Des Forges Maillard sera entamée aussitôt.

Le Bureau propose à la Société de commencer ensuite, dans le cours de 1881, la publication du premier volume des *Archives de Bretagne*, recueil de chroniques, titres et documents inédits, relatifs à l'histoire de cette province.

Le Président donne lecture d'un rapport expliquant le plan de cet ouvrage, et suivi, à titre de spécimen, de pièces inédites, du XI^e au XVI^e siècle.

La Société adopte la proposition du Bureau ; elle décide que le rapport du Président sera imprimé et distribué pour servir de prospectus à la publication.

Communications. — *Histoire de l'Imprimerie dans la région de la Bretagne qui forme le département des Côtes-du-Nord.* — M. Claudin, qui est venu de Paris prendre part à la séance, attire l'attention de la Société sur le typographe anonyme qui a signé des initiales I. A. P. l'édition de la Coutume de Bretagne

imprimée à Tréguier en 1485. Il croit qu'en fouillant avec soin les archives de la ville, du chapitre et de l'évêché de Tréguier, on arriverait à découvrir le nom de cet imprimeur, et probablement aussi, les circonstances sous l'empire desquelles l'imprimerie s'établit dans cette ville. A Tréguier, à son avis, c'est l'évêque et le chapitre qui introduisirent l'art typographique.

M. Claudin signale des résultats, fort curieux pour la Bretagne, auxquels il est arrivé en se livrant à des recherches de cette nature. Dans les registres de l'Université de Caen, il a trouvé un « *Joannes Larcher, diocesis Rhedonensis,* » étudiant en 1479 et 1480. On peut induire de là qu'Étienne Larcher, premier imprimeur de Nantes en 1493, était du pays de Rennes, et pouvait être sorti de l'atelier de Bellesculée et Josses, qui exerçaient à Rennes en 1485.

Il est certain, d'autre part, qu'à la fin du XV^e siècle, il y avait des relations typographiques fréquentes entre la Bretagne et le grand centre typographique de France à cette époque, c'est-à-dire Lyon. Ainsi, à la suite d'une délibération consulaire du 9 février 1502 (v. s.), les échevins de Lyon donnèrent des lettres de recommandation auprès de leurs collègues de Nantes à Schabeler, ancien imprimeur, qui avait manifesté l'intention d'aller s'établir en Bretagne. Les registres de l'hôtel de ville de Lyon nous font aussi connaître le nom d'un « *Yvonnet, breton,* » venu à Lyon, vers la fin du XV^e siècle, pour apprendre le métier de typographe.

Exhibitions. — À la suite de cette communication, qui intéresse vivement l'assemblée, M. le Président

exhibe les livres suivants, qui sont les quatre premiers imprimés à Saint-Brieuc, savoir :

1° *Officium sanctorum Brioci et Guilielmi, patronorum diœcesis Briocensis.* — Brioci, apud Guillelmum Doublet, Typographum et Bibliopolam. M. DC. XXI.

2° *Statuts synodaux pour le Diocèse de Saint Brieuc...* — A S. Brieuc, par Guillaume et Pierre Doublet, imprimeurs et libraires. M. DC. XXIII.

3° *Les hymnes et cantiques de l'Eglise traduits en vers françois par le s^r Auffray Pluduno, chanoine de Saint Brieuc.* — A S. Brieuc, par Guillaume Doublet. M. DC. XXV.

4° *La vie, les miracles et les eminentes vertus de S. Brieuc et de S. Guillaume, par G. de la Devison, chanoine de S. Brieuc.* — A Saint Brieuc, par Guillaume Doublet, imprimeur et libraire. M. DC. XXVII.

Les nos 1, 2 et 4 ci-dessus appartiennent à M. Houët, chanoine de Rennes, le n° 3 à M. Anthime Menard, avocat à Nantes. Ils sont tous du format in-8°.

M. Gaultier du Mottay met sous les yeux de l'assemblée les volumes suivants, qui se rattachent également à l'histoire de l'imprimerie dans les Côtes-du-Nord :

1° *Constitution des Filles de la congrégation de la Croix, établies dans le diocèse de Tréguier.* — A Tréguier, chez Pierre Le Vieil, imprimeur et libraire du diocèse. — In-32, sans date, mais avec approbation épiscopale du 29 décembre 1679.

2° *Directoire pour les Sœurs de la congrégation de*

la Croix. — A Tréguier, chez Pierre Le Vieil. — In-32, sans date, mais avec approbation de 1727.

3° *Jubilé universel de l'année sainte.* — A Tréguier, de l'imprimerie de La Porte Le Vieil, 1751. In-18.

4° *Selecta colloquia puerilia, in gratiam juventutis denùo recognita et emendata.* — Dinanni, apud Joannem Baptistam Huart, Typographum et Bibliopolam. M. DCC. LIX. In-18.

Le même membre exhibe aussi les *Chroniques* d'Alain Bouchard, édit. de 1541, exemplaire ayant appartenu au jurisconsulte Boulay-Paty ; — le *Traité singulier* du P. Gabriel de Sainte-Marie, imprimé à Saint-Malo par Pierre Marcigay, en 1613, et dont M. Ropartz a parlé dans ses *Ouvrages rares écrits par des Bretons ou imprimés en Bretagne au XVII^e s.* (p. 29-39) ; — un bel exemplaire des *Heures de Bourges*, de Simon Vostre, imprimées sur vélin, en 1512.

Avant de se séparer, la Société vote des remerciements à M. le maire de Quintin, pour la gracieuse hospitalité qu'elle lui doit.



SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1880.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, président.

Présents : MM. le général Mellinet, Rialan, de l'Estourbeillon, Émile Grimaud, Rousse, Dupuy,

C. Merland, H. de Barmon, Boismen, Petit et R. Blanchard.

Admissions. — Il est tout d'abord procédé à l'admission de deux nouveaux membres.

Publications. — Sont placés sur le bureau quelques exemplaires du second fascicule du *Choix de Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne*, par M. Anatole de Barthélemy.

Sous presse : *L'Hôpital des Bretons à Saint-Jean d'Acre* (1254 à 1261), par M. Delaville Le Roulx. Cette publication, comprenant huit documents inédits et une introduction, formera une petite plaquette.

M. de la Borderie résume le plan des *Archives de Bretagne*, importante publication dont il a été plusieurs fois question dans nos précédents procès-verbaux, et fait passer quelques exemplaires d'un projet de cette publication. Abordant ensuite le côté financier, M. le Président montre qu'en publiant un demi-volume par an, les fonds de la Société ne seront pas tous absorbés par cet ouvrage, et qu'il y aura également place pour des œuvres plus *bibliophiliques*, notre Société tenant à justifier son double titre de Bibliophiles Bretons et de l'histoire de Bretagne. Les exemplaires pour les sociétaires et ceux destinés à la vente auront un format uniforme; mais en conformité à l'article X de nos statuts, ils seront tirés, les uns sur papier vergé, les autres sur papier mécanique. Un vote unanime de l'assemblée ratifie les projets du Bureau.

Communications. — M. le Secrétaire donne lecture de trois documents concernant l'histoire de l'imprimerie à Quimper, à la fin du XVIII^e siècle, notam-

ment une lettre du critique Fréron, de 1771. Ces pièces, accompagnées de notes précieuses pour la biographie des imprimeurs, nous ont été adressées par notre confrère M. F. du Bois-Saint-Sévrin.

M. Rousse lit une notice sur le poète Évariste Boulay-Paty, destinée à l'*Anthologie des poètes bretons*, et M. Émile Grimaud donne lecture d'une autre étude sur Anne de Rohan, faite par M. le comte de Saint-Jean, en vue de la même publication. Ces Messieurs lisent, comme morceaux choisis : un fragment de l'ode à l'Arc de l'Etoile, une poésie sur Donges, et un sonnet à un ami, par Boulay-Paty ; puis, des stances sur la mort d'Henri IV, et d'autres sur un portrait de la duchesse de Nevers, par Anne de Rohan. Des notes bibliographiques complètent ces notices.

Exhibitions. — Par M. de Barmon : *Divi Theodreti episcopi Cyrensis explanationes in duodecim prophetas quos minores vocant* ; impression de Lyon de 1533, dans sa jolie reliure primitive du XVI^e siècle. — Dessin d'une partie des fortifications de Nantes (de la porte de la Poissonnerie à la porte Saint-Nicolas), communiqué et fait par M. Louis Petit, de Nantes, d'après un dessin remontant environ à 1725. — *Apologie des voies de Dieu et des droits de la raison humaine*, etc. ; manuscrit du XVIII^e siècle, appartenant à M. Plihon, libraire à Rennes. Ce n'est pas par lui-même que ce manuscrit, qui d'ailleurs semble inédit, est curieux ; c'est surtout, ainsi que le fait remarquer M. de la Borderie, par les nombreuses notes dont il est couvert, principalement sur les feuillets de garde, notes de la main du

célèbre procureur-général La Chalotais, qui occupait ainsi les loisirs de sa captivité dans la prison de Saint-Malo, en 1766. Les annotations, écrites un peu dans tous les sens, avec une encre très pâle, sans doute additionnée d'eau, et d'une écriture ténue, nous montrent les pensées de La Chalotais prisonnier ; elles consistent principalement en une traduction du premier livre de l'*Illiade* d'Homère, en traductions de l'anglais de plusieurs lettres de Swift à Pope et de Pope à Swift ; en quatre épîtres morales, dont une sur l'immortalité de l'âme. On y trouve aussi : « Devises que je veux mettre à mon cadran de Vern » ; une épitaphe en vers latins pour mettre sur sa tombe et sur celle de sa femme ; enfin, des réflexions politiques se rattachant à sa captivité. Une étude approfondie de ces notes ne manquerait pas d'intérêt ; quant au manuscrit primitif, qui a servi à les écrire, il n'est ni de La Chalotais, ni de sa main.



SÉANCE DU 9 AVRIL 1881.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, président.

PRÉSENTS : MM. Lemeignen, Perthuis-Laurant, de l'Estourbeillon, R. Blanchard, Dupuy, Maître, Émile Grimaud, Rousse, de Monti, Josso, Garnier, Le Cour, Genuit, Pitre de Lisle, Morel, Prevel,

Le Quen d'Entremeuse, Templé, Boismen et Lallié.

Admissions. — Sept nouveaux membres sont reçus à cette séance.

Publications. — M. le Président expose que l'impression des Œuvres de Des Forges Maillard a été un peu retardée par la maladie des membres du Bureau, et par la nécessité de s'assurer de l'état de nos finances, au moment d'entreprendre notre grande publication des *Archives de Bretagne*, qui doit suivre immédiatement le Des Forges. Pour répondre à quelques objections, M. de la Borderie insiste sur ce fait, mentionné dans le procès-verbal imprimé du 19 mai 1880, que les morceaux dont se composera le volume de Des Forges Maillard seront *entièrement distincts de ceux qui forment les diverses éditions de ce poète* et consisteront surtout en lettres en prose, inconnues jusqu'à présent, pleines de curieux détails sur les mœurs du temps, et où le talent de l'auteur se montre sous un jour tout nouveau.

Communications. — M. Joseph Rousse donne lecture de la notice qu'il a faite sur le poète Édouard Turquety, né à Rennes en 1807, mort en 1867; et M. Émile Grimaud lit celle composée par M. le comte de Saint-Jean sur Catherine Descartes, née en 1637, au château de Kerleau, et morte à Rennes en 1706. Ces deux notices sont destinées à l'*Anthologie des poètes bretons*.

M. le Président communique une notice sur Christophe Larcher, comte de la Touraille. Les détails en sont puisés principalement dans un volume de cet auteur, ayant pour titre : *Nouveau recueil de*

gaîté et de philosophie ; 2^e édition, considérablement augmentée, avec des notes intéressantes et moins timides, depuis la liberté de la presse, dont l'auteur a fait usage, sans en abuser, par un gentilhomme (s'il en reste), retiré du monde. Paris, 1790. — Cet écrivain breton a raconté avec esprit et bonne humeur différents épisodes, dont les tableaux, empruntés aux mœurs bretonnes du dernier siècle, intéressent vivement l'auditoire.

Exhibitions. — Par divers membres de la Société : une série de portraits du général Charette, et aussi une photographie de la porte devant laquelle il fut fusillé : cette porte où les balles ont laissé leurs traces, a, depuis, été encadrée par les soins de la famille, qui la conserve religieusement. — Par M. de l'Estourbeillon : un volume contenant : *Quadrins historiques de la Bible*, de Claude Paradin, à Lion, par Ian de Tournes, MDLV, et *Figures du Nouveau Testament*, à Lion, par Ian de Tournes, MDLVI ; chaque page est ornée d'une figure sur bois. Ce livre appartient à M. Jacques Mazille. — Par M. de la Borderie : *Le Coustumier de Bretagne, avec les coutumes de la mer, nouvellement visitées, corrigées et imprimées.* Petit in-8°, 1502. Ce joli volume gothique a été imprimé par Robinet Macé, dont il porte la marque à la dernière page ; il est, en outre, orné d'un frontispice gravé sur bois.





RAPPORT

SUR LE PROJET DE PUBLICATION

DES

ARCHIVES DE BRETAGNE

FAIT A LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

AU NOM DU BUREAU

Dans la Séance du 10 Septembre 1880



Les trois volumes in-folio publiés par dom Morice de 1742 à 1750, sous le titre de *Preuves de l'Histoire de Bretagne* ou, plus exactement, *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*,— ces trois volumes, malgré leur étendue et la densité de leur texte, sont loin de comprendre tous les documents intéressants pour l'histoire de la province à laquelle ils se rapportent.

Dans leur laborieuse exploration des archives bre-

tonnes, les premiers Bénédictins bretons, ceux qui eurent pour chefs (de 1689 à 1707) dom Audren, dom Briant, dom Lobineau, avaient découvert, transcrit, colligé une masse énorme de pièces historiques. Dom Morice n'en imprima qu'une partie. Celles qu'il n'a pas admises valent au moins, comme intérêt, ce qu'il a publié, et les copies en sont conservées au département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, dans les volumes de l'ancienne collection des *Blancs-Manteaux*.

Il y a de plus certaines catégories de titres et d'archives que les Bénédictins ont complètement négligées dans leurs recherches, entre autres, tout ce qui touche les institutions municipales et paroissiales, les corporations d'arts et métiers, le commerce, l'industrie, l'agriculture, en un mot, l'histoire du tiers-état et dans les campagnes et dans les villes.

Les titres relatifs à l'histoire de l'Église et de la noblesse ont été recueillis par nos Bénédictins, publiés par dom Morice avec plus de soin. Mais il y a encore d'étranges lacunes : ainsi, nulle part, ni dans leur *Histoire* ni dans leurs *Preuves*, on ne trouve, même par extrait, une seule des pièces, si nombreuses dans nos archives (aveux, minus, déclarations, etc.), qui permettent de reconstituer la géographie féodale de la Bretagne. Et pourtant, sans cette géographie, que de points obscurs et absolument inexplicables dans l'histoire du moyen âge !

Quant aux titres ecclésiastiques, ils en ont omis beaucoup de fort importants ; et pour ceux qu'ils ont donnés, même pour les plus anciens (XI^e, XII^e, XIII^e siècles), ils se sont souvent permis de retrancher, dans le corps du texte, des mots, des phrases, des passages entiers, dont l'absence nuit au sens et supprime quantité de notions précieuses pour l'histoire des mœurs, des classes, des institutions.

Ce qui préoccupait surtout les Bénédictins, c'était la partie apparente et extérieure de l'histoire, les événements notables, les guerres, les traités et les batailles, les alliances princières, la biographie des hommes célèbres, la généalogie des grandes familles, etc. C'est à ce point de vue qu'ils ont écrit leur *Histoire*, publié leurs *Preuves*. Ils s'inquiétaient beaucoup moins de l'histoire des institutions et des mœurs, aujourd'hui, à juste titre, le premier souci des érudits et des véritables historiens.

Ainsi, dans les titres du Château de Nantes (Trésor des chartes des ducs de Bretagne), dans les archives de la Chambre des Comptes de Nantes, ils avaient en main toute l'histoire gouvernementale et administrative du duché depuis le XIV^e siècle : budgets, registres du conseil ducal, registres de la chancellerie, comptes de finances, etc. Ils n'en ont tiré que quelques extraits.

Quant aux titres de Bretagne existant à Paris dans le Trésor des chartes des rois de France, les Bénédictins bretons n'en purent avoir communication et n'en connurent qu'un petit nombre par des copies.

Leur *Histoire de Bretagne* et les *Preuves* qu'ils y ont jointes n'en restent pas moins un monument admirable d'érudition et de patriotisme ; il est permis seulement de constater que ce monument n'est pas complet, et il n'est pas interdit de chercher à le compléter.

La *Société des Bibliophiles Bretons*, qui est aussi la *Société de l'histoire de Bretagne*, a pensé ne pouvoir mieux justifier la seconde partie de son titre qu'en agissant dans cette direction.

Toutefois, elle n'a pas cru devoir publier une continuation pure et simple, un tome IV des *Preuves de l'histoire de Bretagne* des Bénédictins, malgré l'avantage qui en serait résulté de rattacher matériellement, à première vue, la nouvelle publication aux grands recueils,

aux grands travaux de dom Lobineau et de dom Morice. Mais ce *tome IV* ne se fût, en quelque sorte, adressé qu'à ceux qui possèdent déjà les trois premiers tomes ; dans les autres bibliothèques il eût été un volume dépareillé : grave inconvénient.

En outre, des critiques sérieuses ont été formulées plus d'une fois, au point de vue de l'ordre, contre les *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, où les titres de toute provenance et de toute nature sont mêlés ensemble dans une seule série chronologique sans aucun autre classement, ce qui rend les recherches très difficiles quand on s'occupe d'une matière spéciale.

Enfin, dans les habitudes actuelles, à tort ou à raison, le format in-folio est généralement tenu pour incommode. Nous proposons donc à la *Société des Bibliophiles Bretons* de faire une publication de format in-4°, entièrement indépendante de celle des Bénédictins — quoique tendant au même but — et qui portera le titre d'ARCHIVES DE BRETAGNE.

Ce recueil comprendra, autant que possible, toutes les chroniques, titres et documents relatifs à l'histoire de notre pays qui ne figurent point dans les *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, ni dans les publications faites en France depuis l'ouvrage de dom Morice.

Les ARCHIVES DE BRETAGNE seront partagées, selon l'ordre des matières, en quatre grandes sections, dont chacune formera un volume, savoir :

- I. *Gouvernement des Ducs de Bretagne ;*
- II. *Titres ecclésiastiques ;*
- III. *Titres relatifs à l'histoire et à la géographie féodale ;*
- IV. *Documents sur l'histoire du Tiers-État.*

Dans chacune de ces sections, les documents seront rangés par fonds, dans chaque fonds par ordre chronologique. En tête du volume, la série chronologique de

toutes les pièces publiées sera reconstituée par une table générale. Un index des noms de lieux et un autre des noms de personnes termineront le volume ; on y trouvera les éclaircissements géographiques et chronologiques nécessaires à l'intelligence des pièces, et qui n'auraient pas été donnés dans les notes courantes au bas des pages. — Enfin, pour chaque série de documents, une table générale et méthodique comprendra tout à la fois les pièces de notre recueil et celles des trois volumes de *Preuves* des Bénédictins, dont l'usage deviendra ainsi bien plus facile.

La direction de cette publication serait confiée par la *Société des Bibliophiles Bretons* à son président, M. ARTHUR DE LA BORDERIE, qui depuis longtemps — on le sait — s'est occupé de réunir sur l'histoire de cette province une nombreuse collection de documents inédits.

Convaincu que cette œuvre exige, pour réussir, l'effort commun de tous les Bretons amis de leur pays, le Bureau sollicite de tous, dès à présent, la communication des pièces historiques encore nombreuses aux mains des particuliers ; il réclame instamment le concours de tous ceux qui, en Bretagne, s'occupent d'études historiques, spécialement des archivistes et des anciens élèves de l'Ecole des Chartes. Et il est heureux de pouvoir, dès maintenant, compter d'une manière spéciale sur la collaboration du savant archiviste de la Loire-Inférieure, M. Léon Maître.

Les ARCHIVES DE BRETAGNE seraient tirées à 500 exemplaires, dont 150 seulement mis dans le commerce, le reste étant réservé aux membres de la Société des Bibliophiles Bretons.

Chaque volume aurait au moins 500 pages in-4°, avec gravures en taille-douce contenant des fac-similé, des dessins de sceaux, de tombeaux et autres monuments

historiques. Il serait publié en 2 fascicules de 200 à 300 pages chacun.

On pourrait souscrire aux exemplaires mis dans le commerce au prix de 15 francs par fascicule. Pour les non-souscripteurs, le prix du fascicule serait porté à à un prix plus élevé.

Pour faire comprendre la nature et l'intérêt des documents qui figureront dans les ARCHIVES DE BRETAGNE, nous joignons à ce rapport un certain nombre de pièces de divers genres et de diverses dates, du XI^e au XVI^e siècle, prises au hasard parmi celles qui sont déjà réunies pour cette publication.





ARCHIVES DE BRETAGNE

SPÉCIMEN DE LA PUBLICATION ¹



*Fondation du prieuré de Gahard, membre de
l'abbaye de Marmoutier.*

(1015-1032)

IN nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.
Ego Alanus, comes et Dei gratia dux Britan-
norum, et frater meus Heudo atque mater mea Ha-
duisa et noster vicecomes Haimon et filii ejus,
concedimus tres villas de terra nostra Sancto
Exuperio sub dominio Sancti Martini Majoris Mo-

¹ Le format des ARCHIVES DE BRETAGNE devant être, comme on l'a dit, l'in-4°, ce spécimen n'en saurait donner l'idée; mais les pièces qui le composent sont imprimées dans le caractère qui sera employé pour les ARCHIVES.

nasterii et Ebrardi abbatis ceterorumque illius loci monachorum... Nomina villarum hec sunt : Mons Modestus, Campus Culticius, Tahonus... Quicumque, sive vîr sive mulier, huic resistere voluerit rationi habitationem habeat cum Dathan et Habiron, ubi continue habitat et Acharon. S. ALANI comitis †. S. Heudonis fratris ejus. S. Haduise comitisse, matris eorum. S. Guarini episcopi, S. Maingonei. S. Hamonis vicecomitis. S. Maini filii sui. S. Radulfi Largi. S. Gurgari filii Urferii. S. Mainghi fratris sui. (*Biblioth. Nat., Ms. lat. 5441, 3. p. 314-315 et 408.*)

Charte mentionnant Astralabe, fils d'Abailard.

(1153-1157)

○ Mnibus tam presentibus quam futuris ego Bernardus, per Dei gratiam Nannetensis dictus episcopus, notum fieri volo quod Oliverus Sansonis et Adam Papini et Willelmus Sansonis, cum ceteris cognatis suis, vineam quandam prope molendina Constancii sitam, quam scilicet Porcharius, Nannetensis ecclesiæ canonicus, cum apud Buzeium monachus fieret, ejusdem loci monachis pro anima sua dederat, et quam *Astralabius*, canonicus Nannetensis, nepos ejus, per censum quinque solidorum a monachis in vita sua tenuerat, Buzeiensi ecclesiæ calumpniaverunt et monachos super hoc intrare in jus compulerunt. Statuto igitur die, utrique coram nostra presentia convenerunt, rationes suas hinc inde

proferentes. Auditis itaque utrorumque rationibus et diligenter inquisitis, monachis adjudicatam sibi sufficientiam testium producentibus ejusdem vineæ investituram adjudicavimus, eosque investitos, si pars adversa vellet, super hoc disceptare decrevimus. Cum autem monachi postea inde eis offerrent justitiam, responderunt illi se non posse super hoc cum monachis disceptare. Hujus rei testes sunt : Robertus archidiaconus. Radulfus decanus. Silvester precentor. Walterius canonicus de Sancta Maria. Adam abbas de Buzeio et monachi sui, scilicet, Hugo et Gaufridus et Willelmus, Radulfus Hodiernæ sacerdos. Willelmus Mahoiart, et alii multi clerici et laici, qui tunc erant in claustro episcopi. (*Arch. de la Loire-Inférieure, fonds de l'abbaye de Buzaï.*)

Ancienne charte française de l'abbaye du Tronchet.

(1246)

AToz ceus qui verrunt e orrunt ces presentes letres, Robert Barbe, seneschal Munsor Henri de Avalguor en la terre de Dinan en icel tens, salu en Nostre Segnor. Sachiez que Agnès, la fille Guillaume de Quoiquen, ó le asentement e ó la volenté Gifrei le Blanc sun segnor, a vendu par devant nos, comme par devant cort, à l'abaie de Trunchet tot quant que ele aveit e poeit avoir en dreiture e de sesine en la parroisse de Pludihen, ou feu que l'en apele le feu de *Culpelé*, à avoir à l'abaie e à tenir toz jorz mès en pez comme sa dreiture, sauve la dreiture

Monseignor e à ses hers. E de cele vente furent les bans fez e les ventes paez, e en fut fet quant que deit estre fet de vent eas usages e as costumes de Ber-teigne. Donné en l'an de Nostre Segnor m. cc. xl. sexto. (*Bibl. Nat., Mss. Coll. des Blancs-Manteaux, XLI, p. 622. Titres du Tronchet.*)

Institution d'une flotte ducale pour protéger la marine marchande.

(1^{er} juillet 1372)

JEhan, duc de Bretagne, conte de Montfort, faissons savoir à touz que comme, pour le désir que nous avons de garder noz subgiez et espécialement les marchanz mareanz sur mer qui ont souffert moult de pertes et granz domages de leurs marchandies et autrement sur la mer par plusieurs de diverses nations ou temps passé, nous aeons ordené à tenir barges et autres vesseaux armez sur les portz de nostre duché pour la deffensse de nozdiz subgiez marchenz et autres, et mesmement des marchanz estranges venanz marchender en nostre duché : par lesquelx et par leurs marchandies noz porz et les païs de nostre duché puent amender, sy lesdiz marchanz et porz de nostre duché sont gardeez et deffenduz : laquelle deffensse ne peust estre faite sanz grant misse et aide desdiz marchanz : pour ce est il que nous, eu délibéracion et avisement en nostre conseil sur ce, avons imposé et ordené et par ces presentes imposons et ordenons à estre levé, en checun des portz de nostre

duché, pour convertir à paier les gens d'armes et autres combatanz qui seront esdictes barges et vesseaux pour la deffensse desdiz marchanz et de tout le commun profit, par certains de noz officiers qui à ce seront desputez de par nous, c'est à savoir, de checun tonneau de vin qui vendra de autre país marchendement, dès ce qu'il arrivera en nostre duché, vingt sous; de tonneau de vin de nostre duché deiz souz; de checun tonneau de blé et d'autres chousses, qui le mettra hors de nostre duché marchendement, à savoir est, de tonneau de blé ouyt souz, de tonneau de char, de tonneau de sueff, de checun doze souz, de tonneau de quier, de miel et de oint, de checun vingt soulz; de cent de ceire deiz soulz et de mué de sel quatre soulz : à durer juques à un an prochain à venir. Si mandons et commandons à noz cappitaines et autres officiers que nostredicte ordonnance facent tenir et garder fermement et en respondre à noz recepvours qui seront desputez ad ce, par quoy nostredicte ordonnance soit tenue et gardée fermement à honnor de nous et profit desdiz marchanz et commun de tout nostre duché. Doné souz nostre seau, le premier jour de juillet l'an mil m^e sexante et doze. Et voulons que cesdictes chousses soient levées, comme dit est, en oultre et parsomet les autres subvencions par nous ordenées et levées de paravant. Doné comme dessus. Anxin signé : Par le Duc, GEOFFROY. — Doné ceste copie souz le seau estably aux contraz de nostre court de Vennes, le tierz jour de juillet, l'an dessusdit. Passe *Eon Le Botlan*, par coppie. (*Scellé. Trésor des chartes de Bretagne, S. B. 29, auj. E. 126.*)

Pierre d'Argentré, bisaïeul de Bertrand d'Argentré.

(12 février 1413, n. st.)

JAn, duc de Berry, conte de Poictou, de Boullonnois et d'Auvergne, au seneschal de Poictou ou son lieutenant salut. Sçavoir vous faisons que, pour le bon rapport qui faict nous a esté et l'expérience qu'avons de la vertu et prouesse de corps de nostre amé et feal escuyer Pierre d'Argentré, gentilhomme du païs de Bretaïne, et pour recompense des bons et agreables services qu'il nous a faictz, tant à la deffense de noz terres et seigneuries assaillies par le duc de Lenclastre d'Angleterre que pour les esmotions qui ont esté au royaulme depuis la mort de nostre tres cher et tres amé nepveu, que Dieu absolve, Loys duc d'Orleans, où il nous a gramment servy, tellement que nous en devons estre recors ; voulant ses services reconnoistre tant envers luy qu'envers son filz Jan d'Argentré, que nous esperons qui fera à l'imitation dudit Pierre son père, de present estudiant en nostre ville de Poictiers : à luy, pour ces causes avons donné et donnons et octroyons par ces presentes lettres l'estat et office de capitainne de nostre ville et chastel de Poictiers nagueres par nous edifié, pour iceluy tenir, jouyr et user durant et si long temps qu'il nous plaira, et audict Jan d'Argentré, son filz, le nombre et somme de 25 royaulx d'or par chascun an, durant qu'il sera estudiant en nostre ville de Poictiers... Donné tesmoing de ce nostre seel

de noz armes, à Poitiers le 12 feb. l'an 1412. *Ainsi signé*, Par commandement de Monseigneur le Duc et comte de Poictou, HARDOUYN. (*Biblioth. de l'Arсенal, Ms. fr. 3912. Copie ancienne*).

Ordre aux habitants de Quimperlé de paver devant leurs demeures pour les danses.

(17 mars 1460, n. st.)

FRançois, par la grâce de Dieu duc de Bretagne, conte de Montfort, de Richemont, d'Estampes et de Vertus, à nostre amé et feal conseiller le senneschal de Kemperlé maistre Guillaume de Kerhouant, salut. Nous vous mandons et commandons expressement que, tout incontinent cestes veues, vous contraignez réaument et de fait touz les demourans en la rue de la Plommée de nostre ville de Kemperlé de faire paver chacun endroit soy ladite rue, dempuis l'église de l'abbaye jucques à l'endroit de celle de Saint-Coulombier, ainsi que vous verrez et congnoistrez estre convenable, pour les dances qui se y feront à ceste prochaine feste, où nous espérons estre de nostre personne. Si gardez qu'en ce n'ait faulte, touz empeschemens et oppositions rejectez et cessanz au contraire. Et ces presentes vous en vaudront garant partout où il apartendra. Car c'est nostre plaisir. Donné à Razilly, le xvii^e jour de mars l'an mil quatre cens cinquante neuf. (Signé) FRANCOIS. Par le Duc, de son commandement, DURET. (*Trésor des chartes de Bretagne, E. 127.*)

Redevance singulière en la seigneurie de Quintin.

(1555)

FRançoys Moro, sieur des Forges, est sergent féodé de la court dudit Quintin, subject à faire la cueillette de la moitié des taulx de ladite court, tant en la jurisdiction du Plain que de Bothoa. Aussi est subject de fournir d'executeur pour executer les condamnés de crime d'icelle seigneurie. Mesmes doibt ledit Moro, par chascun an, à chascune vigile de Nostre Dame de la My aougst, se presenter, ou procureur noble pour luy, avec pouvoir exprès, en la grand eglise Nostre Dame dudit Quintin, à l'issue de vespres d'icelui jour, audavant de l'huis du cueur de ladite eglise, davant le sieur comte de Quintin, ou son commis, tenant ledit Moro en sa main ung grant cierge en maniere de torteix allumé, et de là conduire le sieur comte au chasteau de Quintin, ou ailleurs en la ville au plaisir dudit sieur. Estant lequel sieur comte arrivé audit chasteau ou autre logeix en icelle ville, soit en salle ou chambre, celuy Moro doibt avoir une grand poignée de chandelles de cire et icelles allumer et attacher tout à l'environ des salle ou chambre où est le sieur comte. Lequel voullant boire, celuy Moro doibt avoir et tenir en son autre main un autre cierge de cire allumé en maniere de torteix, et tenir lesdiz deux ciergez en ses mains allumez pendant que le sieur comte boit ;

et ayant beu, peut ledit Moro boire si bon luy semble. Et oultre, doit celuy Moro bailler aux varletz de chambre dudit comte une autre poignée de chandelles de cire de demy pied de long. Ce faict, celuy Moro s'en peut aller et porter avecques luy le demeurant desdiz deux cierges et chandelles allumées, ce qu'il en pourra recouvrer, si faire le veult. — Et à tout ce faire sont obligées les terres, heritages et rentes dudit Moro, en sa piece et seigneurie des Forges. (*Chambre des Comptes de Nantes; Aveux du domaine de Saint-Brieuc, n° 156. Extrait de l'aveu du comté de Quintin de l'an 1555*).





ÉTAT DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ



Ont été distribués aux Sociétaires

En 1877-1878

Œuvres françaises d'Olivier Maillard (sermons et poésies, notes et introduction), par M. Arthur de la Borderie. In-4°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. — Première année. In-8°.

En 1878-1879

L'Imprimerie en Bretagne au XV^e siècle, par la Société des Bibliophiles bretons, avec le fac-similé de la plus ancienne impression bretonne. In-4°.

Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques.
T. I^{er}. Grand in-8°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. Deuxième année. In-8°.

En 1879-1880

Documents sur l'histoire de la Révolution en Breta-

gne. — La Commission Brutus Magnier à Rennes,
par M. Hippolyte de la Grimaudière. In-4°.

Le Roman d'Aquin ou la Conquête de la Bretagne par le Roy Charlemagne, chanson de geste du XII^e siècle, publiée par M. F. Joüon des Longrais. In-4°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. — Troisième année. In-8°.

En 1880-1881

Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, par M. Anatole de Barthélemy. Grand in-8°.

L'Hôpital des Bretons à Saint-Jean-d'Acre au XIII^e siècle, par M. J. Delaville Le Roux. Grand in-8°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. — Quatrième année. In-8°.

Sous presse.

*Œuvres nouvelles et choisies de Des Forges Mail-
lard,* par MM. de la Borderie et Kerviler.

En préparation.

Archives de Bretagne, recueil de chroniques, titres et documents inédits.





LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Du 24 mai 1880 au 24 mai 1881.

PAR M. VERDIER.

Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne, par le R. P. Toussaint de Saint-Luc, réimprimés en fac-similé de la 1^{re} édition. In-8°, 121-125-292 p. et pages non chiffrées. Rennes, Verdier, 1858.

PAR M. ÉMILE GRIMAUD.

La Divinité du christianisme démontrée par un fait, par le P. V. Alet. In-16, 108 p. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, 1868.

Récits vendéens, par Émile Grimaud, avec introduction par Victor de Laprade. In-18, VIII-243 p. Paris, Lecoffre, 1879.

Ma Rue, poésie, par Émile Grimaud. (Extrait du *Correspondant*.) In-8°, 7 p. Paris, Gervais, 1880.

Jean-Marie Robert de la Mennais (1780-1860), par G. Carron. (Extrait du *Correspondant*.) In-8°, 16 p. Paris, Gervais, 1880.

PAR M. C. MERLAND.

Pierre Brissot, professeur de philosophie à la Sorbonne, puis professeur à la Faculté de Médecine de Paris, par C. Merland. In-8°, 40 p. Nantes, Mellinet, 1881. (Extrait des *Annales de la Société Académique de Nantes*. — 1880.)

PAR M. ORIEUX.

Les Mansardes, nouvelle, par Eugène Orioux. In-8°, 75 p. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud. 1880. (Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.)

PAR MM. MORGAND ET FATOUT.

La reliure française depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, par MM. Marius Michel. In-4°, nombreuses pl. Paris, Morgand et Fatout, 1880.

Les Graveurs du XVIII^e siècle, par MM. le baron Roger de Portalis et Henri Béraldi. T. 1^{er}. In-8°. Paris, Morgand et Fatout, 1880.

PAR M. QUANTIN.

Recueil Clairambault-Maurepas. — Chansonnier historique du XVIII^e siècle, publié avec notes, introduction et index, par Émile Raumé. T. II, III et IV. In-12, 328-288-302 p. et 15 eaux-fortes. Paris, Quantin, 1880.

PAR M. PAWLOWSKI.

Les Travaux bibliographiques de 1867 à 1878, par M. Gustave Pawlowski. In-8°, 80 p. Paris, 1880.

PAR M. CLAUDE DE MONTI.

Annales et chroniques du Pais de Laval et parties circonvoisines, depuis l'an 1480 jusqu'à l'année 1537, jadis composées par feu maistre Guillaume le Doyen, publiées pour la première fois par M. H. Godbert. In-8°, xxiii-400 p. Laval, Honoré Godbert, 1858.

Recherches historiques sur l'église et la paroisse de la Trinité de Laval, sur le prieuré de Prix, et sur le chapitre de S. Tugal, par Isidore Boullier. In-8°, 364 p. Laval, H. Godbert, 1845.

PAR M. E. DU LAURENS DE LA BARRE.

Fantômes bretons, contes, légendes et nouvelles, par E. du Laurens de la Barre. In-12, 260 p., Paris, Dillet, 1879.

PAR M. F. LONGUÉCAND.

Fables, par F. Longuécand, 2^e édition. In-12, viii-284 p. Dinan, Bazouge, 1881.

PAR M. LALLIÉ.

Le sans-culotte J.-J. Goullin, membre du Comité révolutionnaire de Nantes (1793-1794), par Alfred Lallié. In-12, 168 p. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, 1880.

PAR M. ARTHUR DE LA BORDERIE.

Derniers jours et obsèques de Jean II, duc de Bretagne (1305), d'après des documents inédits, par Arthur de la Borderie. In-8°, 75 p. Rennes, Plihon, 1880

PAR M. CLAUDIN.

Origines de l'imprimerie à Albi, en Languedoc (1480-1484). — Les pérégrinations de J. Neumeister, compagnon de Gutenberg en Allemagne, en Italie et en France (1463-1484), son établissement définitif à Lyon (1485-1507), par A. Claudin. In-8°, 104 p. et 14 pl. de fac-similé. Paris, Claudin, 1880.

PAR M. RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

Thèse de C. - M. Bernard, de Vannes, pour son examen en Droit français. Rennes, 1780.





NÉCROLOGIE

M. BENJAMIN FILLON

Né à Grues (Vendée), le 15 mars 1819, M. Benjamin Fillon est mort le 25 mai 1881, à la Court, en Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée). Il débuta par la magistrature, mais il y renonça après le 2 décembre 1852, et depuis lors se consacra principalement aux sciences historiques.

Nous n'avons pas à parler de M. Benjamin Fillon comme homme politique ; aussi bien était-il avant tout bibliophile, et si la Vendée et Fontenay-le-Comte en particulier ont fait l'objet de beaucoup de ses travaux, il traitait parfois des sujets bretons, entre autres, ceux qui touchent au pays de Retz, jadis partie intégrante du Poitou, dont cette contrée a conservé les mœurs et les usages. M. Fillon ne pouvait donc

manquer d'être membre de la Société des Bibliophiles bretons ; il fut des premiers inscrits lors de sa fondation.

Depuis 1846 jusqu'à sa mort, notre confrère n'a cessé d'écrire ; sa plume a abordé bien des sujets ; aussi ne pouvons-nous nous flatter d'avoir dressé la liste complète de ses productions. Nous avons fait en sorte qu'elle ne fût pas trop défectueuse. Cette nomenclature, montrera mieux que tous les commentaires la somme de travail et la variété des connaissances de M. Fillon

Recherches historiques et archéologiques sur Fontenay. In-8°, T 1^{er} (seul paru) 550 p. Fontenay, Nairière-Fontaine, 1846 ; — *Documents pour servir à l'histoire du Bas-Poitou et de la Révolution en Vendée.* In-8°, Fontenay, Robuchon, 1847 ; — *Deux héroïnes vendéennes.* In-8°, Fontenay, Robuchon, 1847 ; — *Les Vendéens à Fontenay.* In-8°, Fontenay, Nairière-Fontaine, 1847 ; — *Histoire véridique des grandes et exécrables voleries et subtilités de Guillery, depuis sa naissance jusqu'à la juste punition de ses crimes,* remise de nouveau en lumière par B. Fillon. In-8°, 48 p. Fontenay, Robuchon, 1848 ; — *Cahiers de la sénéchaussée de Fontenay-le-Comte,* rédigés par F. T. Biaille-Germon, édités par B. Fillon. In-8°, 22 p. Fontenay, Robuchon, 1848 ; — *Compte d'une aide de dix mille livres octroyée au comte de Montpensier en novembre M.CCC.XC par les bonnes villes de Poitou,* dressé par Guillaume de Bis, B. Fillon éditeur. In-8°, 16 p. Fontenay, Robuchon, 1848 ; — *Description de la villa et du tombeau d'une femme artiste gallo-romaine, découverts à Saint-Médard-des-Prés*

(Vendée). In-4°, 68 p. Fontenay, Robuchon, 1849 ; — *Pièces curieuses concernant N.-D. de Fontenay*. In-8°, 20 p. Fontenay, Robuchon, 1849 ; — *René Moreau, curé de N.-D. de Fontenay*. Grand in-32, 32 p. Fontenay, Robuchon, 1849 ; — *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1850 ; — *Lettre à M. Octave de Rochebrune sur divers documents artistiques relatifs à l'église N.-D. de Fontenay-le-Comte*. Grand in-8°, 27 p. Nantes, Guéraud, 1853 ; — *Nicolas Rappin. Les plaisirs du gentilhomme champêtre, précédés d'une notice biographique*. In-12, Paris, Techener, 1853 ; — *Lettres à M. Dugast-Matifeux sur quelques monnaies françaises inédites*. In-8°, 196 p. Paris, Dumoulin, 1853 ; — *Etudes numismatiques. Souvenirs d'un voyage à Poitiers*. In-8°, Paris, J. Charvet, 1856 ; — *Rapport présenté à la Société archéologique de Nantes sur une découverte de monnaies, ustensiles et bijoux de l'époque gallo-romaine, faite près du Veillon (Vendée)*. Grand in-8°, Nantes, Guéraud, 1856 ; — *Jean Chandos, connétable d'Aquitaine et sénéchal de Poitou*, in-8°, Fontenay, Robuchon, 1856 ; — *Observations critiques sur le livre de l'abbé Cochet : Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*. In-8°, Nantes, Guéraud, 1857 ; — *Mémoire sur une découverte de monnaies, de bijoux et d'ustensiles des II^e et III^e siècles, faite en Vendée, (près du Veillon)*. Grand in-8°, Napoléon-Vendée, J. Sory, 1857 ; — *Collection Jean Rousseau. Monnaies féodales françaises*. In-8°, Paris, Rousseau, 1860 ; — *Lettres écrites de la Vendée à M. Anatole de Montaignon*. In-8°, Paris, Tross, 1861 ; — *Poitou et*

Vendée. Etudes historiques et artistiques, par B. Fillon, et O. de Rochebrune. 2 vol. in-4°, Fontenay, Robuchon, 1861-1865 ; — *Les faïences d'Oiron. Lettre à M. Riocreux conservateur du Musée de Sèvres*. In-8°, 8 p. Fontenay, Robuchon, décembre 1862 ; — *L'Art de terre chez les Poitevins, suivi d'une étude sur l'ancienneté de la fabrication du verre en Poitou*. Grand in-8°, Niort, Clouzot, 1864 ; — *Lettre à M. A. Gouget sur un tiers de sou d'or mérovingien, frappé à Niort*. Grand-in 8°, 8 p. Niort, Clouzot, 1864 ; — *L'effondrement du Palais de Justice de Fontenay-le-Comte, arrivé le 8 janvier 1699, suivi d'un poème sur le même sujet et de stances à la gloire de M. le Maire perpétuel de cette ville*. In-8°, 28 p. Niort, Clouzot, 1866 ; — *Noms des habitants de Fontenay-le-Comte, inscrits au rôle de la contribution patriotique dressé en vertu du décret de l'Assemblée nationale des 6 et 9 octobre 1789*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1866 ; — *Centenaire de Napoléon I^{er}. Passage de l'Empereur et de l'Impératrice à Fontenay, les 7 et 8 août 1808*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1869 ; — *Broussais, volontaire national. Lettres sur la campagne de Beysser en Vendée (septembre et octobre 1793)*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1872 ; — *Arsène Charier : Service d'eau de Fontenay-le-Comte. Mémoire explicatif présenté au conseil municipal le 26 janvier 1868*, édité par B. Fillon. Grand in-4°, Fontenay, Robuchon, 1872 ; — *La devise d'Etienne de la Boétie et le juriste fontenaisien Pierre Fouschier*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1872 ; — *L'église réformée de Fontenay-le-Comte, ses précurseurs, premiers fidèles, prédicateurs et pasteurs, hommes remarqua-*

bles sortis de son sein. Gr. in-8°, Fontenay, Robuchon, 1872. — *Etude sur les Lucs des Poitevins.* In-8°, 16 p. Bagnères-de-Luchon, Valery Sarthe, 1875, (réimpression d'un article de *Poitou et Vendée*) ; — *Coup d'œil sur les élections sénatoriales de 1876 : département de la Vendée.* In-8°, Fontenay, Robuchon, 1876 ; — *Mémoire sur l'ancienne configuration du littoral Bas Poitevin et sur ses habitants, adressé en 1755 au P. Arcère par Charles-Louis Joussemet, curé de l'Île-Dieu,* publié avec une introduction par B. Fillon. In-8°, XXIV-22 p. Niort, Clouzot, 1876 ; — *Révision du cadastre. Notice des points habités, tènements, lieux dits, fontaines, cours d'eau, routes et chemins de la commune de Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée), dont les noms sont caractéristiques.* In-4°, 67 p. La Courte de Saint-Cyr-en-Talmondais, l'auteur, 1877 ; — *Un cousin de Paul Scarron.* In-8°, Fontenay, Robuchon, 1878 ; — *Recherches sur le séjour de Molière dans l'ouest de la France en 1648.* In-8°, Fontenay, Robuchon, 1878 ; — *Le blason de Molière, étude iconographique.* In-4°, 24 p. Paris, Claye, 1878 ; — *L'art romain et ses dégénérescences au Trocadéro.* In-4°, Paris, Quantin, 1878 ; — *Rapport sur la carte routière et hydrographique de la Vendée, présenté au Conseil général.* In-8°, 26 p. La Roche-sur-Yon, V° Cocharde-Tremblay, 1878 ; — *Les médailleurs italiens des XV^e et XVI^e siècles, à propos du livre de M. Alfred Armand.* Grand in-8°, 16 p. Paris, Quantin, 1879 ; — *Quelques mots sur le songe de Poliphile.* Grand in-8°, 43 p. Paris, Quantin, 1879 ; — *La Galerie de portraits réunie au château de Saumur par Duplessis-Mornay.* Grand in-8°,

24 p. Paris, Quantin, 1879 ; — *Lettre à M. Jules Quicherat, directeur de l'Ecole des Chartes, sur une découverte d'objets gaulois en or faite en 1759 dans l'étang de Nesmy (Vendée)*. In-8°, 46 p. La Roche-sur-Yon, V° Cochart-Tremblay, 1879 ; — *Nouveaux documents sur Marc-Antoine Raimondi. Lettre à M. Georges Duplessis*. Grand in-8°, 16 p. Paris, Quantin, 1880 ; — *Pour qui fut peint le portrait d'Erasmus par Hans Holbein, du musée du Louvre*. Grand in-8°, 23 p. Paris, Quantin, 1880.

M. Fillon a, en outre, collaboré aux deux publications suivantes : *Notice sur la vie et les ouvrages de François Viète*, par B. Fillon et F. Ritter. In-8°, 54 p. Nantes, Gailmard, 1849 ; — et *Description de quelques monnaies mérovingiennes découvertes en Provence*, par B. Fillon et de Lagoy (vers 1854). Il faut sans doute aussi mettre à son avoir : *Dissertation sur les monnaies frappées pendant le moyen âge à Melle-sur-Fos, à Saint-Bertrand-de-Comminges et à Mauléon-Barousse*, ouvrage annoncé comme devant paraître prochainement sur la couverture de l'étude sur les Lucs des Poitevins (1875). M. Fillon a laissé en manuscrit une étude sur Pierre de Nivelles, évêque de Luçon, étude à laquelle il travaillait pendant ses dernières années.

Nous ne pouvons passer sous silence les *Archives historiques de la Court de Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée)*, autographes et documents historiques composant la collection de B. Fillon, décrits par E. Charavay. 2 vol. in-4°, Paris, Charavay, 1878-1879. Quoiqu'il ne soit pas signé de notre auteur, cet ouvrage

le touche de trop près pour qu'on n'y admette pas sa collaboration.

Ne sont pas compris dans la liste qui précède un certain nombre d'articles disséminés dans les revues périodiques de Paris et de la province, notamment dans la *Revue des provinces de l'Ouest*, les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, les *Archives historiques du Poitou*, les volumes du *Congrès archéologique de France*, l'*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, le *Magasin pittoresque*, les *Archives de l'art français*, la *Gazette des Beaux-Arts*, etc.

N'oublions pas, en terminant, de dire que c'est à M. Fillon que l'on doit la découverte du *Devis de la grotte des Tuileries*, manuscrit de Bernard Palissy, qu'il a donné à la Bibliothèque nationale.





DOCUMENTS INÉDITS

PAMPHLET BRETON

CONTRE LE RÉGENT

(1719)

La violation des libertés de la Bretagne par le gouvernement du Régent, dans les États de 1717-1718, remplit pendant plus de deux ans la province d'agitation, et aboutit à ce coup de cruauté gratuite, arraché à l'insouciance de Philippe d'Orléans, qui fit sans nécessité tomber quatre têtes sur la place du Bouffai de Nantes, le 26 mars 1720.

Parmi les mécontents, bien peu songeaient à tirer l'épée ; mais tous, chacun selon ses moyens, menaient de la langue et de la plume une rude guerre contre les agents du pouvoir, leur déloyauté, leur fiscalité, leur arbitraire.

Les mémoires du temps parlent de chansons, de libelles, d'épigrammes qui se glissaient partout, qui couraient toute la province. On n'a encore cependant rien publié de ce genre. Quand les rigueurs de la Chambre royale installée à Nantes eurent jeté la terreur en Bretagne, presque toutes ces feuilles volantes, qui bourdonnaient comme un essaim de guêpes, furent réduites en cendres. En voici une cependant qui a survécu, et dont nous avons trouvé copie parmi les papiers relatifs aux troubles de Bretagne compris dans le fonds des Contrôleurs-généraux déposé aux Archives nationales.

Ce pamphlet peut même passer pour l'un des plus curieux que cette agitation fit naître. Son auteur, Kersalguen de la Villeneuve, qui habitait aux environs de Brest, était renommé en Bretagne pour son esprit. Il a donné à son œuvre, dans le fond et dans la forme, une tournure très littéraire. Comme forme, c'est un *Dialogue des morts* à l'imitation de Lucien, de Fontenelle et de Fénelon. Le vainqueur de Narwa, le célèbre Charles XII, roi de Suède, mort seulement depuis quelques mois (30 novembre 1718), rencontre aux Champs-Élysées le vainqueur de Ravenne, Gaston de Foix, trépassé depuis deux siècles. Les deux héros, après quelques compliments réciproques tournés d'une façon piquante, content plaisamment une expédition fort ridicule, que le commandant de Bretagne Montesquiou venait de diriger contre les paysans de la Haute-Cornouaille. De là, ils passent insensiblement à la politique étrangère et à l'éloge de l'Espagne, dont les Bretons espéraient se faire un appui dans leur lutte contre l'arbitraire. Puis ils rentrent en France, critiquent avec amertume le gouvernement de Philippe d'Orléans, et perçant le mûr de sa vie privée, terminent par une satire sanglante de ses mœurs.

Le style est aisé, élégant, émaillé de traits spirituels et de souvenirs classiques. Point d'injures ni de gros mots, point de coups de massue, mais partout des pointes d'aiguilles qui piquent jusqu'au sang et finissent par brûler comme un fer rouge.

La copie de ce pamphlet fut envoyée par Brilhac, premier président du Parlement de Bretagne, au Garde des sceaux d'Argenson, en même temps Contrôleur-général, qui avait, en cette dernière qualité, la Bretagne dans son département. Avec cette copie, Brilhac adressait au même ministre cette lettre d'envoi :

« Monseigneur, j'ay l'honneur de vous envoyer l'écrit dont M. de Kersulien s'est déclaré l'auteur. Il est tel que je

né comprens pas que personne le deût jamais avouer. C'est un crayon de tout ce qui est dans le cœur des malheureux qui ont été capables d'entrer dans une affaire aussy affreuse que celle qui court en Bretagne. J'ai l'honneur, etc.

« A Rennes, ce 11 février 1720.

« DE BRILHAC. »

En marge de cette lettre, d'Argenson a crayonné la réponse qu'il y fit faire ; la voici :

« Monsieur, s'il est surprenant qu'un gentilhomme ayt osé rassembler dans un mesme escrit tant de calomnies, d'impostures et de noirceurs, il l'est encore davantage que quelqu'un ayt eu l'insolence de s'en déclarer l'auteur avant de s'y voir contraint par une procédure judiciaire. Ainsy mon avis est absolument conforme au vostre touchant cet abominable libelle ; et c'est toute la réponse que je peux et dois faire à la lettre que vous avez pris la peine de m'escire sur ce sujet. Je suis etc. — Répondu le 16 février 1720. »

Sur le pamphlet d'Argenson a mis : *A lire à Son Altesse Royale*. Philippe d'Orléans entendit donc la lecture du *Dialogue* de Kersulguen. Elle n'excita point en lui cette indignation violente dont nous voyons les éclats chez Brilliac et d'Argenson. Soit que le régent n'eût pas suivi la lecture jusqu'au bout (le poison est à la fin), soit qu'il fût ce jour-là vraiment bon prince — ce qui lui arrivait assez souvent, — il ne voulut voir là qu'une plaisanterie, et prenant la chose en homme qui se pique d'entendre raillerie, il dit d'un ton dégagé (selon le *Journal manuscrit* du président de Robien) que cette bagatelle était assez bien tournée pour un Bas-Breton.

Kersulguen, cela est certain, ne s'en trouva pas plus mal. Ce qui montre au moins que, dans cette affaire, le régent

ne céda point à des rancunes personnelles, et que s'il fit tomber quatre têtes, ce ne fut que par indolence, sous la pression de son odieux entourage. Car, des quatre gentilshommes décollés sur la place du Bouffai aucun n'avait insulté Philippe d'Orléans comme l'auteur du *Dialogue* que l'on va lire.

A DE LA B.



DES CHAMPS-ELYSÉES

DIALOGUE DES MORTS

GASTON DE FOIX, DUC DE NEMOURS ¹,
CHARLES XII, ROY DE SUÈDE ²,

GASTON

Comment vous portez-vous, vrai lion du Nord ?
Je n'ay encore pu vous entretenir depuis votre arrivée en ce pais cy. Je me défiois bien, de l'air dont vous vous y preniez là-bas, que vous viendriez bientôt m'y tenir compagnie.

¹ Né en 1489, tué le 11 avril 1512, à la fin de la bataille de Ravenne, qu'il venait de gagner.

² Né en 1682, tué le 30 novembre 1718, en visitant la tranchée au siège de Frédéricshal.

CHARLES

Tout beau, Monsieur le héros de Ravenne ! Cherchiez-vous par hasard à condamner ma conduite pour excuser la vôtre ? Vous n'ignorez sans doute pas qu'on vous a accusé de vous être fait tuer assez imprudemment à la fin de cette fameuse bataille que vous aviez gagnée, et peut-être croyez-vous qu'on a lieu de me faire le même reproche sur le siège de Frédéricshal ?

GASTON

A Dieu ne plaise que je veuille contrôler une action qui est si fort selon mon caractère ! Il me siérait bien mal d'y chercher à mordre, moy qui en fis beaucoup plus à l'assaut de la citadelle de Bresse¹. D'ailleurs, je vous ay toujours regardé comme un héros, dans lequel je me voyois revivre avec plaisir, mais sans envie ; car c'est une passion que les morts abandonnent aux vivans. De plus, les jugemens des hommes sont si défectueux qu'à bien prendre les choses, ny vous ny moi n'avons peut-être pas eu autant de tort qu'on le diroit bien dans aucune de ces occasions.

CHARLES

Vous avez raison. Car après être sorty victorieux et triomphant de tous les périls auxquels je me suis si souvent exposé, devois-je m'attendre à être malheureusement tué dans une tranchée, où l'on sait

¹ Brescia, reprise sur les Vénitiens, par Gaston de Foix, en 1512.

qu'il y a si peu à craindre que Louis quatorzième s'y présentait assez hardiment, et où les Villeroi et les Montesquiou même vont sans casque et sans cuirasse?

GASTON

Pour moy, on a crû que j'eusse fort bien fait de laisser passer les deux bataillons d'Espagnols, qui ne demandoient qu'à se retirer tranquillement après la bataille perdue pour eux. C'est du moins ainsi que raisonnent ceux qui ne sentent point ce que peut l'amour de la gloire sur les cœurs qui en sont vivement épris. Mais si Alexandre, au passage de l'Hydaspe et à l'assaut du bourg des Malliens Oxydraques, s'étoit amusé à faire de pareilles réflexions, eût-il mérité de porter à l'âge de trente-trois ans le glorieux titre de Grand? Tant il est vray que les hommes jugent plutost de la valeur des actions par les évènements qui les couronnent, que par les motifs qui les inspirent.

CHARLES

Indépendemment de ce que les faux connaisseurs ou les envieux peuvent penser et dire des actions qui ont terminé nos jours, je vous avoue que je ne saurois vous envier, ny au grand Gustave-Adolphe, la gloire d'avoir été enseveli par la victoire dans les champs de Ravenne et de Lutzen. Mais si je regrette quelque chose dans la vie, c'est de n'avoir pu, avant de mourir, prendre part aux triomphes de ces héros qui viennent de subjuguert les révoltés de la Basse-Armorique.

GASTON

Que voulez-vous dire avec vos révoltés de la Basse-Armorique ?

CHARLES

Comment, vous n'avez point entendu parler de la célèbre et non jamais assez vantée expédition de Laniscat ?

GASTON

Cette grande nouvelle n'est point encore venue jusqu'à moi ; on en débite d'ailleurs de si fausses que je suis peu curieux d'en apprendre.

CHARLES

Celle-cy me paroist si sûre que je crois pouvoir vous en faire le détail, sans craindre de vous en imposer.

J'allai hier au Louvre, dans le dessein de faire ma cour à nos souverains. Je trouvai la porte de la grande salle gardée par Mercure, qui en deffendoit l'entrée à tout le monde ; je luy en demandai la raison ; il me

* Laniscat, aujourd'hui commune du canton de Gouarec, arrondissement de Loudéac (Côtes-du-Nord). En juin 1719, les habitants de cette paroisse et de cinq ou six autres du voisinage ayant refusé de payer l'impôt et repoussé les recors, même assistés de quelques archers de la maréchaussée, le maréchal de Montesquiou, commandant de Bretagne, et l'intendant Feydeau de Brou se donnèrent le ridicule de lancer sur ces paysans un véritable corps d'armée, composé d'un régiment de cuirassiers et de l'un de ces régiments d'infanterie appelés Vieux-Corps, l'élite de l'armée française. On va voir tout à l'heure le sort de cette expédition, sur laquelle on peut aussi consulter la *Revue de Bretagne et de Vendée*, année 1858, 1^{er} semestre, p. 315-316.

répondit que Jupiter, Neptune et Pluton y tenoient un grand conseil sur les affaires de la terre. Là-dessus, je pris le party de me retirer et de lier conversation avec le grand Gustave et Turenne, que j'aperçus dans le vestibule. Un moment après, nous vîmes arriver un courrier fort échauffé, que Mercure introduisit à l'audience ; elle ne fut pas longue, et Mercure en sortant nous dist à l'oreille qu'il allait de la part de Pluton ordonner à Caron de faire construire au plus vite une barque plus forte et mieux étoffée, et armée de plus de rameurs qu'à l'ordinaire, ce qui piqua si fort notre curiosité que nous luy demandâmes les raisons de ces grands préparatifs : « C'est, nous dit-il, sur l'avis qu'on vient de recevoir que le régiment de Champagne, ce vainqueur de Fleurus, de Steinquerque et de tant d'autres combats, étoit en pleine marche pour aller attaquer les rebelles de la Basse-Armorique. »— Vous savez que ce régiment est l'élite des Vieux-Corps, la fleur de l'infanterie françoise, qu'on ne l'a jamais employé que dans les expéditions les plus hasardeuses de la guerre, que ses exploits sont toujours suivis de sang et de carnage, si bien qu'on s'attend icy à voir passer bientôt tant de morts de sa façon, qu'on a craint que la vieille barque de Caron ne fust pas assez forte pour en soutenir le poids. C'est ce qui a fait, dans le conseil, ordonner la fabrique d'une nouvelle.

GASTON

Si c'est là votre grande nouvelle, vous pouvez en rabattre hardiment plus de la moitié, car c'est la Montagne qui a enfanté la Souris.

CHARLES

Cela se peut-il ! Et comment l'avez-vous sù, et qui vous l'a pù dire ?

GASTON

Un moment de patience, et je vous l'apprendrai. Lorsque vous sortiez du vestibule par le grand escalier, nous entrions, Louis XII et moy, par le petit escalier dérobé. Un instant après, nous avons vu paraître Momus, menant par le licou l'âne de Silène chargé d'un bagage couvert d'une vieille serpillière et suivy d'un courrier à pied. Comme ce maître bouffon a droit de passer partout sans dire gare, il est entré brusquement dans la salle du grand conseil, où tous ceux qui étoient dans le vestibule l'ont suivi. Sa présence a d'abord inspiré quelque mouvement de gayeté à l'assemblée ; mais adressant la parole à Jupiter, il luy a dit : « Souverain des Dieux, il ne s'agit point icy de plaisanter ny de rire, la chose est trop sérieuse. — Quelle nouvelle donc ? a demandé Jupiter. — Lisez ou faites lire, luy a répliqué Momus. — Sur quoy Mercure qui, outre qu'il est le porte-billet des Dieux, en est aussy le porte-parole, a lu d'une voix haute et claire l'inscription écrite sur la serpillière et que vous allez entendre :

CE SONT ICY LES SUPERBES DÉPOUILLES QUE L'INVINCIBLE RÉGIMENT DE CHAMPAGNE, APRÈS AVOIR AFFRONTÉ MILLE PÉRILS, A ENFIN REMPORÉ SUR LES REBELLES DE LA BASSE-ARMORIQUE.

Cette lecture finie, Jupiter a ordonné l'inventaire des dépouilles. On a d'abord fait sortir d'une malle

cadennassée cinq ou six pourpoints rouges et bleus qu'on a pris pour des drapeaux et des étendards ; autant de bonnets rouges à oreilles ont passé pour des casques ensanglantés¹, et six paires de sabots pour autant de timbales. La singularité de ces trophées a attiré l'attention des assistants. Après quoy, Jupiter a demandé au courrier le nombre des rebelles restés sur le champ de bataille. Il a répondu qu'on avoit tué tous ceux qui s'étoient mis en défense : « Peste ! a dit Jupiter, le carnage doit donc avoir été furieux, car on nous a mandé que la révolte étoit générale. Mais combien de morts à peu près ? — Pas un, a dit le courrier — Comment, personne ? — Eh non, personne. — Et d'où vient ? — De ce que personne ne s'est aussi mis en défense. » — Cette réponse imprévue a fait éclater de rire toute l'assemblée, à deux particuliers près, qui se sont dérochés tristes et confus,

CHARLES.

Je suis curieux d'apprendre qui peuvent être ces deux particuliers.

GASTON.

On a su que ce sont deux Colbert qui, donnant autrefois des preuves d'une valeur héréditaire à leur famille, se firent tuer à la tête du régiment de Champagne, et qui sont aujourd'hui au désespoir d'entendre qu'un corps de si haute réputation dans le

¹ Cette énumération de dépouilles de la Basse-Armorique a le mérite de nous faire connaître quel étoit à cette époque (1719) le costume des paysans de la Haute-Cornouaille du côté de Laniscat.

militaire ne soit plus à présent employé qu'à remplir l'indigne ministère d'archers de la Maréchaussée ou de misérables pousse-culs d'Intendance. Momus, ne voulant point sortir de l'assemblée sans y servir quelque plat de son métier, a apostrophé Mercure en lui disant :

— Toy qui es le harangueur, le messager, le valet à tout faire des Dieux, applique au plus vite tes ailes à tes talons et va-t-en presser la construction de la nouvelle barque plus forte, mieux étoffée et armée de plus de rameurs qu'à l'ordinaire, parce que le régiment de Champagne, ce vainqueur de Fleurus, de Steinquerque et de tant d'autres combats, l'élite des Vieux-Corps, la fleur de l'infanterie françoise, qu'on n'employe jamais que dans les occasions les plus hasardeuses de la guerre, et dont les exploits sont toujours suivis de sang et de carnage, est en pleine marche pour attaquer les rebelles de la Basse-Armorique.

— Tais-toy, maistre bouffon, mauvais plaisant, a répliqué Mercure. Cette barque ne sera pas inutile, elle servira à transporter les Allemands, que les Espagnols viennent d'envoyer icy de suite.

Cette réponse a fait tomber la plaisanterie et a arrêté l'aigreur qui eust pû se mesler dans la conversation de ces divinités subalternes.

Admirez un peu la prudence de ces Espagnols. Ils sçavent que les Allemands sont grands maraudeurs de leur métier ⁴, qu'ils n'eussent jamais manqué de s'écarter de la route pour piller ; c'est pourquoy ils ont pris la précaution d'envoyer quelques généraux

⁴ Déjà !...

de la même nation pour leur faire garder une exacte discipline dans la marche ¹.

CHARLES

A propos des Espagnols, quelle opinion en avez vous ?

GASTON

Je pense que c'est une nation qui joue à présent en Europe un rôle qui luy fait honneur ², et que l'Alberoni qui la gouverne est un second cardinal de Richelieu ; que s'il avait un second Gustave à mettre en œuvre, il pourroit bien pousser la quadruple alliance aussy loin que votre illustre auteur poussa autrefois tout l'Empire. On a cru que le Xar ³ et vous entreteniez quelque intelligence avec ce ministre d'Espagne.

CHARLES

Il est vray que nous songions sérieusement à prendre des mesures pour mettre un frein à la puissance formidable de la maison d'Autriche. Je ne puis comprendre l'espèce de léthargie avec laquelle les Electeurs et les princes d'Italie voyent forger les fers qui les mettront tost ou tard sous le joug.

GASTON

La conduite de la France surtout me paroist en

¹ L'Espagne, dirigée par le cardinal Albéroni, venait d'avoir des succès notables dans sa lutte contre l'Empire, auquel elle avait enlevé la Sardaigne.

² Les Bretons dans leur lutte contre l'arbitraire du Régent comptaient sur l'appui de l'Espagne : de là ces éloges.

³ Le czar Pierre le Grand, fondateur de Saint-Pétersbourg, civilisateur de la Russie.

tout sens surprenante. C'est de quoy Louis quatorzième se plaignoit à moy, il y a quelques jours, de la manière du monde la plus touchante : « Quoy, me disoit-il les larmes aux yeux, puis-je voir sans indignation la guerre, le commerce, les finances, en un mot, tout l'intérieur du gouvernement du royaume livré en proie aux malheureux étrangers ! l'Etat vendu et sacrifié aux anciens ennemis de la couronne ¹ ; mon sang armé contre mon sang, pour renverser du trône un prince ², l'amour de ses peuples et des nostres, et qui n'y a été placé et soutenu qu'aux dépens de tant de millions d'hommes et d'argent ! Qui pourroit jamais croire que ce dût estre là l'entreprise d'un régent qui porte l'auguste nom de Bourbon ? Hélas ! je l'avois bien prévu, et c'est pourquoy, par mes dispositions testamentaires, j'écartois autant qu'il m'étoit possible mon neveu d'Orléans de la régence. »

CHARLES

Je voudrais bien savoir ce qui peut avoir formé l'étroite union qui règne entre le roy d'Angleterre et luy.

GASTON

Cela n'est pas fort difficile à deviner. C'est la sympathie des caractères et la ressemblance des projets. Georges est un usurpateur, et Philippe aspire à le devenir ; mais je puis bien l'assurer, de la part de toute la nation dont je connois l'esprit, que si elle est assez malheureuse pour perdre Louis XV, l'objet de son

¹ Les Anglais.

² Le roi d'Espagne Philippe V.

adoration et de ses espérances, elle périroit plutôt milles fois que de consentir jamais qu'on mist la couronne sur la teste d'un prince qui la traite si cruellement depuis la régence.

CHARLES

Il est vray qu'il ne s'y est pas pris comme il falloit pour captiver la bienveillance des peuples, surtout depuis qu'il a adopté pour son principal ministre un homme ¹ dont le génie, le caractère et les actions répondent à la physionomie.

GASTON

Je vous entends, sans que vous vous expliquiez davantage. Mais quelle différence je vous prie, entre le duc d'Orléans devenu Louis XII, roy de France, et le duc d'Orléans devenu régent ! Louis XII, roy de France, aima mieux perdre l'état de Milan que de charger ses sujets d'impôts : ce qui l'a rendu digne de porter le titre immortel de Père de ses peuples. Le duc d'Orléans, devenu régent, a foulé aux pieds la dignité des cours souveraines et de tous les ordres du royaume ; et sans songer que François I^{er} se glorifioit d'être le premier gentilhomme de France, il a traité la noblesse avec indignité, ne respectant ny les lois les plus saintes ny les privilèges les plus sacrez des peuples : ce qui fait craindre que s'il devenait une fois maistre absolu, au lieu d'en être le père comme Louis XII, il s'en déclarât le tyran comme Louis XI.

¹ Le cardinal Dubois.

Pour cela, il faut convenir que le nom d'Orléans dégénère bien. Depuis peu il nous vient d'arriver tout fraîchement une certaine Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans ¹, qu'on a placée entre Messaline et Julie, à cause de la conformité des mœurs.

CHARLES

Je lisois ce matin un trait anecdote assez curieux de Julie et d'Auguste, son père. Tout le monde sait que les amours d'Ovide avec cette célèbre débauchée causèrent l'exil de cet agréable poète; qu'en vain il emploïa toute la force de son génie et la fertilité de sa plume pour mériter son rappel, et qu'Auguste fut toujours inexorable. Mais tout le monde ne sait peut-estre pas les motifs du refus obstiné du prince : c'est qu'Ovide l'avait un jour surpris avec sa fille Julie dans une situation que la bienséance ne me permet pas d'expliquer. Voilà pourquoy il ne voulut jamais consentir au rappel d'un homme, dont la présence eust été un témoin parlant, qui luy eust à tout moment reproché l'infamie de son inceste.

GASTON

Pour un empereur payen, c'était être bien scrupuleux. La cour du Palais-Royal ne l'est pas tant, à beaucoup près; et si l'on eust exilé tous ceux qui ont vu le père prendre des libertés criminelles avec sa fille, il y a longtemps que cette cour moabite seroit déserte.

Mais, vray lion du Nord, je m'aperçois que vous

¹ La duchesse de Berry, fille du Régent, née en 1695, morte le 21 juillet 1719.

rougissez. On sait que vous avez toujours plus sacrifié aux faveurs de Mars qu'aux grâces de Vénus ; ainsi cette conversation pourroit vous déplaire si elle étoit poussée plus loin. C'est pourquoy il est à propos de la rompre, aussy bien est-il tems de se retirer.

Adieu donc jusqu'à la première entrevue.

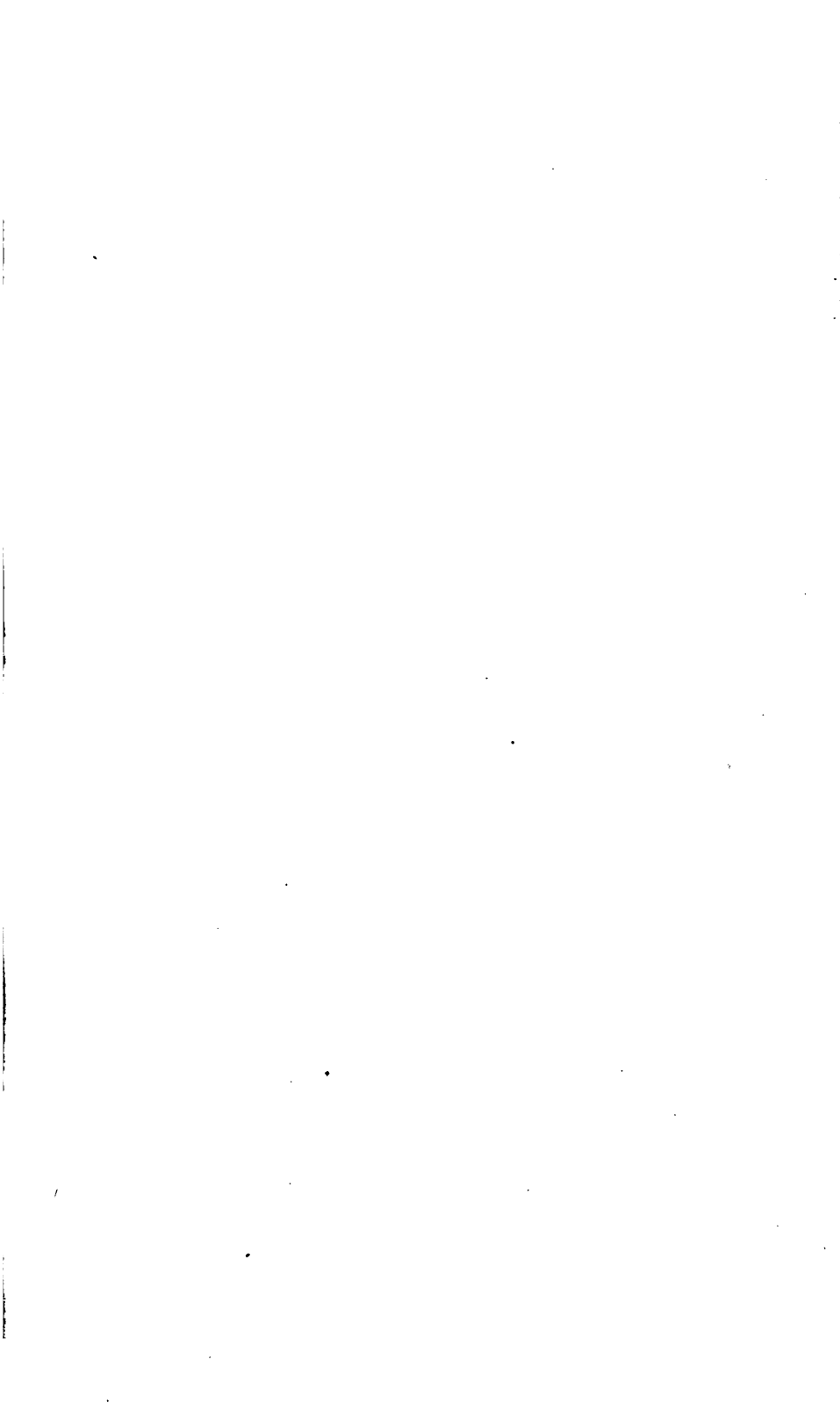




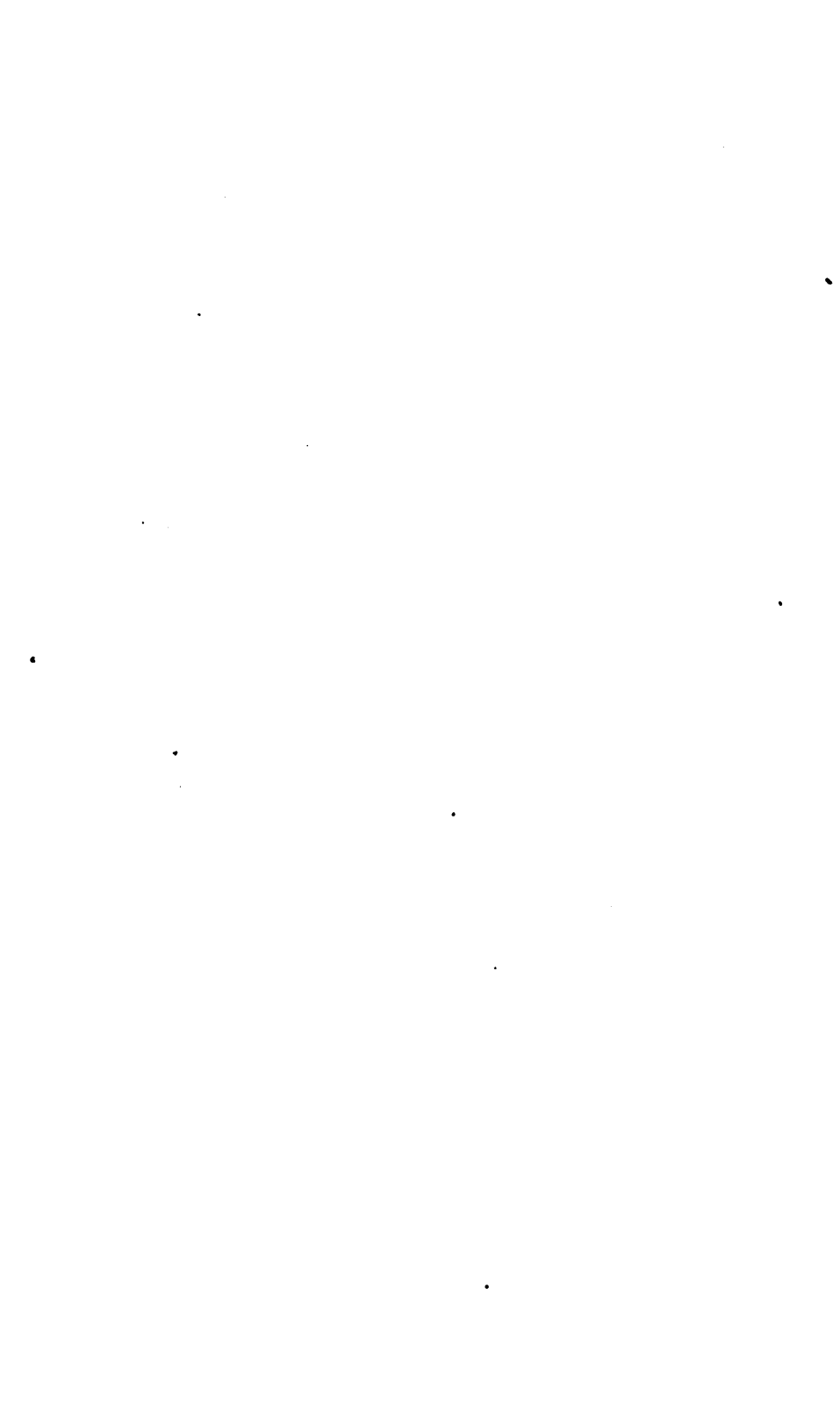
TABLE

	Pages
Bureau élu le 25 juin 1879.....	7
Liste des membres de la Société :	
Membres fondateurs.....	9
Membres titulaires.....	23
Extraits des procès-verbaux. — <i>Séance du 26 juillet</i>	
— — — 1880.....	31
— — — <i>Séance du 10 septembre 1880.....</i>	33
— — — <i>Séance du 4 novembre 1880.....</i>	37
— — — <i>Séance du 9 avril 1881.....</i>	40
Archives de Bretagne :	
Rapport sur le projet de publication.....	43
Spécimen de la publication.....	49
Etat des publications de la Société.....	58
Liste des ouvrages offerts à la Société.....	60
Nécrologie : M. Benjamin Fillon.....	64
Documents inédits. — <i>Pamphlet breton contre le Régent.....</i>	71













Widener Library



3 2044 100 899 137